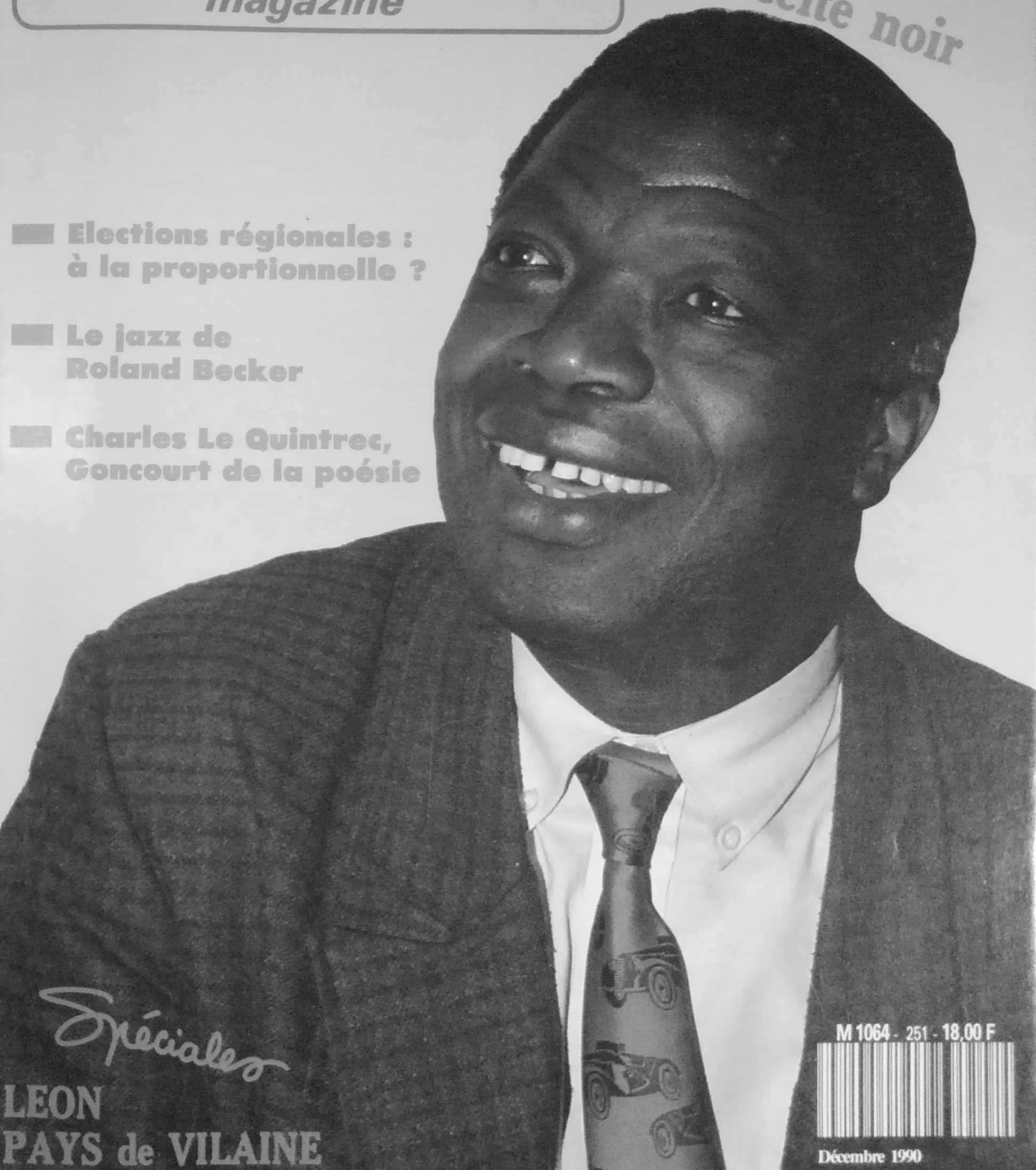


armor

magazine

Le Breton de l'année
KOFI
le celtic noir

- Elections régionales :
à la proportionnelle ?
- Le jazz de
Roland Becker
- Charles Le Quintrec,
Goncourt de la poésie



Spéciales

LEON
PAYS de VILAINE

M 1064 - 251 - 18,00 F



Décembre 1990

AVANT L'AUGMENTATION
le 1^{er} janvier 1991

Offrez-vous ou
offrez à vos amis

UN CADEAU
qui sera un compagnon :

UN ABBONNEMENT à

armor
magazine

INDEPENDANT ★ COMPLET ★ PERCUTANT
le seul magazine mensuel
de toute la Bretagne

A découper pour VOUS

Je désire m'abonner à Armor magazine pour une année
(11 numéros)

Prénom
Nom
Adresse
Ville CP

A découper pour VOTRE AMI

Je désire offrir en CADEAU 11 numéros d'Armor
magazine (abonnement d'un an) à

Prénom
Nom
Adresse
Ville CP

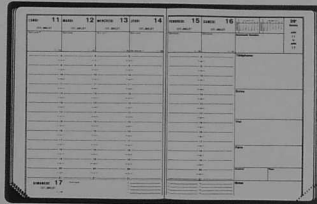
et vous prie de lui transmettre mes vœux en l'informant
que ce cadeau lui est offert de ma part

**JOINDRE A VOTRE COMMANDE UN
CHEQUE DE 150 F PAR ABBONNEMENT**

L'AGENDA 1991

armor
magazine

Pour la première fois, nous éditons des
agendas de haut standing, fabriqués en
Bretagne (Quo-Vadis, à Nantes-Car-
quefou), portant le logo d'ARMOR
magazine. Ils sont disponibles, en
TIRAGE LIMITÉ



AU CHOIX :

★ L'Agenda "planing" de bureau
PRESIDENT + répertoire à touches,
couv. plastique. Format : 21 x 27 cm.
A notre siège : 85 F. Franco : 100 F.

★ L'Agenda "planing" de poche
AFFAIRES + répertoire, couv. plas-
tique. Format : 10 x 15 cm.
A notre siège : 37 F. Franco : 49 F.

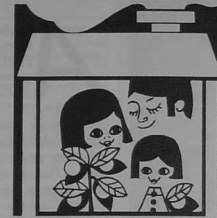
Joindre votre chèque à la commande au nom
de ARMOR magazine (C.C.P. Rennes 2691-70 Y)

Les chèques qui nous parviendraient après épuisement du tirage seront renvoyés aussitôt à l'expéditeur.

Décembre/Kerzu 1990
22^e année - N° 251
Prix : 18 francs

armor
magazine

sommaire



nedeleg laouen !

**POLITIQUE
ET SOCIÉTÉ**

Anne-Edith Poilvet - A.G. Hamon - Kofi, le
celle noir 4
Charles Josselin aussi 5
L'avenir du monde rural 6
Edith Pérennou - Bureaucratisme technocra-
tique 6
Yann Poilvet - Editorial 7
Une enquête autour du projet de la loi Joxe :
pour ou contre le scrutin proportionnel
régionalisé ? 8
Le prix Territoria 1990 au Conseil Général
des Côtes-d'Armor 10
Développement économique et identité cul-
turelle 10
Raymond Leterrie - Qui a vu demain ? 11
Yann Bouessel du Bourg - Le 500^e anniver-
saire du mariage d'Anne de Bretagne et
Maximilien d'Autriche 14
Alain Robert - Réalités municipales en Polo-
gne 15
Les grands spectacles à la porte des commu-
nes 15
Jean-Claude Poalpi - Sirève : la productivité
d'abord 16
Croissance en retrait 17
3^e exposition bretonne 17
10 milliards de cigarettes sortent de Nantes 17
Autopsie du travail social 18
Prix national de la mutation et de l'innova-
tion 18
Bretagne Technologies : un réseau opéra-
tionnel 19
Christine Delattre - Le monde médical
s'ouvre au partenariat 19

Agriculture et environnement 19
J.B. Lelièvre - Pays de Vilaine : pragmatisme
d'abord 33
Pierre Bourges - "Redon n'est pas Belfort !" 34
Pays de Redon : la coopération intercommu-
nale à la vie dure 36
Jean-Pierre Thomlin - Landerneau veut gom-
mer ses anomalies 45
La Sobriété parmi les grands d'Europe 50
Jacques Le Souder - La Bretagne aura son
"conscious" 51
La B.A.N. de Landivisiau a un quart de siè-
cle 54

**CULTURE
ET SPECTACLES**

Alfred Burlot - Charles Le Quintrec, prix
Goncourt 1990 de poésie 20
Prix des écrivains bretons 91 20
Les lauréats des Océanes 20
St-Brieuc en panne 21
Yann Brekilien et Yann Poilvet - Les livres 21
Les arts 23
Expositions 24
Le 5^e prix de Viñre 24
André-Georges Hamon - Le jazz celtic de
Roland Becker 25
Yannick Pelletier - Cripure et la conscience
contemporaine 26
Théâtre et rire 26
La nuit des Molières 27
Rétrospectives 28
Programmes 29
Les disques 30
Télé : des Bretons dans la nuit africaine 30
Noëls du monde à Trévezec 31
Le musée de la batellerie 42
New Délic, comme un tremplin 42
Les tapisseries d'Annaïg Keriven-Le Berre 43
Immersion linguistique en Bretagne inter-
reure 61



Les Frères Bonnef

**ART
DE VIVRE**

Nedeleg Laouen 31
Cette terre océane qui veut sauver son eau 47
Yann Brekilien - Archives du Finistère :
23,5 km de rayonnages 58
La coordination des radios associations loca-
les 58
L'avenir du site de Trebeurden 58
Un musée d'art animalier 58
Gastronomie 59
Un nouveau plaisir nantais 59
TV Estuaire 59
Petites annonces et immobilier 60
Les internationaux de Bretagne de tennis 61
Daniel Tréhic - Frédéric Lasalle 61
Carnet 61
Courtier 62

Spéciales

PAYS de VILAINE

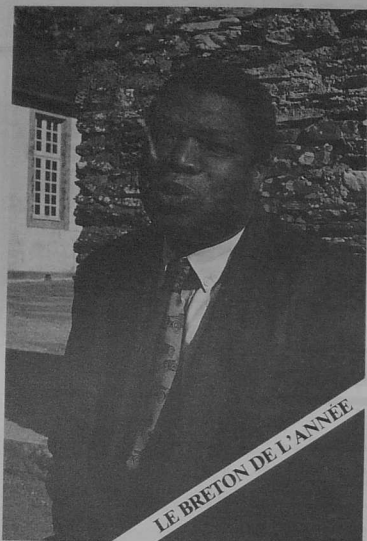
32 à 43



LEON

44 à 57





Armor magazine - Vous avez choisi de rester en Bretagne. Pourquoi ?

K.Y. - Lorsque je suis arrivé en classe de Maths Sup à Brest et, qu'ensuite, je suis devenu ingénieur, j'avais l'intention de regagner mon pays. Je pensais qu'un diplôme comme le mien pouvait être utile là-bas. Mais, très vite, je me suis rendu compte que j'avais le mal du pays, non pas du Togo mais de la Bretagne. C'était devenu ma seconde patrie où je décidai de m'installer définitivement quand j'ai pris la nationalité française en 1975. Il faut dire que je connaissais la Bretagne par mes lectures : des missionnaires bretons m'en avaient beaucoup parlé et j'ai trouvé merveilleux de retrouver ces lieux grandeur nature.

A.M. - Votre installation dans un tout petit village comme St-Coultz peut paraître curieuse ?

K.Y. - Elle est en fait le fruit du hasard. Il s'est trouvé que ma femme, professeur de mathématiques, a été nommée à Châteaulin et que nous avons été amenés à chercher un logement. Après avoir fait le tour des communes environnan-

tes, il n'y a qu'à St-Coultz que nous avons trouvés.

JE N'AI PAS RENCONTRÉ DE RACISME A ST-COULTZ

A.M. - Comment s'est passée l'intégration ?

K.Y. - Dès le départ, nous avons rencontré beaucoup de gentillesse. Mais très vite, j'ai trouvé que ce village, très sympathique, était un peu mort. Alors, j'ai commencé à circuler, à aller voir les gens, à les regarder travailler. Moi qui suis fils de planteur, j'avais envie de voir comment les paysans ici travaillaient la terre. Les discussions se sont très vite engagées et à aucun moment, je n'ai rencontré d'ostracisme. Rapidement, je me suis investi dans des associations au sein de St-Coultz qu'à Châteaulin.

A.M. - En fait, votre élection est une suite logique ?

K.Y. - Pour moi, non. Il ne me serait jamais venu à l'idée de poser ma candidature. Déjà, lorsqu'on arrive d'un village voisin, on est considéré comme étranger ; alors, vous pensez ce qu'il pouvait en être de moi qui étais noir. Et puis, en 1983, plusieurs habitants du pays

Kofi, le celtic noir

A peine une lieue de Châteaulin, un petit village en voie de disparition. Autour du clocher qui a perdu son desservant, quelques maisons veillent un cimetière riche de toute une histoire !

Un peu à l'écart, la mairie-école qui n'enseigne plus depuis longtemps. Les habitants des hameaux disséminés dans la campagne ont perdu jusqu'à leur identité spécifique et ne reconnaissent plus leur saint. Pas un café à l'horizon. La mort quoi ! Pourtant depuis plus d'un an, le monde entier découvre Saint Coultz, son Celta Noir et son conseil des sages ! Grâce à la volonté, au dynamisme de son nouveau maire originaire du Togo, le village va retrouver en juin prochain une maison du peuple digne de ce nom avec une vraie horloge pour dire le temps qui passe. Ce sera la première étape architecturale de la résurrection d'une société locale qui, grâce à la médiatisation d'une action municipale, a déjà recouvré son âme. Sous le regard amusé ou paternel de Marianne-Bardot et de François Mitterrand, Kofi Yamgnane, élu Breton de l'Année 1990, s'explique sur sa passion pour une terre symbole et une intégration réussie.

viennent me demander d'être sur une liste opposée au maire sortant. J'ai accepté mais je ne croyais absolument pas à mon élection. Surprise, en mars, je suis le mieux élu de St-Coultz et j'entre donc dans l'opposition du Conseil Municipal.

Quand arrive l'échéance de 1989, je ne souhaitais pas qu'il y ait de nouveaux deux listes car j'avais senti que cette initiative avait divisé le village. Alors, j'ai proposé une liste ouverte. Là encore, j'ai été élu dès le 1^{er} tour mais des clivages ont vu le jour et c'est peut-être là que le mot racisme est apparu bien que, pour moi, ce ne soit pas une question de couleur de peau mais plutôt le fait d'avoir perdu le pouvoir. C'est vrai qu'une dame, à cette époque, a déclaré sur France Culture "il y a assez de blancs dans la commune, il n'y a pas besoin d'aller chercher un noir pour être maire", mais je suis persuadé qu'elle exprimait moins du racisme que de la rancœur personnelle.

A.M. - Une fois installé à la mairie, quelles ont été vos premières actions ?

K.Y. - Depuis le départ, mon

peut-on marginaliser autant de monde ? Ensuite, ces gens connaissent bien ce village et savent ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Ils ont l'expérience. Je viens d'une civilisation où les vieux sont vénérés parce qu'ils ont la connaissance. Ici, ce sont eux aussi qui sont la mémoire vivante du village. Il est normal de les prendre en compte et je ne comprends pas pourquoi on a fait autant de publicité autour de cette affaire. En France, on finit par dire aux vieux qu'ils ne servent plus à rien et ils ont intégré eux-mêmes l'idée. Vous savez, lorsqu'on est culturellement marginalisé, on finit par croire que la culture dominante est meilleure. Mais c'est faux.

A.M. - Comment la population a-t-elle perçu ce groupe ?

K.Y. - Au début, je suis allé voir l'ancien maire qui a 68 ans pour lui dire ce que je voulais faire. Il m'a répondu "c'est un gadget. Ces gens là ne sont pas habitués à discuter ensemble". Il a ajouté "les personnes âgées ne constituent pas de classe sociale, il n'y a pas de raison de leur faire un sort à part". Ce jugement m'a bouleversé et j'ai décidé de créer malgré tout le Conseil des Sages. Pour moi qui suis étranger d'origine, et que le crachin breton ne rendra jamais blanc, ce groupe d'anciens me permet de mieux connaître les habitudes du pays et de ne pas faire d'erreurs. De plus, j'ai découvert que ce groupe pouvait être un vecteur d'information en transmettant ce qui se passe à la mairie.

A.M. - Mais qui prend les décisions ?

K.Y. - Le Conseil municipal bien sûr. Les anciens sont là pour donner leur avis et dire comment ils ressentent nos projets. Aux conseillers ensuite de choisir. Mais je dois dire que jusqu'à maintenant, nous n'avons eu à gérer aucun conflit entre les décisions du Conseil des Sages et celles du Conseil municipal.

BRETAGNE ET TOGO : DEUX CULTURES TRÈS PROCHES

A.M. - Le Conseil des Sages est un "transfert" de votre propre culture. Si l'on voulait dresser des parallèles entre votre culture togolaise et la culture bretonne, quels seraient-ils ?

K.Y. - Ils sont nombreux : tout d'abord, la culture matrilinéaire :

dans mon ethnicité, la place de la femme est essentielle, c'est elle qui gouverne le clan, assure jusqu'à 7 ans l'éducation des enfants qui, s'ils sont garçons passent aux mains des hommes et s'ils sont filles restent aux mains des femmes pour l'éducation à la vie sociale, à la vie sexuelle, aux travaux des champs... En Bretagne, la femme a aussi un rôle très important.

Autre point de comparaison : le sens de l'hospitalité qui, au Togo comme en Bretagne, est très développé. Cela, je l'ai retrouvé chez mes beaux-parents, par exemple, à la Forest-Fouesnant où la porte est toujours ouverte et où il y a un bol disponible sur la table au cas où quelqu'un passe. Chez moi, c'est comme cela.

L'après au travail est une qualité que l'on retrouve autant en pays basaar qu'ici. Les gens travaillent beaucoup.

Je pourrais citer aussi l'importance de la culture orale : chez moi, le conte est la véritable éducation orale. Il dit ce qu'il faut faire, ce qu'il faut respecter et cela se termine par une morale. La Bretagne est aussi une grande terre de contes. Le pays basaar, nous avons aussi le culte du menhir qui est le fétiche tutélaire de la famille, de la tribu, de l'ethnie. C'est là qu'on fait les sacrifices aux ancêtres.

La religion joue un grand rôle : il y a un dieu unique mais aussi des intermédiaires que l'on prie en allant, par exemple, dans les fontaines demander la naissance d'un enfant.

A.M. - Vous avez vécu la même acculturation du fait de la présence de missionnaires par exemple ?

K.Y. - C'est exact. J'ai vécu ce qui chez vous s'appelle le symbole et chez moi "le signal". C'était une

Charles Josselin aussi...

Charles Josselin est aussi l'homme de l'année 1990.

Avec le changement de nom en mars dernier, les Côtes-d'Armor sont devenues le fer de lance de la Bretagne tout entière. Plus personne ne se hasarde à suivre ce département à côté de Roubaix ! Il y a perdu le nord et réintégré sa terre d'origine.

On sait maintenant que cette opération, menée de main de maître par Charles Josselin, président du Conseil Général, député, président de la délégation de l'Assemblée Nationale aux communautés européennes, a eu des retombées très positives. Une étude du cabinet



Clémentine a révélé récemment que le département ayant connu la plus grande notoriété en 1990 était celui des Côtes-d'Armor. L'impact sur le tourisme a été incontestable et, de toute évidence, c'est la Bretagne tout entière qui a bénéficié de cette campagne.

LES NOMINES 1990

L'élection du Breton de l'Année a suscité chez nos lecteurs beaucoup d'enthousiasme et de nombreuses propositions nous ont été faites. Parmi elles, et par ordre alphabétique, Youenn Bodennec (président de Diwan), Gilbert Cabon (militant breton), Jean-Yves Cozan, Joel Cuzon du Rest (fondateur du Club de Bretagne), Yann Fouere, Per-Jakez Hélias, Edmond Hervé, François Pinaud, Patrick Poivre d'Arvor, Daniel Rouiller.

C'est autour du nom de Kofi Yamgnane que l'unanimité s'est faite. Mais un autre nom s'est largement distingué : celui de Charles Josselin, président du Conseil Général des Côtes-d'Armor, qui a largement contribué à la renommée de la Bretagne à l'occasion du changement de nom de son département.

DIXIÈME BRETON DE L'ANNÉE

Kofi YAMGNAGNE est le dixième Breton de l'Année. Ses prédécesseurs étaient Yves Rocher, Glenmor, Louis Lichou, Annie Carval (Plogoff), Per Denez, Louis Le Pensec, Edouard Leleber, Loïc Caradez, Vincent Balarç.

corne de vache que le maire nous mettais s'il nous surprenait à parler basaar. Nous avons connu cette même violence d'écraser un peuple et sa culture.

LA BRETAGNE EST UN VRAI PEUPLE

A.M. - Est-ce que cela vous a amené à militer ici pour défendre certaines valeurs culturelles ?

K.Y. - Absolument. Vous trouvez en mairie un dossier épais de courriers que j'ai adressés à Michel Rocard et à Lionel Jospin pour leur demander de s'occuper du problème Diwan. On ne peut pas admettre qu'un peuple disparaisse. Il faut sauver la langue bretonne. Je me suis exprimé clairement sur le sujet et j'ai fait voter en Conseil municipal des motions en ce sens. Je suis un farouche militant des minorités, demandant pour un peuple le droit à l'autodétermination.

A.M. - Vous parlez vous-même le breton ?

K.Y. - Je l'apprends. Il me sem-

ble normal de parler la langue du pays où je suis.

A.M. - Vous rejoignez le vœu émis par des élus bretons qui réclament la reconnaissance du peuple breton ?

K.Y. - Sans réserve ! Les Bretons sont un vrai peuple avec sa culture, sa langue. Je suis prêt à me présenter aux élections sous cette étiquette.

L'INTÉGRATION, C'EST LE RESPECT DE LA TERRE

A.M. - Vous êtes sensible à la culture bretonne mais en tant que noir, vous êtes également concerné par un problème universel : celui du racisme. L'intégration n'est pas chose facile : comment la concevez-vous ?

K.Y. - Quand on vient chez quelqu'un et qu'on veut y vivre, le minimum est de respecter sa façon de vivre. Il ne faut pas vouloir imposer sa propre culture : c'est cela coloniser. L'intégration, c'est le respect de la terre d'accueil. Bien

politique & société

Opinions

Bureaucratisme technocratique

Le bulletin des Verts n° 174 met en garde contre les nouveaux accords du GATT qui seront signés en décembre et qui régiront, à l'échelon mondial, dans les 10 ans à venir, les échanges commerciaux.

Qu'est-ce que le GATT ? Et que doit-il décider ? Le GATT est un organisme international qui détermine les accords généraux sur les barrières douanières et le commerce.

Il doit décider de l'uniformisation des barrières douanières, ce qui entraîne :
- la baisse des normes de protection de l'environnement par l'intensification de la circulation des intrants et des pesticides ;
- la baisse des denrées agricoles va accélérer le départ des agriculteurs-éleveurs, ceux-là même dont les productions nous alimentent, à notre porte, et dont la ruine nous livrera à l'incertitude de productions et de marchés lointains. Cette gestion, gaspilleuse en transports, et vraiment insensée, mènera un jour ou l'autre les hommes à la pénurie d'aliments, à la famine, ou à des prix exorbitants fixés par les quelques négociants internationaux qui seront devenus les maîtres absolus du marché mondial. Puisque les Européens n'ont pas su éviter, jusqu'ici, l'étrange déviation du GATT, ils pourront, encore moins, le redresser.

la monoculture de semences "brevetés" exigera davantage de fertilisants, suscitant ainsi des pollutions connexes. Or, par exemple, l'eau, chez nous, a déjà dépassé la limite de ce qu'elle peut supporter. Le GATT veut donc légaliser la brevetabilité d'espèces vivantes, animales (y compris les organes humains) génétiquement manipulés. Le relâchement d'organismes ainsi transformés induira des risques inimaginables pour les écosystèmes et pour l'espèce humaine.

L'érosion génétique s'aggravera. L'exploitation de la diversité biologique des Pays du Sud tombera dans les mains des multinationales. Tous les peuples du monde devront payer des royalties, pour l'obtention des brevets, aux grandes firmes qui les auront déposés. Un des aspects des plus révoltants de ces accords, c'est qu'ils seront signés sans débat démocratique et parlementaire. Voilà qui rappelle le scandaleux "partage du

monde" au moment des Grandes Découvertes !

A part les agriculteurs, directement et les premiers menacés, qui se préoccupent, en Bretagne et en France, de ce GATT quasiment inconnu ?

Personne évidemment ! Alors que les projets que cet organisme européen compte se donner le droit de concrétiser attenteront à la liberté de tous les hommes de la Terre et, finalement, à leur santé. Nous attendons, nous Bretons, de l'Europe, une sagesse supérieure...

Et pourtant, elle accouche du GATT, émanation du bureaucratisme technocratique le plus inconscient ! D'un tel bureaucratisme technocratique on peut apprécier les impacts négatifs sur les pays de l'Est tant sur l'économie que sur l'écologie. Le GATT livrera des hommes encore libres - en vérité, déjà sous libéré surveillé - aux Gros Marchands internationaux. Leur dictature s'avère plus proche que nous le croyons. ■

EDITH PÉRENNOU

"Les agglomérations à la recherche de leur identité"

Les 20 ans du district de Rennes

Qu'est-ce qu'une agglomération aujourd'hui ? Quels en sont les enjeux ? Quelles voies politiques et institutionnelles permettront de répondre aux défis qu'elle pose ? C'est à ces questions que tenteront de répondre les universitaires, chercheurs, élus et décideurs économiques participant au colloque qu'organise le District de Rennes, sur le thème "Les agglomérations à la recherche de leur identité", les 13 et 14 décembre au Triangle (Rennes).

Par cette initiative, Edmond Hervé, président du District et député-maire de Rennes, entend souligner qu'à la veille d'une nouvelle étape de la décentralisation et au moment où le District (28 communes) fête son XX^e anniversaire, il est important de réfléchir à la coopération intercommunale, l'aménagement du territoire et l'identité des villes. ■

99 78 (22)

La Gacilly

L'avenir du monde rural

Alain Madelin a présenté les Etats Généraux de l'opposition et annonce la tenue de leur prochaine convention à La Gacilly les 7 et 8 décembre sur le thème : "l'avenir du monde rural".

Au terme du débat "des propositions concrètes doivent être présentées avec la volonté de renouveau le débat politique, a précisé Alain Madelin, pour permettre d'inverser les tendances si l'on ne veut pas accepter passivement la désertification de nos campagnes. Certes, il ne faut pas laisser certains de nos agriculteurs dans la détresse et rechercher avec eux les moyens de sortir de la crise en proposant une nouvelle dynamique économique pour notre agriculture. Mais il faut aller au-delà des problèmes agricoles pour donner toutes ses chances au monde rural".

Les différents ateliers travailleront à mettre au point leurs rapports le vendredi et le samedi dans la matinée ; Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac viendront à La Gacilly dans l'après-midi du samedi pour conclure les débats par un ensemble de propositions. ■

Revs. 99 79 11 79.

La CRB et le Val

Dans un tract, la Commission Régionale de Bretagne/KRB demande que la municipalité de Rennes revienne sur son projet de métro sur rails (le Val) et propose à sa place soit l'extension du réseau bus soit un tramway. Concernant le Val, la CRB conclut son texte ainsi :

"Vraisemblablement le coût de ce projet se situera entre 4 et 6 milliards de francs si ce n'est pas 8 en fin de parcours. On est loin des 2 milliards annoncés. Ce projet implique donc : le blocage des investissements de la ville de Rennes pour vingt ans. Finis les rêves de logements sociaux, de développement des activités de quartier, de pistes cyclables, de maison de la culture bretonne, la transformation de Rennes en quartier d'affaires de la Région Parisienne".

Et la CRB de demander l'organisation d'un référendum comme cela a été fait à Brest. ■

EDITO

Le service de la Bretagne

Créé pour le service de la Bretagne, il était normal que *Armor* magazine s'attache à honorer les femmes et les hommes qui ont la même passion. Et c'est ce qui nous a amenés en 1977 à décider de consacrer, chaque fois que cela semblerait justifié, le Breton qui aura, dans l'année, le mieux œuvré, par ses initiatives et ses actions, en faveur de la Bretagne dans un domaine ou un autre : politique, économique, culture, environnement, sports, gastronomie...

La tradition du "Breton de l'année" avait pris naissance... Mais nous n'avons pas voulu que le titre soit décerné systématiquement car, à nos yeux, il vaut couronnement. Ce n'est que dans la mesure où des propositions argumentées nous

sont faites en nombre important par nos lecteurs que notre équipe éditoriale fait un choix parmi ces propositions.

Pour 1990, un nom s'est nettement détaché, inattendu pour certains, pas pour nous qui suivons depuis longtemps avec sympathie et respect ses activités : Kofi Yamgnane, maire de Saint-Coulitz, dans le Finistère. Un homme au cœur noble et généreux qui a tellement su s'intégrer au pays qu'il a choisi qu'il en est devenu un militant passionné, qu'il se bat avec fougue pour la promotion de la langue et de la culture bretonnes. Devenu, de Paris à New York, un véritable symbole, il illustre la réalité de la vocation universaliste des Celtes, leur désir d'être à la fois, profondément, sans concession, de leur terre et du monde, la vigueur de

leur sens de la solidarité humaine qui entraîne à s'intégrer - dans le bon sens du terme - à leur communauté des hommes venus de partout : alors que le racisme étale ses grimaces dans les banlieues inhumaines des cités obèses, le japonais, le laotien, le turc, l'africain, l'anglo-saxon, l'italien qui vient ici est, très vite, des nôtres, et souvent plus proche de la bretonnité que certains Bretons de naissance.

On verra, dans l'entretien que nous avons eu avec lui, combien c'est vrai pour Kofi Yamgnane. Alors que de beaux esprits daubent sur le peuple breton comme sur le peuple corse, lui n'a pas d'états d'âme et affirme : "les Bretons sont un vrai peuple avec sa culture, sa langue". Et il se dit même disposé à se présenter sous cette étiquette à des élections.

Elections mode d'emploi

Elections... voilà le mot lancé ! Non point que, sauf accident parlementaire, nous devions voter rapidement mais parce qu'un projet de loi sur l'administration territoriale de la République doit être présenté à la présente session des assemblées par le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe. Nous avons ouvert autour de ce thème une enquête depuis notre magazine d'octobre. Elle n'est pas aisée car le projet comporte bien des trous d'ombre, bien des flous, qui ne sont sans doute pas toujours innocents car les penchants de Joxe sont assurément plus jacobins que girondins, même s'il a dû, sous la pression des événements, des hommes et des évidences, se résoudre à proposer un "statut pour la Corse". Malgré ses insuffisances, c'est un texte qui aura valeur d'exemplarité et il faudra bien qu'on le retrouve ailleurs, fut-ce avec des variantes. Cela sera-il possible avec la nouvelle loi sur l'administration territoriale ? Nous le saurons lorsqu'aura été votée la mouture définitive. Mais il apparaît que, dans le projet initial, il y ait une omission : l'adaptation

du mode d'élection des Conseillers régionaux n'est pas abordée.

C'est ce qui nous a amenés à écrire à tous les sénateurs et députés des cinq départements bretons pour leur demander si, en dehors des civiques politiques, ils seraient partisans d'un amendement en faveur d'un scrutin à la proportionnelle sur listes régionales. Le débat, manifestement, embarrassé ou, au contraire, passionné. Des réponses que nous avons déjà reçues ressortent diverses tendances :

- dans la majorité présidentielle, on est pour... bien que Michel Rocard et Pierre Joxe soient silencieux à cet égard ;

- dans l'opposition, les prises de position sont très variées. Il y a les "pour", il y a ceux qui craignent le contrôle de la désignation des candidats par les élus-majors parisiens. Il y a ceux qui ont peur que les zones peu peuplées soient sous-représentées. Il y a ceux qui sont "pour" en souhaitant que cela donne l'occasion, sur les mêmes structures, de jumeler élections régionales et élections européennes. Il y a enfin les tenants du départementalisme, qui sont donc contre la proportionnelle régionalisée.

Ces derniers viennent de marquer un point : en effet, l'Assemblée nationale a voté un texte regroupant élections cantonales et régionales. Ce qui est un non-sens ! Il reste à se battre pour que les modes de scrutin soient quant même différents ; cela compliquerait les choses mais n'est techniquement pas irréalisable. Nous poursuivons le débat en demandant aux élus, notamment aux conseillers régionaux actuels, de nous adresser leurs suggestions, en espérant que celles-ci pourront aider à améliorer ce projet Joxe qui en a bien besoin.

En attendant, nedelec laouen !

YANN POILVET



► sûr, celui qui accueille doit avoir une vision ouverte et accepter que l'autre puisse être différent, qu'il n'ait pas la même culture...

En France, les problèmes d'intégration se rencontrent surtout avec les Arabes parce qu'en plus des différences culturelles, il y a les différences de religion. Il est difficile de vivre en musulman ici : ils doivent le savoir et le comprendre.

A.M. - Revenons à St-Coulitz : que voulez-vous y laisser ?

K.Y. - D'abord, je voudrais que les habitants de St-Coulitz aient une identité et que la commune soit reconnue.

Ensuite, qu'en 1995, il n'y ait plus un seul chômeur ici et je crois que j'y arriverai.

Enfin, si les gens me font confiance, j'aimerais tenter un second mandat afin de poursuivre ce que j'ai entrepris et notamment la revitalisation du bourg qui me paraît essentielle.

A.M. - Récemment, vous avez révisé la Marianne d'Or. Pourquoi ?

K.Y. - Je ne trouvais pas la distinction méritée. J'avais reçu le prix du civisme 1990 et cela me suffisait. J'ai proposé un autre maire du Finistère qui s'est battu pour la Bretagne : c'est Alphonse Arzel.

JE SUIS FIER D'ÊTRE BRETON DE L'ANNÉE

A.M. - Peu de temps après, nous vous annonçons que le comité éditorial et les lecteurs de notre magazine vous décernent le titre de Breton de l'année 1990 ; vous avez été visiblement ému et heureux. Pour quelle raison ?

K.Y. - Pour moi, être Breton de l'année, c'est un hommage réel à la population de St-Coulitz et à la Bretagne tout entière. C'est la reconnaissance totale d'un pays qui m'a accepté.

Je n'ai plus aucune justification à donner après ça.

C'est en même temps un espoir pour tous les gens qui sont transplantés que l'intégration est possible.

Je n'avais jamais envisagé d'obtenir un jour ce titre et il va devenir ma fierté.

A.M. - Est-il facile d'être un celtique aujourd'hui ?

K.Y. - Absolument. Et Santik Du alors ? ■

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET A.G. HAMON

IDENTITE

Interrogés, les Saint-Coulitziens reconnaissent que depuis que Kofi Yamgnane est maire, ils n'hésitent pas à dire qu'ils sont de St-Coulitz. Et leurs interlocuteurs savent où cela se trouve. Message reçu 5 sur 5.

Autour du projet de loi Joxe

Pour ou contre le scrutin proportionnel régionalisé ?

Dans nos deux précédents numéros, nous avons évoqué le projet de loi Joxe sur l'administration territoriale. Dans le cadre du débat que nous avons ainsi ouvert, nous avons adressé la lettre suivante à tous les députés et sénateurs des 5 départements bretons.

LETTRE AUX PARLEMENTAIRES DE BRETAGNE

"Mesdames et messieurs les parlementaires, Le projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République présenté par Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, doit être débattu à la présente session du Parlement. L'hypothèse d'une adaptation du mode d'élection des conseillers régionaux, qui avait été un temps envisagée par le gouvernement, ne semble pas avoir été retenue. Et pourtant tous les observateurs, quelque peu avertis, s'accordent à reconnaître que le système actuel basé sur des listes électorales départementales comporte les nombreux inconvénients que vous connaissez. La Région ne pourra véritablement s'affirmer que si le mode de scrutin est "régionalisé". Seriez-vous prêts, par-delà les clivages politiques, à prendre l'initiative, ou à soutenir un amendement visant à adopter un scrutin à la proportionnelle, éventuellement pondéré, sur listes régionales ?

Voici les passages essentiels des réponses que nous avons déjà reçues.

Réponses de la majorité présidentielle

LE BREIS : LA RECONNAISSANCE PLEINE ET ENTIERE D'UNE CIRCONSCRIPTION REGIONALE

Les députés et sénateurs socialistes de la région administrative représentent en commun les termes de la lettre adressée à Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, par Charles Josselin au nom du BREIS (Bureau régional d'études et d'informations socialistes) dont il est le président.

"La Bretagne, plus que d'autres régions, constitue une entité forte, perçue comme telle, près de ses habitants.

A moins de deux ans des élections régionales, et à l'heure où l'on évoque une modification du mode de scrutin, les socialistes bretons, réunis en Assemblée Générale le 23 juin dernier, jettent à rappeler leur attachement à une proportionnelle régionale.

Nous souhaitons que lors des débats qui ne vont pas manquer de se développer, dans les mois



Fr. Autain



J. Floch

qui viennent, le Gouvernement réaffirme sa volonté décentralisatrice.

La reconnaissance pleine et entière d'une circonscription régionale demeure une exigence pour les socialistes soucieux de poursuivre l'effort de décentralisation mise en œuvre par la loi de 1982".

FR. AUTAIN : MEME PROPORTIONNELLE QU'AUX MUNICIPALES

De François Autain (PS), sénateur-maire de Bouguenais :

"Je suis favorable à un scrutin à la proportionnelle, sur les listes régionales, sur le même modèle que celui en vigueur pour les élections municipales, mis en place par le gouvernement de gauche malgré l'opposition de la majorité de droite".

JACQUES FLOCH : PAS A L'ORDRE DU JOUR

De Jacques Floch (PS), député-maire de Rezé :

"Je ne puis que rappeler que le parti auquel j'appartiens reste partisan de la proportionnelle pour tous les scrutins, mais, à ce jour, celui-ci a décidé, comme cela arrive d'ailleurs quelquefois, que si ce point faisait bien partie de son programme il ne figurait pas à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale".

Réponses de l'opposition

LOIC BOUVARD : UNE DOSE DE PROPORTIONNELLE

De Loïc Bouvard (UDC), député du Morbihan, vice-président de l'Assemblée Nationale :

"Pour ce qui est de l'élection des conseillers généraux, je suis, en tant que C.D.S. et membre du groupe de l'U.D.C., partisan, avec Pierre Méhaignerie, et ce depuis longtemps, d'un scrutin régionalisé comportant une dose de proportionnelle.

Je ne suis pas certain que ce système sera adopté par l'Assemblée Nationale mais, ainsi

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 8

que vous me le demandez, je tenais à vous faire connaître mon point de vue qui n'a pas varié".

A. GUELLEC : REGROUPER REGIONALES ET EUROPEENNES

D'Ambrroise Guellec (UDC), député-maire de Pouldreuzic :

"Le Groupe auquel j'appartiens, l'Union du Centre, est favorable au regroupement des élections mais s'est prononcé pour une formule différente de celle retenue par M. Joxe.

Ainsi, nous préconisons le regroupement des élections municipales et cantonales, compte tenu des relations très étroites existantes dans la gestion quotidienne des problèmes entre la commune et le Département.

Nous proposons, par ailleurs, le regroupement des élections régionales et européennes, les premières se faisant par scrutin à la proportionnelle sur liste régionale et les secondes également. Ceci permettrait l'émergence d'une véritable solidarité au niveau régional capable de dépasser les clivages locaux, et aussi de faire un pas important vers l'Europe des Régions.

Mais, comme vous le savez également, une telle proposition, qui a le mérite de la logique et de la cohérence, qui va dans le sens d'une Europe politiquement et économiquement solide, n'a guère de chance d'être prise en considération par la majorité politique actuelle de notre pays. Je le regrette pour ma part bien vivement.

O. GUICHARD : COMME EN CORSE ?

D'Olivier Guichard (RPR), député-maire de La Baule :

"Je vous confirme que j'ai toujours défendu un système d'élection pour le Conseil Régional qui se situerait dans le cadre de la région. Je n'ai donc aucune réticence vis-à-vis d'un amendement qui préconiserait ce type de scrutin. J'ajoute même que, si j'ai bien compris, c'est ce qui va être proposé pour une ancienne région française qui s'appelait la Corse".

ELISABETH HUBERT : JE SUIS PARTAGÉE

Du docteur Elisabeth Hubert (RPR), député de la Loire-Atlantique, conseiller municipal de Nantes :

"Le projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République, présenté par Pierre Joxe, n'aborde pas la modification du mode d'élection des conseillers régionaux. Ce sujet est pourtant largement débattu au sein des groupes politiques.

Pour ma part, il me semble que la suppression des collèges départementaux pour l'élection des conseillers régionaux s'inscrit dans une logique d'affirmation de l'identité régionale et de renforcement de cette entité administrative, ce qui en soi serait une bonne chose.



A. Guellec



O. Guichard

Toutefois, cette "régionalisation" du mode de scrutin, moins proche de l'électeur et moins soucieuse des réalités locales, me paraît être par essence moins démocratique. En effet, en renforçant le poids des appareils politiques, elle favoriserait sans doute l'élection de personnalités politiques connus de l'ensemble de l'électorat de la région, et nuirait en même temps aux nouveaux apports que suscitent toujours l'arrivée de personnalités différentes et la prise en compte des considérations locales.

Aussi, comme vous le constatez, bien que n'étant pas hostile à la modification du mode de scrutin des élections régionales, je demeure encore trop partagée pour prendre l'initiative ou pour soutenir un amendement visant à adopter un scrutin à la proportionnelle, éventuellement pondéré, sur listes régionales".

X. HUNAULT : SCRUTIN MAJORITAIRE

De Xavier Hunault (app. UDF), député de Loire-Atlantique :

"Je suis favorable au scrutin régionalisé mais au scrutin majoritaire uninominal (et non à la proportionnelle)" (déclaration téléphonique à notre rédaction le 5 novembre).

CH. LANDRAIN : ET LES SECTEURS PEU PEUPLES ?

De Charles Landrain (app. UDC), député-maire d'Ancenis :

"De nombreux observateurs souhaitent que l'élection des Conseillers Régionaux se fasse sur des listes régionales. Cette position ne manque pas d'avantages, en particulier, celui de faciliter dans l'esprit des citoyens la relation entre le type d'élection et le mode de désignation des Membres de l'Assemblée Régionale.

Pourtant cette proposition a un très grand inconvénient ; elle risque d'aboutir à la non représentation de secteurs géographiques généralement peu peuplés. Malgré ses défauts, le système actuel assure une représentation à peu près homogène des différentes populations de la région, ce qui ne serait plus le cas avec la réforme proposée. Au moment de la composition des listes, le nombre de candidats issus des villes les plus peuplées serait certainement très important parce que c'est plus "rentable" électoralement. La représentation des départements les moins peuplés serait alors réduite, voire inexistante. Il s'agit à mes yeux d'un inconvénient majeur et c'est pour cette raison que je ne soutiendrai pas ce projet.

Et puis, à mes yeux, le véritable débat sur le renforcement de l'identité de la région est ailleurs. La loi sur le cumul des mandats - qui est positive - a eu, malgré tout, pour conséquence de voir dans de nombreux cas des personnalités importantes abandonner leur siège de Conseiller Régional.

Un nombre réduit de Maires de grandes villes et de Présidents de Conseils Généraux font partie de ces Assemblées. Ceci est inconsciemment préjudiciable aux régions du point de vue de leur "poids" politique.

Enfin, il n'y a eu jusqu'à présent, qu'une seule élection au Conseil Régional. Il s'agit d'une jeune collectivité, mais je suis persuadé qu'elle

trouvera peu à peu sa place et sa pleine identité dans la vie politique et administrative française".

B. LEGRAND : DEMOCRATIE ET EFFICACITE

De Bernard Legrand (Gauche Démocratique), sénateur de Loire-Atlantique :

"La question que vous soulevez des désignations des conseillers régionaux ne manque pas d'intérêt. Vous savez cependant, et les débats récents viennent à nouveau le démontrer, l'attachement des populations à l'élection des personnes connues, et non seulement des personnes désignées par les groupes politiques.

C'est avec la plus grande attention que j'envisagerai tous les amendements qui pourraient être présentés, et que j'interviendrai en fonction de ce qui m'apparaît la représentation la plus démocratique et la plus efficace au Conseil Régional".

MONIQUE PAPON : PROPORTIONNELLE REGIONALISEE

De Monique Papon (UDC), député de Loire-Atlantique :

"Je suis personnellement favorable à un mode de soutien proportionnel régionalisé pour l'élection des conseillers régionaux, élection qui devrait de plus être jumelée avec celle des députés européens.

Le groupe Union Du Centre (U.D.C.) auquel j'appartiens à l'Assemblée Nationale défend déjà depuis longtemps cette proposition et je soutiendrai évidemment tout projet de loi allant dans ce sens".

CH. MIOSSEC : POUR LE SCRUTIN DEPARTEMENTAL

De Charles Miossec (RPR), député du Finistère, président du Conseil Général, maire de Landivisiau :

"Vous avez souhaité connaître mon sentiment sur l'éventuelle adoption d'un amendement visant à adopter un scrutin à la proportionnelle, sur listes régionales, pour l'élection des conseillers régionaux, dans le cadre du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République. Je suis au regret de vous indiquer que je ne suis pas favorable à une telle modification. Je demeure attaché à un scrutin départemental, même pour de telles élections. Un tel scrutin de proximité me paraît plus à même de refléter les réalités du terrain".

(à suivre)



Loïc Bouvard



Ch. Miossec

EMSAV : DANS LA BRETAGNE INTEGRALE

Le MRC-B, les Verts de Bretagne et la quasi-totalité de l'Emsav (UDB, POB, CRB, Frankiz Brezh, par exemple) sont également pour un scrutin régional à la proportionnelle mais sur les cinq départements de la Bretagne réelle.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 9

Chekennoù evit ar Brezhoneg
Crédit Mutuel de Bretagne
LE SEUL A VOUS PROPOSER LE CHEQUIER EN BRETON

POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE
LA RELIURE D'armor
Dix tomes - Balastron cuir
Format 28x x 22x
La reliure (pour une année)
80 F + 20 F frais de port et d'emballage.
A commander à nos bureaux

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?
Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT les demandes d'emploi

l'avenir de la Bretagne
journal national breton fédéraliste européen mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F de soutien à partir de 120 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. RENNES 1132 86 J

LIVRE XVI (septembre 1989 à août 1990)
DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE par Raymond Letertre
Franco : 33 F à Armor-Magazine



La remise du prix

Le Prix Territoria a été remis à Pierrick Hamon par Catherine Trautman, maire de Strasbourg, au nom du jury, en présence de Pierre Méhaignerie, Michel Giraud, président de l'Association des Maires de France, Rodolphe Pasco, maire de Valence et président du Conseil Général de la Drome, etc... Thierry de Beaucé, retenu au dernier moment à l'Élysée pour accueillir le Premier Ministre espagnol, avait envoyé son directeur de cabinet.

Ce prix récompense surtout la volonté d'ouverture du Conseil Général des Côtes-d'Armor, de plus, un prix spécial a été remis à Pierrick Hamon par Bernard Forge au nom de la SCREG-Île-de-France.

On remarquait sur l'estrade, outre Pierrick Bonte et Catherine Trautman, Pierre-Yvon Tremel, premier vice-président du Conseil Général, et les ambassadeurs de Tunisie (Brahim Turki) et du Niger (Yacoubou Saniou).

Notes photo : Sur la scène du CNIT, de g. à dr. Pierrick Hamon, Brahim Turki, P. Y. Tremel, Catherine Trautman, Yacoubou Saniou.

Le prix Territoria 90 au Conseil Général des Côtes d'Armor

Au CNIT - Paris La Défense, dans les locaux du plus grand centre de communication du monde, s'est tenue le 13 novembre la 4^e Convention Territoria, présidée par Richard Sintès, en présence d'une foule de personnalités politiques et économiques.

Un colloque : "Qu'attendent les Français de leurs administrations locales" animé par Jean-Jacques Bourdin, de RTL, précédait la cérémonie de remise des "oscar" conduite par Pierre Bonte de FR3. A grand renfort de "light-shows" et de décibels - communication oblige - cinq prix destinés à encourager la modernisation locale ont été remis à des fonctionnaires particulièrement innovants ; ils sont l'équivalent des "Marianne d'or" pour les élus.

Notre collaborateur Pierrick Hamon, chargé de mission au Conseil Général des Côtes-d'Armor, qui avait concouru au nom du résident Charles Josselin et du directeur général des Services, Emile Bourdeix, a ainsi reçu son prix des mains de Thierry de Beaucé, ministre secrétaire d'Etat aux Relations Internationales ; une récompense qui reconnaît la démarche du Conseil Général des Côtes-d'Armor en matière de Coopération décentralisée tant avec le Gouvernement de Gabès, en Tunisie, qu'avec le Département d'Agadès, au Niger, dont les ambassadeurs étaient présents au CNIT.

L'ouverture des collectivités sur le monde constitue en effet le point fort de cette manifestation. Cinq autres prix ont également été attribués : gestion du patrimoine, vie locale, management, communication, meilleure invention. Ce dernier est allé à un autre Breton : Mme Le Gall, de la D.E.E. d'Ille-et-Vilaine, pour un projet relatif à l'offre financière. Le projet de Pierrick Hamon concernait la mise en place d'un "réseau organisé d'échanges", sorte de "tableau de bord" de tout ce qui se fait dans les Côtes-d'Armor en matière d'échanges et de relations extérieures, aussi bien à partir des collectivités locales que des associations, établissements d'enseignement ou entreprises.

Thierry de Beaucé et Charles Josselin en ont profité pour présenter les premières Assises Nationales de la Coopération Décentralisée qui devraient, à leur initiative, se dérouler à Rennes les 19 et 20 novembre. Nous en re parlons.

Développement local et ouverture sur l'extérieur sont en effet deux concepts inséparables. Pas seulement à Territorial... Et dans les Côtes-d'Armor si l'on se réfère au large écho que cette manifestation a rencontré. ■ Y.P.

ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.

LERSO

Développement économique et identité culturelle

Lersco : ce nom est celui d'un laboratoire de l'Université de Nantes qui organisait, du 15 au 17 novembre, le deuxième colloque d'ethnologie bretonne. Notre collaborateur Hervé Le Borgne y intervenait sur le thème : "quelles atelles à la fracture entre développement économique et identité culturelle bretonne". Parmi les propositions émises pour réduire cette fracture, nous avons noté les éléments suivants :

D'autres "appels d'offre" pourraient être pris en charge dans le cadre de collaborations Université-Entreprise. En particulier le problème de l'onomastique, qui passionne tant de gens, justifierait le développement d'un Système Expert, expert en explication des noms de gens et de lieux. Ce nouveau paradigme de l'Intelligence Artificielle devient largement opérationnel et les efforts réalisés entre Brest et Lannion n'y sont pas étrangers. Lorsqu'une base de données intelligemment organisée sera capable de proposer, pour un pont, un lotissement ou un technopôle le nom qui lui soit vraiment propre...

L'ART DU TALUS ET DE LA DOUVE

D'autres propositions encore sont plus floues et s'adressent plus à une Europe en devenir qu'à un Etat qui confond, par habitude ou par vocation, réalisations culturelles et bétonnage parisien. Il s'agirait par exemple de rechercher une solution au problème de ce nouveau totem du modernisme qu'est le Poteau, Téléphonique, électrique, signalétique, touristique... bref, catastrophique, et dont l'édification passe certainement par des techniques ardues d'optimisation des intérêts de chacun, mais vraisemblablement aussi par une redécouverte de l'art du talus et de la douve.

LE BRETON, APPROCHE EFFICACE DU POLYGLOTTISME EUROPEEN

Sur un plan entièrement différent, les enseignements secondaires et supérieurs sont en permanence confrontés aux difficultés que pose la

nécessité d'intégrer une deuxième langue. Toutes les études sur ces questions linguistiques convergent pour constater aussi bien l'échec des méthodes employées jusqu'à présent, que la nécessité d'une immersion de l'étudiant dans le milieu linguistique et que la facilité des bilingues ainsi formés à aborder d'autres idiomes. La conclusion s'impose d'elle-même qui propose le breton en zone bretonnante comme approche efficace du polyglottisme européen.

Enfin, mais l'imagination peut-elle avoir une ruine bien des chefs-d'œuvre de nos héritages. Est-il donc complètement irraisonné, avec tout ce que ce mot comporte désormais de connotation péjorative, de rapprocher ces deux constatations ? Ou faut-il indubitablement sacrifier toutes ses chapelles et ses aedoucs pour continuer à enlaiser, dans des habitations à loyers même plus modérés, ceux que l'on a contrainsts à abandonner leurs terres ? ■

alliamm

(Directeur : Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE
Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
16, rue des Fours-à-Chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 53496 Paris



186^e CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

par Raymond Leterte

QUI A VU DEMAIN ?

C'est pour obtenir l'unanimité que les deux assemblées régionales ont longuement débattu sur des textes où il leur paraissait pour leur crédibilité.

En une séance de pré-ouverture à la session ordinaire, le 29 octobre, le Comité Economique et Social (CES) a mis au point, à l'intention du Conseil Régional (CR), un avis unanime sur : "des actions prioritaires confortant le trafic trans-manche de l'Arc Atlantique".

A cause d'une seule voix contre, le CES manqua de peu l'unanimité à propos de la consultation sur le schéma directeur des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Au bout de 135 minutes, le CR en revanche fit bloc sur le sujet le 5 novembre.

Il lui fallut presque autant de temps pour dire à l'unanimité des votants que la Bretagne était prête à recevoir de nouvelles prérogatives, comme celles qu'un projet de loi envisage pour la Corse.

Les lycéens s'imposent dans l'actualité, les deux premiers thèmes évoqués ne seront repris que dans une prochaine chronique. Tous les sujets abordés missent sur l'avenir, mais selon un sage persan : qui a vu demain ?

AVEC OU SANS PRÉCIPIT

"Les lycéens sont dans la rue" ! ; comme en vigie au rang le plus élevé de l'amphithéâtre, Louis Le Roux pensait peut-être donner l'alerte, mais tous les conseillers le savaient bien, qui avaient pu recevoir le tract de la "coordination des lycéens de Rennes", intitulé "le gouvernement se moque de nous !".

Ils étaient environ 1 500 aux abords de l'Hôtel de Courcy, à l'heure d'ouverture de la séance plénière ce 5 novembre. Tenant compte de l'événement, Yvon Bourges ajouta quelques réflexions chiffrées à son allocution écrite : "avec huit nouveaux lycéens construits ou en chantier depuis quatre ans, la Région prouve qu'elle est à l'écoute des besoins de notre jeunesse".

Pendant ce temps, et à sa demande, quelques conseillers autour du président de la commission "éducation formation", Gérard Pouchet, recevaient dix lycéens, délégués par les dix lycées participant à la manifestation, ils réclamaient certes "plus de locaux appropriés", et la Région était la bonne porte, mais surtout, "plus de profs, d'ATOS, de

profes, de matos (matériel) récents" ; ce serait pour leur prochaine halte, au Rectorat d'Académie.

Et Yvon Bourges de préciser : "de 1986 à 1991, l'apport de l'Etat en Bretagne a augmenté de + 24 %, la part de la Région de + 550 %. En cinq ans nous avons réalisé 18 600 places nouvelles en lycées publics, au lieu des 12 000 prévues (chro. n° 184). Sans chercher à polémiquer, il faut bien dire que si l'Etat avait été plus audacieux dans la décentralisation, les Régions auraient été plus à même de faire face".

C'était inévitablement déclencher la polémique. Clément Théaudin contre-attaqua : "Si la décentralisation n'a pas progressé avant 1981, elle a bien avancé depuis ! Si en matière de formation la Région n'a pas été absente, elle n'a pas non plus été présente ; elle n'a vraiment pas été à la hauteur de l'enjeu". Des huées fusèrent des bancs de la majorité.

Il contesta aussi les 24 % du président : "la part de l'Etat a en fait progressé de + 86 % de 1986 à 1991". Yvon Bourges accepta d'abord de s'être trompé, puis reconfirma son premier pourcentage. Les crédits d'Etat de la DRES, dotation régionale pour les établissements secondaires, pouvaient en effet être estimés de deux façons, avec ou sans "préciput" ; c'est-à-dire en tenant compte ou non des sommes gardées par l'Etat (précipium : premier service) pour des travaux engagés dans la Région avant le transfert de compétences.

SYSTÈME A REVOIR

Clément Théaudin aurait apprécié que l'opposition fut associée à la rencontre avec les lycéens. "Ils ont demandé à rencontrer l'exécutif régional, précisait Yvon Bourges, et c'est la majorité. Quant à vous, vous réclamez maintenant des postes, mais vous en avez supprimés 5 000 !".

Scopiques sur les chiffres, Claude Champaud rappela que "les statistiques sont la forme la plus perfectionnée du mensonge. Ce qui est sûr c'est qu'on a trouvé un patrimoine de lycéens dans un état lamentable ; l'effort que la Région a entrepris, l'Etat ne l'aurait jamais fait !". Georges Lombard avança une preuve : "les professeurs, les conseils d'administration, se réjouissent d'être désormais entre les mains de la Région".

Revenant au thème de la décentralisation, Gérard Pouchet annonça le dépôt d'un vœu, qui fut examiné le lendemain. Il était rédigé

selon deux temps. "La Région demande d'abord que soit mis fin aux situations où des principes figurent dans la loi sans être appliqués ; non transfert de personnels d'administration, non compensation des charges effectivement dévolues, inégalité de fonctionnement entre l'enseignement public et l'enseignement privé...".

Dans un second temps : "qu'il soit procédé à une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les Régions, confiant à celles-ci des responsabilités élargies". Serge Morin annonça que le PC voterait contre, car "c'était là une récupération politicienne du mouvement lycéen", il était en effet largement exploité dans les considérants du vœu.

Sans en nier le bien-fondé, le PS annonça, par Clément Théaudin, qu'il voterait aussi "contre l'esprit qui inspire ce vœu". Georges Lombard ajouta un 3^e contre, mais en se dissociant du "PS, plus jacobin que les jacobins". La majorité restait assez forte pour adopter le vœu.

Une "réflexion approfondie sur l'organisation du système d'enseignement français devra être engagée". Trois jours plus tard, le 9 novembre, le CR proposait de créer un CONSEIL DES LYCÉENS DE BRETAGNE.

Puisque des conseils de délégués des élèves doivent être mis en place en novembre, dans tous les établissements, chaque lycée désignera un représentant pour une assemblée constitutive, que le président réunira au CR. Yvon Bourges en profitera pour adresser par la suite aux lycéens une information régulière sur ce que fait la Région dans les établissements scolaires de Bretagne.

Respectueux des hiérarchies, le président a d'abord demandé au Recteur d'académie de faire connaître sa demande aux chefs d'établissements, pour l'envoi des représentants à l'assemblée, qui définira le fonctionnement et la mission du CONSEIL DES LYCÉENS DE BRETAGNE.

Puis, le 16 novembre, Yvon Bourges adressa directement 200 lettres aux lycéens tant publics que privés. Pour ne pas perdre de temps, à la fixé deux réunions, correspondant à deux sections du Conseil des Lycéens : le 28 novembre pour le public, le 4 décembre pour le privé. Ainsi pourra s'instaurer un dialogue direct Région - Lycéens.

SELON LA LOI BARANGÉ

Ce fut à l'unanimité que le CR adopta un vœu demandant aux parlementaires de s'opposer, lors des débats sur la loi de finances 1991, à la suppression de la ligne concernant les crédits loi Barangé. Depuis cette loi du 28 septembre 1991, il est accordé une allocation scolaire, actuellement de 39 F par an, pour chaque élève des écoles et collèges. Primitivement le vœu demandait que cette ligne soit non seulement maintenue, mais augmentée. Clément Théaudin fit retirer le second texte, ce qui permit l'unanimité.

C'est également par référence à la loi Debré que Diwan a pu obtenir ses contrats.

Yvon Bourges rappela dans son allocution les efforts entrepris, surtout depuis avril 1988 (chro. n° 158). Le 27 juillet 1990 Diwan a passé convention avec l'éducation nationale et, depuis le 10 septembre, une grande partie des maîtres sont pris en charge sur des contrats payés par l'Etat, exactement 51,5 postes.

Pour la dette sociale, le président s'est entretenu avec les cinq départements où Divan a ouvert des écoles. Ils ont accepté de prendre en charge 50 % de la dette arrêtée au 30 juin 1990, soit un peu plus de 3 MF, sans les pénalités de retard, et au prorata des effectifs. La Région assume les autres 50 %, mais à condition que Divan présente désormais des budgets en véritable équilibre.

"Cela va dans le bon sens" acquiesça Clément Théaudin.

★
En fin de séance le 6 novembre, le CR adopte encore un vœu "en faveur d'un statut pour la langue, la culture bretonnes et pour les autres langues et cultures régionales".

Jean-Claude du Chalaré entendit nuancer "le bilinguisme", mais Jean-Pierre Thomlin le rassura : "quant au gallo, il n'a rien à superlaté", car "c'est inscrit dans les droits de l'homme".

En conclusion : "le CR de Bretagne insiste à nouveau auprès du gouvernement pour qu'il permette au parlement de discuter, au cours d'une prochaine session, la série de propositions de lois enregistrées".

Nombre de colloques alimentent les dossiers des conseillers. Ainsi la rencontre inter-régionale "langues et cultures spécifiques" des 6-8 juin à Rennes, avec le Conseil Culturel de Bretagne, en association avec le Comité Breton du Bureau européen pour les langues moins répandues ; les 48 rencontres régionales de l'enseignement des langues régionales à l'école publique, les 27-28 octobre à Douarnenez, où Pierre Le Treut représentait le CR ; enfin à Nantes les 15-17 novembre, le colloque "identités culturelles et développement économique, organisé par l'Institut Culturel".

CORRIGER LA LOI FALLOUX

Public-privé, le débat redevint houleux quand il s'agit d'arrêter les subventions prévisionnelles de fonctionnement aux établissements d'enseignement public pour 1991.

Tout le monde semblait d'accord pour adopter deux prévisions préparées dans le rapport : revaloriser les crédits pédagogiques directement liés aux enseignements ; prise en compte de la "crise du golfe", en prévoyant la possibilité d'acheter les produits pétroliers de chauffage sur la base d'un coût augmenté de 50 %.

Mais un tableau, glissé dans un rapport complémentaire, chiffrait l'apport 1991 de la Région à 2,8 MF pour les établissements publics, contre 2,6 MF en 1990 soit + 7,7 %, et à 3 MF contre 2,5 MF pour l'enseignement privé sous contrat, soit + 20 %.

"Ce n'est pas suffisant pour le public, c'est trop pour le privé", s'exclama Clément Théaudin, appuyé par Pierre Bourges, Jacques Fauchoux et, dans un autre style, par Serge Morin qui se vit même copier le micro pas le président.

Celui-ci ne cédait pas d'un centime : "nous nous devons d'aider les parents à exercer leur liberté. Cela vous choque, mais la majorité prend ses responsabilités, sans pour autant négliger l'enseignement public".

Yvon Bourges, sénateur, fit état d'une proposition de loi, enregistrée au Sénat le 23 octobre et signée par les onze sénateurs bretons d'opposition, avec leurs collègues de leurs diverses formations politiques. "Il s'agit de modifier la loi Falloux" ("Il s'agit de modifier la loi Falloux"), fit une voix qui dit, depuis le 15 mars 1980, limite la part des collectivités locales à 10 % des

dépenses annuelles de l'établissement privé. L'article 69 deviendrait : "Les établissements privés peuvent obtenir des collectivités territoriales un local et une subvention", sans limite.

Dans son rapport sur les subventions prévisionnelles, Célestin Blévin souligna la dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive, portée pour 1991 à 14,40 F par élève, soit + 4 %.

Il fit aussi ressortir les charges croissantes de l'enseignement supérieur en lycée : technique supérieure, préparation aux grandes écoles. Alors qu'en 1986 ces sections comptaient 3 971 étudiants, ils sont actuellement 6 779, soit 70,7 % de plus.

PAS DE 4^e UNIVERSITÉ CLOCHARDE

Ce fut à partir d'un vœu déposé par dix Finistériens que le CR se lança dans une réflexion sur une 4^e UNIVERSITÉ en Bretagne.

D'entrée, "le CR s'étonne de l'annonce de cette création, en pleine réflexion sur l'Université 2000 (chro. n° 182), mais ne peut s'en réjouir". Ce fut en effet une surprise d'apprendre, le 12 octobre, que le ministre de l'Éducation Nationale avait décidé, avec le Conseil supérieur des Universités, de créer l'Université de Bretagne Sud, UBS, sur les pôles éclairés de Lorient, Vannes et Quimper.

Le paysage universitaire régional, PUR, en sera bouleversé. "Il doit correspondre à un aménagement du territoire régional, poursuit le vœu, mais en aucun cas déstabiliser l'existant, ni sauter l'étape de la consolidation en cours, notamment celle de l'UBO". Les déclarations ministérielles étaient assaisonnées sur ces points. Bernard de Cadénet aurait souhaité réclamer plus clairement une priorité pour l'UBO, il accepta la forme proposée.

La première forme du vœu demandait de plus que le siège de cette 4^e université soit à Brest. Rapporteur de la commission, Gérard Pouchet fit savoir qu'elle avait voté contre cette localisation. Georges Lombard fit valoir que ce n'était qu'un avis et que le CR pouvait fort bien ne pas suivre la commission.

Très facilement, l'accord se fit toutefois pour éviter trop de précision. "Nous nous prononçons sur le principe, dit Célestin Blévin, pas sur le lieu". Serge Morin n'était pas pleinement satisfait, mais annonça qu'il voterait le vœu ainsi allégué. Clément Théaudin également se ralliait à la demande "d'une étude prospective, une étude d'impact sur les lieux existants".

L'unanimité se fit encore pour "demander qu'il n'y ait pas d'universités à deux vitesses, mais que cette nouvelle le soit à part entière". Attention, alerta Claude Champaud, "notre débat est un peu surréaliste, on oublie les moyens nécessaires ; pourra-t-on faire face aux charges de véritables 3^e cycles et de recherche ? sinon nous aurions une université clocharde".

Gérard Pouchet insista sur la finale : "que la décision soit prise ici et pas ailleurs" ; comme il a clairement laissé entendre un conseiller du ministre : "ce sera aux Bretons de décider". "Il nous faut prendre le temps de la réflexion". Roger Le Prohon rejoignait Gérard Pouchet : "il nous faut un vrai débat, autrement qu'à l'occasion d'un vœu".

AUSSI TYPÉE QUE LA CORSE

Treize conseillers, pour la quasi-totalité finistériens, avaient présenté au CR le vœu que l'Académie de Rennes devint l'Académie de Bretagne. Au nom de sa commission,

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 12

Gérard Pouchet fit valoir que toute académie porte le nom de sa ville-siège. Le vœu fut retiré.

En réalité, trois académies ont un patronyme plus large : Antilles-Guyane et Réunion en Outre-Mer, et celle de la Région pour la Corse.

Depuis le Conseil des Ministres du mercredi précédent, le 31 octobre, le cas particulier de la Corse avait fait "gamberger" les esprits ; il faut bien utiliser une expression "populaire" quand il s'agit du "peuple". Un projet de loi Joxe était enregistré à l'Assemblée Nationale le 2 novembre, qui proposait un statut spécial pour "le peuple corse, composante du peuple français" (article 1).

À la session du CR, 22 membres du PS déposèrent un vœu "relatif à la reconnaissance officielle du peuple breton", parmi les 8 autres, certains étaient absents, dont comme d'habitude le ministre Louis Le Pen-sec, quelques-uns avaient préféré ne pas signer. C'est Roger Le Prohon qui commenta le texte, distribué en séance en feuilles massicotées, d'où avait disparu l'entrée "Conseil Régional".

"Le mot 'peuple' n'est pas restrictif ; le peuple breton est bilingue, bi-culturel ; il a même un mare africain, un littérateur japonais... à ce dépendant ses symboles propres ; malheureusement la Région a adopté un logo ridicule, qui nous voit des couvertures de documents semblables à du papier de salle de bains ; les symboles doivent être respectés... L'encyclopédie bretonne aurait dû les mettre en relief, par la longue Histoire de la Bretagne, sa vitalité culturelle... ; dommage qu'elle ait été abandonnée".

"Il faut bien reconnaître que le terrain des 'peuples' n'est pas neutre. L'exemple de l'Est montre que toute émigration libre aussi des nationalismes, par exemple Roumains-Hongrois".

Pour Louis Le Roux, s'engager sur "la symbolique demanderait plus de réflexion ; elle n'est qu'amorcée par Roger Le Prohon ; aussi le PC ne prendra pas part au vote".

Quand elle eut connaissance du vœu, le premier jour, la majorité chercha la parade. Afin, elle aussi, de ne pas prendre part au vote, et laissant le PS tout seul avec son appel au gouvernement, elle fourbit l'argument de non-recevabilité, ce qui serait tout différent d'un refus, aux yeux de l'opinion publique.

Le lendemain même une meilleure solution fut trouvée : le vœu PS étant irrécusable, une autre rédaction fut soumise à l'assemblée. C'est Claude Champaud qui la présenta. Il l'avait préparée avec Arnaud Cazin ; ils sont tous les deux au Conseil d'État.

L'article 1 de la Constitution de 1791 proclame que la souveraineté est une et indivisible ; celle du 4 octobre 1958 ne revient qu'UNE communauté. Le mot 'peuple' peut être pris dans bien des acceptions... si l'on se rappelle que PLOU vient de PLEBS, il y a de nombreux peuples en Bretagne ! Mais, dans le sens INSTITUTIONNEL, le 'peuple' s'oppose à la Constitution : le Conseil d'État a été net ; il restera au Conseil constitutionnel à se prononcer".

"Ceci dit, l'identité culturelle, économique, sociale géographique de la Bretagne est aussi forte qu'en Corse. Et si le gouvernement pense possible une INSTITUTION SPECIALE pour la Corse, nous la demandons aussi pour la Bretagne".

Clément Théaudin obtint une suspension de séance afin d'examiner de plus près le texte

de Claude Champaud, distribué en forme d'amendement.

Vingt minutes plus tard le PS s'était rallié à la nouvelle rédaction. "Je prends acte du refus du CR de se prononcer sur notre vœu", fit, amer, Clément Théaudin, avant de limer le dernier paragraphe de la majorité.

Après référence aux projets législatifs, tendant à accroître les prérogatives régionales de la Corse : "le CR de Bretagne souhaite être en mesure d'assumer l'intégralité de ses responsabilités pour l'exercice de prérogatives et libertés nouvelles conférées à ses institutions".

Le PC avait quitté la salle, tout le reste du CR se retrouva UNANIME. Mais la Corse est une île, la Bretagne seules un presqu'île, qui plus est, solidement armées au continent par le Massif Armoricain.

2 MILLIARDS

Au titre de la DM2, le CR accepta les 93,35 MF de dépenses supplémentaires proposées dans le rapport du Président. Un part importante - 38,6 % - sera consacrée à un aménagement de la dette due aux emprunts. En effet, aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé au titre de 1990, et normalement ne le sera d'ici la fin de l'année ; les rentrées de fonds propres devraient être suffisantes pour faire face aux besoins de paiement.

Or la Région dispose d'une enveloppe lycées de 49 MF, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux fixe intéressant de 5,8 %, sur 15 à 20 ans. Autant en profiter : la totalité de cet emprunt sera réalisée d'ici fin décembre.

Cela permet de réduire par ailleurs la charge de la dette en anticipant le remboursement du capital de deux emprunts soustraits, eux, à France, soit 36,85 MF. Cette double opération se traduit par des économies de frais financiers, tout en assurant un fonds de roulement satisfaisant pour la fin de l'exercice 90.

★

En additionnant le BP (chro. n° 177), la DM1 (chro. n° 181) et la DM2, le BUDGET RÉGIONAL 1990 s'élève exactement à 1 924 889 479 22 F. Pour les comptables, en tenant compte d'un certain nombre d'annulations et de transferts, le mouvement réel des inscriptions budgétaires se situe au niveau de 2 950 MF.

Ainsi, le BP, voté en janvier, a augmenté de + 9,81 % au long des mois. Que sera le BUDGET RÉGIONAL 1991 ? Le président n'avance aucune estimation, mais il dépasse les 2 milliards.

Dès le Budget primitif, les dépenses obligatoires mobiliseront 1 123 MF, soit celles de 1990 + 2,84 %. Les crédits complémentaires ne seront pas en reste. Déjà s'imposent un effort accru pour la formation, une dotation mieux adaptée en faveur du développement économique, de la culture aussi, et la création de nouvelles lignes budgétaires pour le bureau de Bruxelles et le sport.

Ce dernier est doublement mis en vedette. D'abord par l'Association Bretagne-performance (chro. n° 183), sous la présidence de Bernard de Cadénet, elle établira son règlement intérieur le 13 décembre et préparera un programme d'actions pour 0,5 MF, à soumettre au CR en janvier.

Puis une modification de l'intitulé de la commission n° 4, devenu après l'accord du CR le 6 novembre, "commission des affaires culturelles, sociales et SPORTIVES".

MOINS QUE L'INFLATION

Certes les ORIENTATIONS pour le budget 1991 restaient vagues. Sept intervenants le soulignèrent au CES, après le rapporteur Jacques Boulaud, perplexé "au regard de la faiblesse et de l'approximation des données chiffrées". "C'est une esquisse un peu sommaire" ironisa Yves Ballin ; Michel Macé fut beaucoup plus sévère : "c'est de la désinformation, ce rapport". Le vote traduisit clairement la déception : 40 abstentions, 0 contre, 40 pour.

Au CR le PC vota contre, le FN et le PS s'abstinrent, la majorité faisant confiance au Président. Il avait prévu dans son allocution : "notre budget 1991 sera un budget difficile ; le régime (chro. n° 174), il nous faudra renoncer dans les années à venir à certaines interventions, dont pourtant on ne saurait contester l'intérêt".

Les choix délicats s'imposent, de façon analogue pour les budgets des départements et des villes. Yvon Bourges annonça qu'il proposerait "la création, dans les mois à venir, d'une COMMISSION DE COORDINATION, qui regrouperait des collectivités territoriales de la Région, pour se pencher sur l'ensemble de nos problèmes".

★

Avec les orientations, les assemblées devaient se prononcer sur les ressources fiscales, afin d'affiner la proposition de budget 1991 ; du moins pour cette session, sur les taux des IMPÔTS INDIRECTS.

Il n'y avait pas de choix pour la taxe sur les mutations immobilières. Depuis 1979 (chro. n° 57), elle est au plafond légal de 1,6 %. Pour les permis de construire, le taux étant le 2^e des plus élevés de France, il convenait de ne pas insister ; il restera celui fixé en 1988 (chro. n° 217), soit 235 F.

Seul le taux sur les cartes grises sera majoré de + 4,35 %, passant de 115 à 120 F par CV.

Hors rapport, dans son allocution, le président suggéra une directive pour limiter la progression de la FISCALITÉ DIRECTE, même si le poids du prélèvement en faveur de la Région est faible face à celui des autres collectivités : "je propose une progression inférieure à l'inflation, pour marquer notre volonté de ne pas alourdir la charge des contribuables locaux".

En conséquence, il faudra sans doute faire plus appel à l'EMPRUNT, mais les aménagements de la dette (voir supra) devaient le permettre sans souci.

DÉJÀ UNE RALLONGE

Avec le sport, la deuxième ligne budgétaire nouvelle s'intitule PROMOTION EUROPÉENNE. Elle tient compte notamment de l'ouverture à Bruxelles de l'antenne commune avec les Pays-de-la-Loire.

C'est le 2 juillet que le CR, malgré les réticences rappelées (chro. n° 183), avait dit oui à cette initiative et voté un premier crédit de 0,25 MF pour la mise en place du "bureau", tout près des immeubles de la Communauté. Trois mois après, il apparaît déjà nécessaire d'augmenter de 60 % la première estimation, et c'est un crédit de 0,4 MF qu'Yvon Bourges a fait inscrire à la DM2.

Opérationnelle depuis le 1^{er} octobre, l'antenne est aux mains de Martine Allais, une Nantaise aux activités de relations publiques et de journaliste à Bruxelles depuis plus de 14 ans, dont cinq près du Comité Economique et Social des Communautés Européennes.

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 13

Au vu des statuts de l'Association de coopération créée le 13 juillet (chro. n° 183), les présidents des deux CES régionaux avaient protesté : ils n'étaient même pas associés ! Le 29 octobre, René de Foucaud fit savoir au CES qu'Yvon Bourges l'avait assuré par lettre que les statuts seraient revus.

Effectivement, dans la commission présentée au CR le 6 novembre, il était précisé : "par rapport au 1^{er} projet, il nous est apparu opportun d'admettre au sein de cette association, en qualité de membres du bureau, les présidents des deux CES". Ils étaient d'ailleurs présents à l'inauguration officielle le 14 novembre, montrant par là, souligna Olivier Guichard, que "ce bureau ne sera pas réservé à l'usage de nos seuls CR, mais ouvert par le biais des CES aux forces vives de Bretagne et des Pays-de-la-Loire qui souhaitent développer avec nous des projets européens".

Un charter d'une quarantaine de places avait été affrété pour conduire de Nantes et Rennes à Bruxelles une délégation d'invités ; ils devaient retrouver sur place autour des présidents de nombreux élus et fonctionnaires bretons de la Commission.

Mais que la Bretagne est vraiment périphérique ! Du rendez-vous à Rennes-St-Jacques au rendez-vous manqué au 5^e étage du 22 rue Marie de Bourgogne, il ne fallut pas moins de 4 heures, et presque autant pour le retour ! La plupart des conseillers désignés par le CR de Bretagne, comme membres de l'Association, étaient du voyage. Ils sont cinq : Yvon Bonnot, Alain Madelin, Joseph Kergatès, Georges Lombard, Marilyne Le Branchu, chacun ayant aussi un suppléant.

DIMENSION EUROPÉENNE DES ACTIONS

Dans leurs allocutions, les deux Présidents développèrent l'attention que porte l'Europe aux Régions, l'imbrication des Régions pour l'Europe. Membre du Conseil consultatif des collectivités régionales et locales (chro. n° 158), Yvon Bourges insista sur cet aspect, ainsi que sur l'inter-régionalité qu'a mis en relief l'Arc Atlantique.

"C'est l'une des missions de notre bureau commun", commenta Olivier Guichard : "être un point d'ancrage pour les coopérations avec d'autres Régions d'Europe. Etre une veille institutionnelle, selon Yvon Bourges, qui compte ainsi bénéficier d'un meilleur suivi des dossiers bretonniers".

D'autres expressions émailaient les conversations : c'est un lobbying, sans préciser le sens des pressions à exercer, une interface entre les deux systèmes Europe-Régions, une veille technologique, euphémisme pour espionnage sans clandestinité, un agent de liaison...

L'article 2 des statuts de l'Association en précise exactement l'objet : permettre une approche commune de certaines actions pour lesquelles l'aire régionale est trop réduite ; mettre en cohérence des politiques d'aménagement du territoire ; faciliter l'accès à l'information communautaire ; faciliter l'internationalisation des économies des deux Régions ; préparer ou mettre en œuvre toutes actions d'intérêt régional pouvant avoir une incidence interrégionale.

Le bureau de Bruxelles est un outil, avec les services européens des Régions, pour cette mise en œuvre des buts de l'Association, qui pourront d'ailleurs "être étendus à tout moment, en fonction des demandes de ses adhérents".

Comme premier travail pratique, une rencontre avait été organisée le 14 novembre après-midi avec la direction des politiques régionales de la Commission. Jean-Pierre Berg qui parla le premier insista bien sur ce point. Selon les intervenants, l'un des aspects majeurs justifiant l'intervention du nouveau FEDER, est le problème urbain-rural, dont le

passage de l'agriculture au rural. Pour eux, la véritable compétition au sein de la communauté est désormais la compétition interrégionale. C'est bien ce qui a justifié aux yeux des Présidents l'ouverture de l'antenne commune. ■

RAYMOND LETERTRE



TRO BREIZH

Le 10 décembre à Rennes le docteur Yamani posera la première pierre du centre européen Canon system, research and development Europa s.a. En Ile-et-Vilaine chaque acheteur de la vignette 90 a reçu une carte routière comportant les principaux espaces naturels départementaux. Progression de 64 % de l'enseignement de la langue bretonne par rapport à l'an dernier dans les classes maternelles et primaires de l'enseignement catholique du Finistère. La municipalité de Nantes suspend pour des raisons de gestion financière son aide au Festival du Livre. Le Roch a racheté la Laiterie Saint-Père, St-Père-en-Reiz. Trois étapes en Bretagne pour le Tour de France cycliste 91. Alexon-Rennes, Rennes-Kemper, Kemper-St-Herblain. Un autocar express de haut standing est mis en service entre les deux capitales bretonnes : trois voyages AR par jour Nantes-Rennes. Les 2 et 3 mars, premier festival du livre de Rennes. Pour une protection particulière et efficace de la forêt de Brocéliande, le Grand Collège Celtique demande aux instances européennes de la classer en Parc naturel et historique. Du 13 au 15 décembre, au parc des expositions de Rennes, salon du lycée et de l'étudiant ; du 14 au 15 de 9 à 18 h, forum 1^{er} emploi.

POBL Pour une démocratie bretonne

Dans une brochure de 80 pages, le POBL présente sous ce titre un intéressant document politique qui a le mérite d'être clair et précis. Histoire, économie, éducation, vie sociale, défense, Europe, nationalisme et universalisme... sont les principaux chapitres d'un véritable programme de gestion souveraine, dont la synthèse vient en conclusion en onze points. Dans l'esprit des productions du MOB (qui a publié les 101 propositions 2), c'est une bonne base de réflexion (50 F, Edit. L'Avenir de la Bretagne, BP 103, 22001 St-Brevé).

Maximilien 1^{er} d'Autriche



Le 500^e anniversaire du mariage d'Anne de Bretagne et de Maximilien

Dans quelques jours nous célébrerons le 500^e anniversaire du premier mariage d'Anne de Bretagne, celui dont on ne parle jamais et qui fut sans doute pourtant le seul véritable aux yeux de Dieu, le seul véritablement consenti.

Ceux qui ont eu le privilège de visiter en Autriche la magnifique exposition du château de Schallburg auront pu y trouver exposé, peut-être pour la première fois, le contrat de mariage d'Anne et du futur empereur Maximilien 1^{er}, document d'une importance exceptionnelle, et soigneusement occulté par la plupart des historiens. Cette union impériale, qui avait été le grand dessein de la Chancellerie de Bretagne, n'eût pas seulement assuré la liberté et l'indépendance de l'Etat breton, mais aussi préservé sans doute l'unité de la chrétienté restaurée sous les spectres de l'empereur Habsbourg, lui assurant une prépondérance qui eût évité bien des siècles de guerres fratricides, d'abusives divisions, de terribles souffrances et finalement un abaissement, peut-être définitif, de l'Occident.

Ce que Charles-Quint, son petit fils, devait essayer, trop tard, de réaliser, Maximilien et Anne l'eussent accompli : les deux époux se complétaient admirablement.

A ce prince de la Renaissance, artiste, cultivé, courtois, généreux et brave, le "dernier chevalier" capable de concevoir de grands desseins, mais inconstant et manquant parfois d'un esprit vraiment politique qui lui eût permis de mener jusqu'au bout ses vastes entreprises, plus encore peut-être que le poids territorial et stratégique de sa principauté, une des plus belles de l'Occident, Anne eût apporté les ressources de son intelligence aiguë et de son sens politique aisé.



YANN BOUESSEL DU BOURG

allié à une indomptable ténacité. On pense irrésistiblement à Ferdinand et Isabelle, les "trois catholiques", mais à l'échelle de continent.

C'est le 19 décembre 1490 que Michel Guibé, évêque de Rennes et neveu de Pierre Landais, célébra pontificalement dans le chœur de la Cathédrale St-Pierre de Nantes la messe suivie de la bénédiction nuptiale ; mariage par procuration comme c'était souvent la coutume à l'époque (ainsi, devenue veuve, la mère du Duc Jean V, Jeanne de Navarre, s'était unie au roi d'Angleterre, Henri IV, dans les mêmes conditions).

On sait que ce mariage en l'absence d'époux ne put avoir de suite... Dès la nouvelle connue, l'armée française envahit la Bretagne et Maximilien qui doit faire face à une révolte des Flamands puis à une invasion des Hongrois sur le Danube ne pourra rejoindre sa femme.

Anne, enclercle dans Rennes, doit capituler le 15 novembre 1491 et sera contrainte d'épouser le roi de France Charles VIII le 6 décembre au château de Langeais sans que son premier mariage ait pu être cassé, sans avoir reçu la dispense du pape, contrairement à ce qui est affirmé par les historiens officiels. La dispense ne vint qu'un an après :

un dauphin était né !... que pouvait faire le pape ? Mais ce mariage de l'héritière de Bretagne avec le roi des Francs avait été organisé avec les méthodes et la célérité d'un rapt. ■

YANN BOUESSEL DU BOURG

MRG Breizh

Le conseil de la Fédération de Bretagne du Mouvement des Radicaux de Gauche (M.R.G.) a décidé des attributions de délégation de ses membres : Alexandre Mazzorana (Nantes), secrétaire général de la Fédération ; Marc Perrier (St-Malo), trésorier général ; Maryvonne Caillière (Fougères), Affaires culturelles et tourisme ; Gilles Commau (St-Brieuc), jeunesse, éducation, formation et sports ; Daniel Hours (Lorient), économie et questions sociales ; Patrice Le Borgne (Riantec), environnement, mer, agriculture, aménagement du territoire.

Les bureaux de la Fédération de Bretagne sont situés au 12, quai Duquay-Trouin à Rennes 99 31 70 03 (télécopie 99 31 70 07).

Rappels que Jean-Jacques Kéroudran (Rennes) est président de la Fédération ; Michel Le Mappian (Nantes) et Jacques Michel (Landeda) vice-présidents. ■

Les Verts

Lors de son assemblée générale, dans le golfe du Morbihan, la Fédération écologiste bretonne a renouvelé sa direction : Gérard Aubron, président ; trésorier, Hélène Jollivet, Rennes ; secrétaire, Jean-Claude Le Nay, les Longes, 22170 Piélo, 96 74 23 43. Porte-parole : Gérard Borvon pour le Finistère ; Claudine Rouille, Morbihan ; Marc Bovin, Côtes-d'Armor ; Jean-Louis Merrien, Ile-et-Vilaine ; Jean-Luc Falq, Loire-Atlantique. ■

Réalités municipales en Pologne

Les nouveaux maires au virage de la gestion communale

"B"ienvenue dans notre jolie région d'Olesnica qui est devenue vraiment polonaise et vraiment libre". L'accueil du maire, Andrzej Prozkowski, se fait avec un brin de solennité. Autour de la table, cinq adjoints membres du conseil de la commune. Des agriculteurs jeunes, le plus âgé a 44 ans. Une nouvelle équipe gouverne la commune depuis le mois de mai. Elle désire "construire une véritable démocratie". A Olesnica près de Wrocław ou Strzegom dans le Voïvodie (département) de Walbrzych, le travail est immense et les nuages sont proches.



A la mairie d'Olesnica, le maire (2^e à gauche) entouré d'un bureau d'adjoints jeunes (ph. Alain Robert).

Dans chaque commune, l'équivalent en France d'un gros canton, les habitants ont élu un conseil régional. Le conseil désigne la direction de région et le maire. Celui-ci peut ne pas être membre du conseil. C'est le cas d'Andrzej à qui on a fait appel en vertu de ses qualités reconnues. Le conseil a la responsabilité du budget, prépare et vote un plan d'aménagement du terrain communal. Il lui revient le programme de gestion, prend des décisions sur la propriété de la commune. Le maire et ses adjoints représentent l'exécutif ; ils appliquent les décisions pour l'ensemble de la population ; plus de 10 000 habitants à Olesnica, 28 000 à Strzegom.

L'ORGANISATION ET L'ENVIRONNEMENT

"Mes premières décisions ont concerné l'organisation. Il n'y avait pas de statut de la commune. Nous avons fait un règlement pour son fonctionnement", raconte Andrzej. Sa venue en Bretagne en mars dernier a été pour lui tout bénéfice au regard de l'organisation des structures communales. Autre décision importante : l'environnement. Les habitants et surtout les entreprises doivent leurs detrus n'importe où. Les amendes pleuvent alors pour éduquer. Mais ici, pas question de payer. La punition consiste à venir faire une journée de travail pour la commune ; décharger des wagons de pierre pour entretenir les routes par exemple. "L'environnement est l'un des problèmes les plus importants, observe Andrzej. Nous avons aussi à régler le problème des propriétés de la commune : inventaire des biens et vente aux enchères de ce qui n'est plus utile".

LES FINANCES

Dans chaque commune, on s'alarme des dettes laissées par les prédécesseurs ou par un budget 1989 en état de dépassement. "La commune finance l'enseignement, écoles primaires et maternelles. Cela représente 75 % du budget, raconte Andrzej. Cet argent doit être remboursé par le gouvernement, mais il a fallu faire un emprunt à 36 %". Et puis le nouveau maire a remarqué que, sur son territoire, deux grandes unités de l'armée polonaise ne payaient pas d'impôts locaux. "Il y a cent hectares pour un aéroport militaire, et le fon est vendu par l'armée". On ose parler maintenant de ce problème en public. C'était l'an dernier encore un sujet tabou.

La qualité d'un maire, selon Andrzej, est d'agir très vite. Si un problème d'argent se pose, il faut trouver une solution. Par exemple, pour la voirie communale, trente wagons de pierre ont été commandés. A charge aux agriculteurs de l'épandre sur les routes. "La commune fonctionnera normalement en janvier" explique le maire. Cet ingénieur agronome, ancien dirigeant de ferme d'Etat, à la tête aujourd'hui d'une exploitation de 40 hectares, a fait comprendre à son personnel communal ses ambitions. Seulement deux personnes ont été licenciées sur les cent qui emploie la commune. "Ils savent maintenant qu'ils sont là pour servir et non pour se servir".

DU MAL

A S'ENTHOUSIASMER

A Strzegom, le Burmistrz (maire de la ville), malgré sa bonne humeur a du mal à s'enthousiasmer. Sa commune est pauvre. Le

budget prévu pour 16 milliards de zlotys ne sera pas atteint en recettes. Il faut pourtant payer la nouvelle école. La précédente accueillait 600 enfants. Ils sont aujourd'hui 200. Les recettes que l'on pourrait estimer suffisantes compte tenu de la richesse des industries s'en vont pour une partie à Wrocław, la capitale régionale qui possède des terrains industriels sur la commune. Déjà, il a fallu emprunter 7,5 milliards à rembourser sur six mois pour faire la soudure. En espérant que le gouvernement verse sa part pour les écoles et le salaire des professeurs.

Les restrictions pleuvent. Il y avait 65 personnes pour l'adminis-

tration, on en gardera seulement quarante. On se pose beaucoup de questions enfin sur les solutions à apporter au sujet de l'adduction d'eau. La réserve n'est pas suffisante et dans la journée il faut la couper. Même problème pour la voirie, l'entretien des bâtiments publics, l'éclairage. Tout un ensemble de domaines dans lequel le maire souhaiterait la coopération d'une ville de même importance de Bretagne. Ici, on a mesuré que la bonne volonté doit s'habiller de technicité et de moyens financiers. Et l'on voudrait aussi que la chance tourne enfin et définitivement du bon côté. ■ ALAIN ROBERT

Les grands spectacles à la portée des communes

V. T.H.R. a été créée en avril 1990 par Gérard Vuillaume pour développer un réseau de vidéotransmission essentiellement destiné aux communes. La société compte atteindre rapidement un parc de 500 salles sur un marché potentiel estimé à 2 500 points de réception. En Bretagne, par exemple, Michel Godard a donné l'accord de principe de la mairie de Plomeur pour cette opération.

Les municipalités, déjà équipées ou à équiper par V.T.H.R., recevront 30 programmes par an, sur la base d'un abonnement forfaitaire variant de 9 000 à 90 000 F selon la taille de la commune (nombre d'habitants).

Le public local pourra ainsi vivre en direct, sur grand écran, les grands shows, les opéras, les manifestations sportives et culturelles exclusivement retransmis par VTI.

A ce titre, le réseau VTI doit amener un renouveau de l'animation en ouvrant les villes de tous les coins.

Afin d'appuyer toutes les garanties, la constitution du réseau VTI repose sur une formule de souscription n'exigeant aucun engagement financier de la part des maires, tant que le seuil de 284 salles pressenties n'est pas atteint.

VTI prévoit d'émettre dès septembre 1991 et sera donc opérationnel pour les Jeux Olympiques de 1992. ■

Informations : VTHR, Gérard Vuillaume, Christiane Montaigne, 73 34 84 05.



Sirève : la productivité d'abord

L'idée fut donc, pour Jean-Noël Philippe, de vendre des ordinateurs "clés en main", un seul interlocuteur, la fourniture de matériel adapté à la taille de l'entreprise, l'étude et la mise en place de solutions logicielles, la formation du personnel et la maintenance globale.

L'idée fut donc, pour Jean-Noël Philippe, de vendre des ordinateurs "clés en main", un seul interlocuteur, la fourniture de matériel adapté à la taille de l'entreprise, l'étude et la mise en place de solutions logicielles, la formation du personnel et la maintenance globale.



Former pour gagner

Le Groupe Bull et Sup de Co Bretagne Rennes, convaincus de la complémentarité des secteurs de l'industrie et de l'enseignement, ont signé une convention de partenariat. Sup de Co Bretagne Rennes a pour objectif de former des cadres de haut niveau en privilégiant trois axes : l'ouverture internationale, la négociation commerciale, la dimension personnelle et culturelle. Les partenaires s'engagent notamment à entreprendre des recherches et des expérimentations dans les techniques de formation à la vente et Bull accueillera les élèves de Sup de Co en stage de vente.

Depuis le mois d'août 86, le siège de la société est implanté au Relecq-Kerhuon, point stratégique proche des grands axes de dégagement, qui permettent à Sirève d'intervenir dans des délais très rapides.

Le Relecq-Kerhuon, point stratégique

Depuis le mois d'août 86, le siège de la société est implanté au Relecq-Kerhuon, point stratégique proche des grands axes de dégagement, qui permettent à Sirève d'intervenir dans des délais très rapides. Son effectif global est de 36 personnes, 6 ingénieurs conseils, 6 ingénieurs logiciels, 6 analystes programmeurs, 3 ingénieurs réseaux, 5 techniciens, 2 formateurs et 8 administratifs. Trois filiales composent le groupe aujourd'hui : Sirève maintenance, Sirève logiciel, spécifiquement chargée du développement logiciel (gestion PME-PMI), gestion commerciale, gestion nomenclature et un centre de formation agréé APPLÉ dont la société est concessionnaire, Sirève SOFIM. Une agence Sirève existe à Rennes, Z.I. Sud-Est, au sein de laquelle sont présentes les trois filiales. Sirève est partenaire agréé de n° 2 mondial de l'informatique Digital. Ce n'est pas par hasard : en effet Digital commercialise des ordinateurs qui se prêtent à l'intégration : de plus Digital ne s'oppose pas au désir de Sirève de perfectionner leur matériel et de l'adapter au besoin spécifique de son client.



Partenaire du n° 2 mondial de l'informatique

Sirève a acquis la confiance d'une clientèle PME-PMI très diversifiée dans des secteurs d'activités fort différents : agro-alimentaire, produits pétroliers, bois et matériaux, transports, immobilier, édition.

En matière de maintenance, les compétences de Sirève se sont étendues aux "grands comptes", administrations, hypermarchés, universités. Sirève propose un concept, l'ordinateur virtuel, qui, s'il n'a rien de révolutionnaire, est tout à fait nouveau : il s'agit d'organiser l'informatisation de l'entreprise afin d'éviter de saturer l'unité centrale par l'extension en périphérique. Pour cela, un réseau ne nécessitant qu'un seul câble est créé : son installation permet d'améliorer la productivité de l'entreprise, l'organisation de la gestion est donc plus efficace, la circulation des informations plus rapide d'un poste à l'autre et les communications sont simplifiées. L'ordinateur virtuel peut gérer l'intégralité des applications nécessaires à un complexe industriel. Comptabilité et gestion, secrétariat, bureau d'étude et fabrication peuvent être sur le même réseau, sans oublier des services comme la sécurité, la surveillance de l'entreprise, l'unité centrale décide et coordonne le système. Sirève est une entreprise pour laquelle demain fait déjà partie du présent.

JEAN-CLAUDE PAOLPI

Participation Timhôtel

G.H.T.I., filiale de la Société D.B. Finances S.A. présidée par Dominique Bouillon, vient de prendre une participation majoritaire dans la Chaîne hôtelière Timhôtel.

Créée en 1983, la Chaîne Timhôtel, 2*★ Plus, s'est développée sous la présidence de son créateur et animateur, Jacques Jean, un Rennais, qui exploite aujourd'hui, au centre de Paris, 560 chambres dans 8 établissements, destinés à une clientèle d'affaires et de tourisme.

Ce nouvel actionnaire va permettre à Timhôtel de poursuivre son développement dans l'esprit et le concept qui sont les siens : un programme de développement triennal portant ce parc à 2 000 chambres et 20 hôtels.

Le nouveau Conseil d'administration de Timhôtel a nommé Serge Cagnolari à sa présidence et Jacques Jean au poste d'administrateur délégué, directeur général.

AGÉFOS PME Bretagne, 8, rue Sapeur M.-Jouan, Rennes - 99 30 95 20

Les aides

L'intervention de l'Etat et des Collectivités Territoriales en matière d'Aide à la Formation et à l'Emploi est aujourd'hui marquée par une diversification des types d'actions et surtout par une multiplication des instruments juridiques et financiers correspondants... Et il est de plus en plus difficile d'y voir clair... C'est pourquoi AGEFOS PME Bretagne a réalisé un tableau synoptique des principales aides à la formation et à l'emploi, partant non pas des mesures mais de la problématique de l'entreprise, pour aboutir aux mesures susceptibles d'y répondre utilement.

AGÉFOS PME Bretagne, 8, rue Sapeur M.-Jouan, Rennes - 99 30 95 20

economie

Concarneau : 3° Exposcience

Les Exposciences sont des lieux de rencontres pour des jeunes ayant réalisé des projets dans tous les domaines scientifiques et techniques (écologie, robotique, astronomie, énergie...).

Ces projets sont le résultat d'une pratique de l'activité en groupe dans le cadre scolaire, dans les clubs, les centres de loisirs et de vacances animés par des associations. La participation des jeunes aux Exposciences permet d'échanger leurs pratiques et aussi de communiquer de façon dynamique avec le public de l'exposition. Point de rencontre des jeunes, du public et de la science, une Exposcience est l'exemple d'une culture scientifique et technique vivante et pleine de promesses.

En octobre, à Concarneau, une soixantaine de projets ont été présentés à la 3e Exposcience régionale.

Certains prix permettront aux projets de représenter la Bretagne à la 3e Exposcience Internationale de Prague (juillet 1991) ou à l'Exposcience de Gaspésie au Québec (mars 1991).



Jean-Louis Etienne - M. Hélyac'h, adjoint à la culture. Concarneau - M. Kojman, inspecteur d'academie. Philippe Delaplace, coordinateur général d'Exposcience - M. Leveau, action culturelle du secteur.

Numéris en Loire-Atlantique

Après les Côtes-d'Armor en 87, Rennes et Paris-La Défense en 88, Lille, Lyon, Marseille et Paris en 89, le service Numéris de France-Télécom vient de faire son entrée en Loire-Atlantique. Ce système, qui permet la transmission de données dans de multiples domaines (recherche documentaire, informatique, multi-media, imagerie médicale...) vient d'être installé entre les centres régionaux de lutte contre le cancer Eugène Marquis de Rennes et René Gauducheau de Nantes. Le prototype (Promis), mis au point par la société Sophia Medical, permet d'échanger des images médicales et d'améliorer les capacités diagnostiques et thérapeutiques pour la lutte contre le cancer. Cette application sera installée prochainement en réseau dans le reste de l'hexagone.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 17

Les abattages de porcs ont progressé au cours du deuxième trimestre. Les cours placent bien orientés jusqu'en juillet ont sensiblement fléchi depuis. La rentabilité de la plupart des ateliers reste toutefois assurée car les coûts de production ont diminué depuis la précédente crise de commercialisation du porc.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 17

Bretagne tableau de bord Croissance en retrait

Extrait de "Bretagne tableau de bord", une publication trimestrielle du Conseil Régional.

Depuis quelques mois, la croissance de l'économie bretonne se situe en retrait du rythme d'évolution. Il est vrai exceptionnel, observe en 1989 et au cours des premiers mois de 1990. Le ralentissement de la croissance aux niveaux national et international, perceptible dès le printemps, ainsi que les répercussions de la crise du Golfe peuvent expliquer cette évolution.

Dans le secteur industriel, la reconstitution des stocks et l'amorce de reprise des commandes à partir de mars 1990 permettent de conserver un niveau de production acceptable. Les branches de l'agro-alimentaire et des biens de consommation notamment enregistrent encore une progression satisfaisante.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 17



Au stand du lycée Bertrand d'Agouet (Vieux)

La Seita vient de lancer "Gauloises Blondes Super légères", ce qui lui permet de renforcer sa position sur le segment blond super (extra) léger. Ce mélange à partir des meilleurs crus de tabacs clairs (Virginie, Burley, Orient) reste fidèle à la ligne de goût Gauloises Blondes. La nouvelle cigarette affiche un taux de goudrons de 4,6 mg et un taux de nicotine de 0,38 mg.

Elle est produite par l'usine de Nantes de la Seita d'où sortent 10 milliards de cigarettes (80 % de blondes dont 40 % de légères).

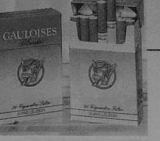
DE LA MANUFACTURE IMPERIALE A L'USINE D'AUJOURD'HUI

C'est en 1856 qu'une activité industrielle liée au tabac naît à Nantes avec la création de deux ateliers occupant chacun 400 cigarières. L'un placé quai Magellan, l'autre, l'atelier Beauséjour, un peu plus loin du centre. Les bâtiments devaient trop exigus, les fabrications reprirent dans une nouvelle manufacture située au Pré Bertrand, inaugurée en 1885. Abrisant des fabrications manuelles de cigares et de cigarettes, elle devait fonctionner pendant près d'un siècle avant de céder la place à la nouvelle usine. Cet établissement, mis en service en 1973, est implanté sur un terrain de 14 hectares au nord-est de Nantes dans la zone industrielle de Carquefou et couvre sur un seul niveau 60 000 m².

L'usine, dotée des matériels les plus performants, réalise également la quasi-totalité des filtres acetate pour ses blondes.

10 MF DE TAXE PROFESSIONNELLE

La Seita à Nantes emploie 450 salariés répartis entre l'usine, la promotion et la distribution ; représente une masse salariale de 63 MF ; traite avec plus de 500 fournisseurs pour un C.A. de plus de 25 MF (hors fournicatures) ; verse près de 10 MF de taxe professionnelle et couvre 9 départements pour son activité de distribution.



De Nantes sortent 10 milliards de cigarettes

La Seita vient de lancer "Gauloises Blondes Super légères", ce qui lui permet de renforcer sa position sur le segment blond super (extra) léger. Ce mélange à partir des meilleurs crus de tabacs clairs (Virginie, Burley, Orient) reste fidèle à la ligne de goût Gauloises Blondes. La nouvelle cigarette affiche un taux de goudrons de 4,6 mg et un taux de nicotine de 0,38 mg.

Elle est produite par l'usine de Nantes de la Seita d'où sortent 10 milliards de cigarettes (80 % de blondes dont 40 % de légères).

DE LA MANUFACTURE IMPERIALE A L'USINE D'AUJOURD'HUI

C'est en 1856 qu'une activité industrielle liée au tabac naît à Nantes avec la création de deux ateliers occupant chacun 400 cigarières. L'un placé quai Magellan, l'autre, l'atelier Beauséjour, un peu plus loin du centre. Les bâtiments devaient trop exigus, les fabrications reprirent dans une nouvelle manufacture située au Pré Bertrand, inaugurée en 1885. Abrisant des fabrications manuelles de cigares et de cigarettes, elle devait fonctionner pendant près d'un siècle avant de céder la place à la nouvelle usine. Cet établissement, mis en service en 1973, est implanté sur un terrain de 14 hectares au nord-est de Nantes dans la zone industrielle de Carquefou et couvre sur un seul niveau 60 000 m².

L'usine, dotée des matériels les plus performants, réalise également la quasi-totalité des filtres acetate pour ses blondes.

10 MF DE TAXE PROFESSIONNELLE

La Seita à Nantes emploie 450 salariés répartis entre l'usine, la promotion et la distribution ; représente une masse salariale de 63 MF ; traite avec plus de 500 fournisseurs pour un C.A. de plus de 25 MF (hors fournicatures) ; verse près de 10 MF de taxe professionnelle et couvre 9 départements pour son activité de distribution.

C'EST LE MOMENT D'INVESTIR
pour optimiser la rentabilité de vos investissements en patrimoine...
appelez votre conseiller financier :

SAINT-BRIEUC	96 33 53 85	REDON	99 72 11 29
GUINGAMP	96 43 74 33	FOUGERES	99 94 43 33
BREST	98 44 45 22	NANTES	40 47 07 47
QUIMPER	98 53 85 85	SAINT-NAZAIRE	40 22 42 80
CONCARNEAU	98 97 38 93	CHATEAUBRIANT	40 81 23 87
MORLAIX	98 62 12 13	LORIENT	97 21 51 33
RENNES	99 29 49 11	VANNES	97 47 15 24
SAINT-MALO	99 56 84 79		

U C B
L'ESPRIT CONSTRUCTIF

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 16

Pour payer moins d'impôts ou ne pas en payer plus

Payer moins d'impôt, c'est toujours possible. La fin de l'année constitue à cet égard une période propice pour penser placements "défiscalisants" et avantages fiscaux. A chaque cas, son diagnostic mais, dans tous les cas, sachez qu'après le 31 décembre, il sera trop tard... En attendant, pour vous informer et vous guider dans vos choix, voici brièvement résumés quelques solutions simples, pratiques et rentables, offertes en matière de placement par le Crédit Mutuel de Bretagne. Pour payer moins d'impôt ou ne pas en payer plus !

DES PLACEMENTS NETS D'IMPÔT

Les intérêts de ces placements sont exonérés d'impôts. Ils vous sont acquis. Vous n'avez rien à déclarer, rien à payer.

• **Livret Bleu** : il rapporte 4,5 % d'intérêt et l'on peut y déposer jusqu'à 80 000 F.

• **CODEVI** : 4,5 % d'intérêt. Plafond : 10 000 F.

• **Livret d'Épargne Populaire** : 5,50 % d'intérêt si vous êtes peu ou pas imposable. Plafond : 30 000 F.

• **Compte Épargne Logement** : 2,75 % d'intérêt (plus prime d'État en cas de demande de prêt). Plafond : 100 000 F.

• **Majeur** : 7 % d'intérêts garantis pendant 5 ans.

• **Rente majeure** : 6 % garantis sous forme de rente trimestrielle pendant 5 ans.

• **P.E.P. Liberté** : le Plan d'Épargne Populaire version C.M.B., c'est un taux annuel garanti et des versements libres à partir de 300 F.

• **P.E.P. Revenu** : taux également garanti et des intérêts nets d'impôt versés tous les trimestres pendant 8 ans.

L'ABATTEMENT FISCAL

Les bénéfices que vous rapportent certains placements ne sont imposables qu'en partie.

• **Valeurs mobilières françaises** : qu'il s'agisse d'actions, d'obligations, de Fonds Communs de Placement, de SICAV, les revenus de ces portefeuilles ne sont imposables que s'ils dépassent 8 000 F pour une personne seule et 16 000 F pour un couple. En-dessous de ces paliers, les intérêts sont nets d'impôts.

• **Paris B** : la même fiscalité s'attache à ces "actions Crédit Mutuel de Bretagne", décidément avantageuses grâce au système de l'avoir fiscal, de 500 F à 70 000 F, au taux de 7,5 %, avoir fiscal niché.

• **S.C.P.I.** et **Groupeement Foncier Viticole** : 10 % des revenus fonciers de ces placements ne sont pas imposables.

EXONÉRATION ET RÉDUCTION D'IMPÔT

Doublement intéressants, ces placements cumulent deux avantages : les intérêts sont nets d'impôt et l'on peut réduire ses impôts d'une partie de l'argent investi.

• **Prévi-Retraite** : dans son domaine, il fait beaucoup parler de lui. Il faut dire que, depuis son lancement, Prévi-Retraite a procuré un rendement moyen annuel proche de 10 %. Ce placement est net d'impôt ; il permet de soustraire 25 % de ses versements du montant de l'impôt (jusqu'à concurrence de 4 000 F + 1 000 F par enfant à charge) ; le capital est exonéré de droits de succession.

• **P.E.P. Projex** : dans le cadre du Plan d'Épargne Populaire, il présente les mêmes avantages que Prévi-Retraite plus une prime d'État en fin de contrat pour les sociétaires non imposables.

ABATTEMENT FISCAL ET RÉDUCTION D'IMPÔT

Là encore deux avantages sont conjugués : une partie des intérêts n'est pas imposable et une partie des versements est à soustraire de l'impôt.

• **S.C.P.I. habitation** : les intérêts bénéficient d'un abattement fiscal de 25 %. De plus, 7,5 % des capitaux investis sont à enlever du montant de l'impôt jusqu'à 30 000 F pour un célibataire et 60 000 F pour un couple marié. ■

ANDRÉ-GEORGES HAMON

Gras Savoye à Nantes

Fin 1983 Gras Savoye s'est installée à Nantes pour apporter à sa clientèle locale et régionale un service de proximité pour les entreprises et les particuliers.

DES REPONSES EXHAUSTIVES

Une dizaine de collaborateurs répondent rapidement et de façon exhaustive aux attentes des clients dans l'ensemble des branches d'assurance : risques industriels,



PH. Marie-José Carret

Autopsie du travail social

Une expérience originale à mettre à l'actif de la DDASS d'Ille-et-Vilaine, celle qui a consisté à l'occasion du Colloque National de l'Action Sociale des départements à présenter celle-ci par l'image. La commande a été passée par le Conseil Général et la DDASS à cinq photographes : Claude et Marie-José Carret ont photographié les personnes âgées et la petite enfance, Jean-Pierre Charton les handicapés mentaux dans leur quotidien, Bernard Cornu les adolescents et les jeunes dans leur univers personnel et Philippe Thomas est parti à la rencontre des handicapés physiques et a mis en scène des comédiens. Ce travail a fait plusieurs fois se rencontrer les commanditaires et les artistes pour, à la fois, une reprise des axes, une évolution des idées, mais aussi une sauvegarde de l'indépendance artistique dans le choix final du document et une grande confiance dans les partenaires d'une action originale que les photographes voudraient aujourd'hui poursuivre.

Le résultat a été à hauteur de attentes tant au plan artistique qu'au plan d'une appréhension nouvelle d'une évaluation d'un travail social souvent bien difficile à vraiment cerner. Ces regards mériteraient de tourner dans toute la Bretagne pour appuyer une réflexion générale sur l'action sociale à l'heure de l'établissement des schémas départementaux d'action sociale. ■

De plus, 1983, c'est aussi une année où l'on a pu constater que le travail social n'est pas une affaire de spécialistes mais une affaire de tous. ■

Pour concourir : Ville de Rennes / Développement Économique - 99 28 55 06.

Prix national de la mutation et de l'innovation

Rennes organise pour la 6^e année consécutive le Prix national de la Mutation et de l'Innovation. Le 30 janvier dernier, il était décerné à M. Millet, fondateur de la société Imaje - imprimants à jet d'encre. Doré d'une valeur de 100 000 F, ce prix, créé en 1985, entend encourager les entreprises de 10 à 500 salariés qui ont mis sur l'innovation et réussi une mutation exemplaire ; c'est-à-dire qui ont su évoluer et s'adapter aux modifications économiques et techniques. La dimension humaine et sociale est jugée particulièrement importante puisqu'elle est aussi un des facteurs de réussite.

Le prix sera attribué le 4 février 91 par un jury présidé par Jean Bossonnat et composé de personnalités des milieux économiques, financiers, scientifiques et des médias.

Rennes entend ainsi contribuer au renouveau industriel de la vie économique. ■

Rencontres autour d'un produit qui génère des besoins en télécommunications auxquels le Trégot peut répondre et en composants hybrides, notre présence groupée à Tec 90 a permis une solution globale plus séduisante pour Alshom et qui amènera une plus grande valeur ajoutée à la région". Ceci est d'autant plus vrai que les cinq sites représentent, ensemble, une masse critique économique et, par conséquent, une masse de besoins et de réponses très importante. "Nous connaissons près de 70 % des entreprises de haute technologie de la région".

UNE LOGIQUE DE L'ÉCHANGE ET DE L'IMAGINATION

L'existence, pour la Bretagne technologique, à la fois de thèmes d'excellence et de points faibles, met en évidence la nécessité de tisser des liens et de se positionner dans une "logique de l'échange et de l'imagination". L'exemple d'Alshom pour ce qui concerne les composants hybrides illustre bien les possibilités. Il faut, pour cela, rester ouvert au maximum sur l'extérieur. C'est, là encore, l'un des objectifs du réseau, y compris au niveau européen.

Avant Tec 90, diverses opérations communes avaient été mises en place depuis plus de deux ans.

Le réseau regroupe les sites de Brest Iroise, Trégor Technologie à Lannion, Pôle d'Innovation de Bretagne Sud à Vannes, Pôle d'Innovation Quimper Atlantique, Rennes Atlantique.

Contacts : Brest - M. Justin, 98 05 43 39 Lannion - M. Jézoué, 98 45 42 28 Vannes - M. Malléol, 97 58 21 21 Quimper - M. Quinquès, 98 62 87 87 Rennes - M. Hamequin, 99 63 28 28

La prévention des risques professionnels

Depuis 1988, une recrudescence du nombre d'accidents du travail est observée, en Bretagne notamment l'évolution est encore marquée par 33 088 accidents du travail en 1989 contre 28 139 en 1987. Parmi les secteurs les plus touchés, ce sont les "Bâtiments et travaux publics" et leurs activités annexes. Cette situation préoccupante appelle à un renforcement des mesures de prévention.

C'est l'objet des 3 conventions d'objectifs qui ont été signées par la CRAM de Bretagne, la Fédération du Bâtiment, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment et le Syndicat du "Béton prêt à l'emploi". Elles impliquent les partenaires sociaux et la Caisse Régionale dans une démarche commune pour fixer les objectifs et un programme d'actions prioritaires de prévention. Elles ouvrent une nouvelle étape aux entreprises relevant de ces secteurs d'activité où, désormais, à travers des contrats de prévention, pourront bénéficier d'aides financières accordées par la CRAM de Bretagne pour des mesures efficaces de prévention. ■

responsabilité civile, prévoyance, transports et risques financiers. Son rôle de courtier d'assurance l'amène après analyse à conseiller, étudier, favoriser une décision adaptée au profil de son interlocuteur.

Parmi ses nouveaux produits : l'assurance auto "à la carte", ■ 3, 48 60 14.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 18

Bretagne technologies

Un réseau opérationnel

En participant au Salon TEC 90 le réseau des sites archéologiques de Bretagne, le seul représenté en tant que tel à Grenoble, entendait se montrer opérationnel dans un domaine encore inédit pour lui : la promotion à l'extérieur de la région. C'est chose faite, soulignent les responsables. Il avait aussi à transmettre et à récolter de l'information, notamment en ce qui concerne l'image et le positionnement de la Bretagne en matière de haute technologie. Là encore, le contrat a été rempli et le bilan est d'autant plus intéressant qu'il constitue aujourd'hui pour le réseau une base de réflexion. Réflexion qui enrichira les réalisations futures.

Le réseau, en lui-même, est une force, tant à l'intérieur de la région qu'à l'extérieur. "Sans rien l'esprit de concurrence qui nous anime et nous stimule, nous pouvons tirer parti de notre complémentarité. Complémentarité rendue possible, entre autres, par les dimensions même de la région. A Grenoble, par exemple, nous avons eu un contact avec Alshom Lyon. Ils ont un problème autour d'un produit qui génère des besoins en télécommunications auxquels le Trégot peut répondre et en composants hybrides, notre présence groupée à Tec 90 a permis une solution globale plus séduisante pour Alshom et qui amènera une plus grande valeur ajoutée à la région". Ceci est d'autant plus vrai que les cinq sites représentent, ensemble, une masse critique économique et, par conséquent, une masse de besoins et de réponses très importante. "Nous connaissons près de 70 % des entreprises de haute technologie de la région".

de gérer que pour les services professionnels. Plus qu'une simple opération de représentation, Tec 90 restera donc pour le réseau des sites technologiques de Bretagne le symbole d'un véritable départ pour une meilleure participation collective à l'essor économique de la région. ■

AREB et mucoviscidose

Le monde médical s'ouvre au partenariat

Créée le 4 septembre 1990, l'Association d'entreprises pour le Développement de la Recherche en Biogénétique a la particularité de rassembler entreprises privées, chercheurs et cliniciens. L'objet de cette collaboration est de réunir toutes les forces nécessaires au développement de l'intensification des moyens de traitement de la mucoviscidose.

une vingtaine d'entreprises ont déjà fait parti de leur solidarité. Pour la première fois, le monde économique, scientifique et médical se regroupe au sein d'une association : l'AREB, dans l'espoir d'améliorer la qualité des soins dans les centres hospitaliers, de développer la prévention de la maladie et d'élaborer un traitement curatif. "Une mobilisation motivée par le désir de combattre une maladie encore trop courante dans la vie de nombreuses familles : la mucoviscidose" a précisé Christian Ollier, président de l'Association, qui présentait à la presse, en compagnie du docteur Raull (CHM Roscoff) et du docteur Ferec (Centre de Transfusion) les ambitions de cette nouvelle association. ■

APPEL AUX ENTREPRISES PRIVÉES

Intégrer dans le monde médical le soutien financier d'entreprises privées est une démarche encore exceptionnelle pour la Bretagne, mais qui s'avère efficace puisque



Le départ du raid Equi-muco a marqué le lancement de la campagne en présence de Jacques de Menou, sénateur-maire de Plouvoign.

UN DÉFI RÉGIONAL

Née de l'initiative du centre biogénétique de Brest et du Centre Hélio Marin de Roscoff, cette association souhaite placer le département finistérien en première ligne dans le domaine de la recherche contre la mucoviscidose. Cette maladie génétique extrêmement fréquente dans notre région affecte le système digestif et respiratoire des plus jeunes âge et ne connaît aujourd'hui que des traitements limités dans leurs recherches.

CHRISTINE DELATTRE

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 19

AGRICULTURE

La baisse du prix du lait

Un constat : la baisse du prix du lait de 4 à 6 c de avril à août 90. Le litre a été payé 10 c de moins en septembre 90 qu'en septembre 89. Pas de complément de prix cette année, à qualité égale, le prix est inférieur à 20 c de septembre 89 à septembre 90.

De plus, la baisse des cours de la viande intervient sur la vente des réformes et des veaux (pres de 15 c par litre).

Pour une exploitation de 100 000 litres, cela équivaut à une baisse de 36 000 francs, soit près des 3/4 du revenu.

La Confédération Paysanne demande donc une répartition des aides non proportionnelle du volume, mais différenciée. ■

La maîtrise de l'environnement

La Coop de Brosses a organisé récemment une journée de réflexion sur le développement agricole et le respect de la nature. Trois conférences sur les techniques de la maîtrise de l'environnement ont été présentées.

L'aliment du bétail : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le traitement du lisier : aide à la gestion sans pollution... Marcel Bertrand, chef de la division Technique et Economie des exploitations d'élevage porcine et des élevages industriels au CEMAGREF, a traité de la triple réduction : des odeurs, de l'azote disponible, des apports phosphates.

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

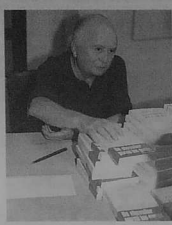
Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Fertilisation raisonnée et environnement : mêmes objectifs... Thierry Darbin, responsable de la fertilisation groupe UNCAA, a abordé plusieurs thèmes : Mieux vaut une culture bien fertilisée qu'une jachère - Les mécanismes de la pollution diffuse - L'azote en trop, c'est l'azote qui pollue - L'azote mal apporté, c'est l'azote qui pollue - L'intensification bien comprise, c'est protéger l'environnement - Un engrais vert bien implanté... ça marche - Gestion des pailles et production de nitrates - Vers une gestion parcelaire de l'azote. ■

Le lisier : un outil pour améliorer l'environnement... Michel Leborgne et Gilles Langloire (responsables techniques porcs UCAAB et CAF Appro), prenant exemple à partir du porc, ont proposé 2 axes essentiels de progrès.

Charles Le Quintrec prix Goncourt 90 de la poésie

Suivre la prose de Charles Le Quintrec constitue une découverte renouvelée d'une campagne colorée, riche de ses infimes variétés végétales et peuplée d'un monde animal innombrable dans ses espèces, attachant dans son comportement et profondément ancré dans son environnement. Qui donc sait encore ce qu'est un mauvais « il n'a été pâle ou ouvrir agricole ? Dans ce cadre évanescent, la profonde analyse de l'auteur dissèque tous les auteurs de la vie locale, prêtres, instituteurs, taverniers, commerçants, paysans, mendicants, etc. sans oublier les hommes politiques qu'il soupçonne au passage d'un parfum d'ironie.



Fidèle à ses origines, fidèlement attaché à ses racines naturelles, il privilégie le milieu des humbles, des déshérités de la société, laissant sourdre à profusion la générosité d'un tempérament altruiste.

Ainsi, jouant sans cesse la mesure, sans jamais gêner, il célèbre avec reconnaissance le profond dévouement de la cellule familiale dans son combat pour continuer d'être, mais aussi pour paraître dans un cercle où un soupçon d'orgueil rémanant sert d'égouillon à la recherche promotionnelle.

La remise du Goncourt de la poésie à Charles Le Quintrec

Le 56^e prix Goncourt de la poésie, attribué à Charles Le Quintrec à l'occasion de la sortie de son recueil "La source et le secret" (Albin Michel, éditeur), pour l'ensemble de son œuvre, lui a été remis à Macon, dans le cadre des manifestations organisées pour le bicentenaire de Lamartine, par Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt, qui avait à ses côtés Edmond Charles Roux, Robert Sabatier, François Nourissier et Daniel Boulanger. Robert Sabatier fit l'éloge du lauréat dans les salons illuminés de l'hôtel de ville de Macon, en présence de Michel-Antoine Rognard, le maire, et de plus de trois cents personnes.

Charles Le Quintrec, qui devait consacrer de nombreux exemplaires de son recueil et de son roman Les nuits du Parc-Lann, participant, le lendemain, au pèlerinage lamartinois, de Macon, conduisit les "pèlerins" au château de Saint-Point, en passant par la maison d'enfance de Milly, cœur du Maconnais, à quelques kilomètres de la Roche de Sully, plus connue d'année en année pour recevoir la visite présidentielle.

Le dernier recueil de Charles Le Quintrec, "La Source et le Secret"

Cette prestigieuse distinction couronne ainsi l'un des plus grands poètes contemporains que le monde d'expression française possède et confirme la reconnaissance par ses pairs de la qualité de l'ensemble de son œuvre.

Charles Le Quintrec sera concitoyen, en recevant ces lauriers, de l'honneur qu'il apporte ainsi à la Bretagne, à sa culture et à son prestige. Il permettra à ses compatriotes de partager avec lui la joie que confère une décision qui traduit sur toute une population dont le mysticisme, le rêve et la générosité de l'amour figurent parmi les valeurs fondamentales de son comportement.

ALFRED BURLOT

(1) Albin Michel, éditeur.

Pour les langues régionales



La FLAREP (Fédération pour les langues régionales de l'école publique) a organisé les 46 rencontres "Langues Régionales à l'école publique" à Douarpenz. Elles ont connu un vif succès (nous y reviendrons) avec 300 participants. Les 56 rencontres seront organisées par l'APLEC (Ass. pour l'enseignement du catalan) en 91.

Prix des écrivains bretons 91

Les candidatures aux prix littéraires décernés pour la douzième année consécutive par l'Association des Ecrivains Bretons sont ouvertes et seront reçues jusqu'au 15 janvier 1991. Les candidats sont invités à adresser leurs ouvrages en neuf exemplaires au Secrétariat des Prix des Ecrivains Bretons, Bibliothèque municipale, place Toullal-Ler, 29000 Quimper. Le montant du Grand Prix (fondation Yves Rocher) est de 12 000 F. Les ouvrages présentés concourent automatiquement pour tous les prix, sous les réserves suivantes : le Prix Per Roy (fondation Coopérative Breizh) ne peut être décerné qu'à un ouvrage en langue bretonne, le prix Pierre Mocarj (fondation Coop. Breizh) ne peut l'être qu'à un ouvrage en français et le Prix Camille Le Mercier d'Erme qu'à un ouvrage d'histoire.

Ne sont admis que les ouvrages imprimés qui ont été édités au cours de l'année 1990 et dont les auteurs sont bretons d'origine ou de résidence. La remise des prix aura lieu au cours du Congrès de l'Association, au printemps prochain, à Auray. Le jury est composé de Mmes Naig Rozmor et Nicole Vray et de Yann Breilian, président, Hervé Le Boterf, Gérard Le Guic, Antony Lhéritier, Yvon Maudfret, Yann Polvet et Christian Quérré.

Les lauréats des Océanes

Plus de 80 récits en provenance de 33 départements et de 13 pays ont été reçus dans la catégorie "à 13 ans" pour le 1^{er} concours produit par le festival Océanes.

Six histoires ont été présélectionnées et lues lors du festival. Puis le jury, composé de Paul Guimard, Per Jakez Hélias, H. Gougaud, M. Barthélémy, J.-P. Chesné, O. Poubelle et Lucien Gourong, a attribué les 2 prix de cette première édition : 1^{er} prix de la ville du Pays de Lorient (1 500 F) pour l'originalité de l'histoire à Bernard Juné, de St Nizier d'Azergues (Rhône) et à son récit "Les salets ou comment l'on devient quartier-maître". 2^e prix de la ville de Lorient (1 000 F) pour la qualité de la langue à Françoise Gaillard, de Marseille, et à son récit "La lettre". Ces textes seront publiés dans la revue Dire.

Le concours sera renouvelé pour l'année 1990-91.

Rens : Isabelle Renaud, 14, place des Lices, Rennes - 99 78 14 07.

LIVRES

Encyclopaedia Universalis Littératures

Après le Grand Atlas des Religions, Encyclopaedia Universalis présente "Le grand atlas universalis des littératures" qui se distingue d'abord par l'étendue du domaine abordé : l'activité littéraire de l'homme considérée dans son universalité, à travers les âges et les civilisations. Sur-



précédemment un autre ouvrage en japonais consacré, lui, à un sujet beaucoup plus spécialisé : l'histoire des livres de catholicisme en langue bretonne.

REPRINTS

Le Morbihan

Les Editions du Bastion ont réédité "Le Morbihan, son histoire et ses monuments", le livre de M. Cayot Delandré publié en 1847. Quasiment introuvable dans son édition d'époque, ce gros ouvrage de 560 pages passe pour l'un des meilleurs textes sur cette région.

M. Cayot Delandré avait un esprit universel, il était une véritable encyclopédie vivante en même temps qu'un chercheur érudit et scrupuleux.

Au fil du temps, le Cayot Delandré est devenu un outil indispensable aux universitaires, aux enseignants, aux chercheurs, mais également à ceux qui désirent posséder



Carnac hier

des connaissances historiques sérieuses sur le Morbihan. Ecrit dans une langue simple et claire, il est d'une lecture facile. Ce volume, présenté sous jaquette glacée, est imprimé sur un beau papier et illustré par de très belles reproductions de gravures anciennes. Tous les exemplaires sont numérotés. (Edit. du Bastion, BP 14, 01000 Bourg-en-Bresse - 299 F + 30 F pour le port).

Patira

Ce roman, publié en 1875, signé Raoul de Navery, avait pour auteur en réalité une femme : Eugénie-Caroline David de Safray. C'est

par Yann Poilvet

l'histoire extraordinaire de Blanche, épouse du marquis de Coetquen, arrachée à la tendresse de son mari et jetée au fond d'une oubliette par ses cruels beaux-frères qui n'acceptaient pas qu'une simple fille de marin soit entrée dans leur noble famille. Seul contre tous, Patira pourra-t-elle renverser le cours du destin ? Peut-être, grâce à Patira, un enfant abandonné. (Réédité par L'Ancre de Marine, St-Malo).

HISTOIRE

Ancêtres et terroirs

Le faonicien Louis Ellegot a consacré cet ouvrage à quatre de ses ancêtres qui vécurent en Basse-Bretagne entre 1655 et 1920 (onze générations). Le premier fut paysan-marchand de toile, le deuxième maire et juge de paix pendant la Révolution, le troisième paysan aisé et le quatrième meunier. Il les replace dans leur contexte historique. Il décrit le macrocosme dont ils faisaient partie et tamise le terroir culturel sur lequel ils ont poussé et qui les a fait vivre. Ce livre fait sortir de la foule des humbles quelques "silencieux de l'Histoire", c'est-à-dire des anonymes qu'on ne considère habituellement qu'en termes de masses et non en tant qu'individus. (Ed. Ouest-France).

★ LES CELTES, par René Tugdual - Le 3^e tome de l'étude critique de "l'expansion celtique depuis l'époque de la Tène et la civilisation celtique" de Henri Hubert. (Ed. La Bretagne réveillée, Merdrignac).

ARLEMS

Saint-Malo

En collaboration avec Jean Mounier et André Lespagnol, sur des photos d'Henri Bouillé, Daniel Gelin, ce grand comédien, a vécu à Saint-Malo dès l'âge de dix ans. Son enfance et son adolescence ont été marquées au creux du célèbre Sillon et de ses alentours. C'est en écrivain et poète qu'il nous livre ici ses impressions intimes, parle des lieux qu'il fréquenta avant la guerre, des événements vécus par lui. Le témoignage amoureux d'un jeune talent amène... (220 F, Ed. Ouest-France).

★ UN RETABLE POUR L'AUDÉLA, par Eliane Gondine-Wallstein - photos de Jacques Michot - Un album qui dissèque "le jugement dernier" de Rogier Van der Weiden à l'Hôtel-Dieu de Beaune, un chef d'œuvre de la peinture flamande du 15^e siècle. Éblouissement des couleurs, perfection des détails, intimité des visages... Des photos d'une exceptionnelle qualité. (154 pages, 24,5 x 24,5, Ed. Mame).

Impertinence...

St-Brieuc en panne..

Un proverbe affirme "rien ne profite à Saint-Brieuc même pas le feu". Louis Guilloux renchérissait en constatant qu'il ne s'y passait jamais rien. On se demande ce que Julien Gracq aurait pu dire de "la forme d'une ville" s'il avait écrit sur le chef-lieu des Côtes-d'Armor... Guy Lannrivain et quelques collaborateurs ont pris le risque dans un ouvrage dont les photos parlent autant que les textes : La panne, regards sur une ville culturelle. "Aimer savoir, celui qu'on tire du voyage", disait Baudelaire. Les auteurs du livre et les lecteurs - du moins ceux qui sont sincères - pourraient reprendre le propos. Il est vrai que ma ville (je suis briançonnais) cherche partout son centre et rejette sa circonférence dans un infini indéfini, ce que ses bourgeois somnolents et ses boutebottellages venus d'un plan de circulation abusif qu'à moins

de l'extérieur qu'il ne favorise la culture bretonne. Mais les créateurs végètent, à moins d'être courtisans, ou s'en vont... Pourtant, quelle ville ! Quel foisonnement créatif ou sportif ! Quel lieu, montrez-vous : on vous cache. Et si l'on vous montre, combien de fois n'essiez-vous pas mieux fait de vous cacher ! Notre culture officielle coïte plus d'argent qu'elle ne rapporte de plaisir. Et les rues grises ou repeintes en couleur layette ne sauraient évoquer une hypothétique Irlande ni adoucir un ennui devenu une seconde nature... Mais que faire ? Ecoutez Georges Paludie : "La prédominance des préoccupations politiques, électorales, etc., (n'est) pas de nature à exhalter le spectacle du monde ni à favoriser l'originalité".

YANNICK PELLETIER

(Guy Lannrivain, La Panne, 1981-1989, regards sur une ville culturelle. Ed. Yves Salmon, 84 p.).



L'endormi d'ouargan - Galign - 16 10 1987 (photo Guy Lannrivain)

Shienteki Bunka no Henbô

Les éditions Sangensha de Tokyo viennent de publier un ouvrage remarquable sur la situation de la langue bretonne aujourd'hui : "Shienteki Bunka no Henbô, burizon - go no sonzoku to furansu kindai" (la culture périphérique en transformation - la langue bretonne et la France contemporaine). Ce livre est illustré de plusieurs cartes et de nombreuses reproductions d'ouvrages en langue bretonne.

L'auteur, Kiyoshi Hara, qui a été étudiant à l'Université de Rennes-2, y a appris le breton et le parle couramment. Il a d'ailleurs déjà publié

Les lectures de Yann Brekilien

Caro

J'ai dit, en son temps, tout le bien que je pensais du premier tome de la très bonne monographie que le Docteur Patrick Mahéo, avec la collaboration d'Antoine d'Aubigny, a consacrée à la période de Caro. Le premier couvrait la période s'étendant de l'époque néolithique à 1790, le deuxième prend la suite et s'étend de 1791 à nos jours. Comme Caro était un pays de choux, les premiers chapitres sont fort mouvementés, pleins d'aventures et d'atrocités. Les suivants contiennent des faits moins tragiques, parfois même pittoresques. Le tout est assorti de détails sociologiques.

Le Docteur Mahéo est un passionné d'histoire et ses travaux sont de ceux qui apportent une précieuse contribution à la connaissance du passé de notre pays, on ne louera jamais trop ces sortes d'ouvrages. Songeons qu'entre ses deux volumes ce ne sont pas moins de 768 pages que le Docteur Mahéo a consacrées à ma petite paroisse de Caro.
 (D) Patrick Mahéo, Caro, Mille ans d'histoire. II - De la Révolution à nos jours, 388 pages, Ed. Association Vie et image du passé du Pays de la Table Ronde, 170 F. (cart. 30 F.). Commandes à l'autour, 276, rue de Nantes, 35136 St Jacques de la Lande.

Les femmes dans l'ouest au XIX^e siècle

Son premier livre, "Les Femmes dans la tourmente", avait révélé à la fois le talent d'écrivain de Nicole Vray et sa science d'historienne. On retrouve les mêmes qualités dans son second ouvrage qui retrace l'existence des personnes du beau sexe au lendemain de la tourmente - Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet et Second Empire - au total pendant 70 ans fertiles en événements et en changements dans le style de vie, les modes, les habitudes.

Nicole Vray mène à bien l'étude de l'évolution de l'existence féminine au cours de cette période. Elle nous entretient, pour chacun des régimes, de la vie au foyer, de l'instruction, de la mode, de la cuisine, de l'hygiène, elle évoque les paysannes, les bourgeoises, les domestiques, citent de plaisantes anecdotes telles les exploits des femmes-soldats sous Napoléon, les heures et malheurs de la duchesse de Berry et les recommandations d'un médecin sur la façon de se vêtir pour prendre un bain de mer.

Nicole Vray a fait porter ses recherches sur tous les pays de l'ouest - Normandie, Bretagne, Vendée, Anjou et Maine - ce qui lui permet de faire des comparaisons entre les coutumes, les costumes, les mœurs. Je ne vois qu'une seule critique à lui faire, c'est de n'avoir pas étudié le rôle des femmes dans la transmission ou, au contraire, la regression de la langue bretonne.

Nicole Vray, Les Femmes dans l'ouest au XIX^e siècle - 1800-1870, 253 pages, Ouest-France, 100 F.

Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne

Publié avec le concours de l'Institut Culturel de Bretagne, cet important ouvrage, que seul l'utilisation d'un

ordinateur a permis de mener à bien, est d'un puissant intérêt, car non seulement il donne de précieux renseignements sur l'étymologie de nombreux toponymes et les formes qu'ils ont prises au cours de siècles, mais surtout il nous permet de nous faire une idée précise de l'importance du peuplement breton à travers les divers terroirs du pays gallo. C'est la première étude globale sur le sujet. Les phénomènes phonétiques qui ont entraîné la déformation d'un grand nombre de noms de lieux sont minutieusement étudiés et cette étude nous réserve bien des surprises. L'auteur, Jean-Yves Le Moing, analyse, entre autres les préfixes, suffixes et noms communs bretons anciens. Il fournit des pistes pour la datation de l'implantation des Bretons, il étudie le gallo-roman face au breton et au gallois, donne la liste des formes anciennes et un lexique de 800 termes gallo-romans, etc. Son ouvrage est une somme, illustrée de 32 cartes. Il nous conduit à nous pencher sur notre passé et conduit à rêver. Malgré son caractère scientifique, on prend à s'y plonger un extrême plaisir et ce n'est pas sans surprise que l'on apprend que certains noms de lieux qui paraissent bien bretons ne le sont aucunement, mais qu'à l'inverse d'autres noms que l'on n'aurait jamais osé revendiquer comme bretons le sont bel et bien.

Jean-Yves Le Moing, Les Noms de lieux bretons de Haute-Bretagne, 400 pages, Coop Breizh, Spézet, 190 F.

La reine des neiges et Alain Thomas

CID Editions et Jean Picollel pour éditer des Beaux Livres ont eu leurs efforts. Ils viennent de publier en coédition un album pour les enfants, La Reine des Neiges, d'après le conte d'Andersen, illustré par Alain Thomas, et un album d'art sur ce même Alain Thomas.

Il est dommage que La Reine des Neiges contienne de grosses fautes d'impression. Mais il est dommage aussi qu'Alain Thomas ait utilisé la technique du dessin à la plume colorée après coup.

L'art d'Alain Thomas ressort au clair, mais du fait fort savant. Les œuvres, très fouillées, sont riches d'une exubérance de détails aussi ravissants de formes que de couleurs. Les tableaux sont composés avec une remarquable maîtrise.

Toutes les images de l'album Alain Thomas (il s'agit de reproductions de tableaux, mais ce n'en est pas moins le terme "images" qui convient) ont quelque chose de magique et c'est un régal pour les yeux. Le style rappelle celui de Dostk, sauf en ce qui concerne les visages des personnages. Ces visages, c'est celui qui n'a un peu chiffonné quand j'ai feuilleté La Reine des Neiges, mais en examinant l'album sur Alain Thomas, j'ai compris. Autant l'artiste fait preuve de virtuosité quand il exécute une huile ou son aise dans le dessin à la plume.

(Andersen, La Reine des Neiges, adaptation de Grazella, illustrations d'Alain Thomas, 46 pages, 60 F. ; Yves Casson, Alain Faville, Michel Ges et Magdeleine Labour, Alain Thomas, 170 pages, 290 F.; CID Editions et Jean Picollel).

AGENDAS

Les routes de la mer

En cette fin d'année qui fleurit bon le rhum et la mer, une éditrice antillaise propose un agenda 1991 d'une grande originalité et de qualité : enrichi de belles illustrations, anciennes et modernes, il met à l'honneur Saint-Malo et des îles, leurs grands hommes, leurs pierres, leur nature si différente mais si belle. C'est vraiment un agenda qui se distingue des autres "Réalisations de Marlène Hospice, 76 F en librairie. (Ed. La Case à Vent, 9, rue des Grands-Augustins, Paris 6e).

DOCUMENTS

Disertation sur l'ancienne chevalerie

Pour se perfectionner dans l'"art de Chevalerie" ces textes fondamentaux, choisis et rassemblés par Pierre Girard-Augry, permettent de mieux comprendre l'esprit de la Chevalerie "célestielle" et de ce qui demeure une voie complète de réalisation spirituelle pour qui sait encore s'inspirer des valeurs éternelles de l'un des plus beaux fleurons de la chrétienté médiévale. On y voit aussi la distinction à faire entre l'état de Chevalier, qualité individuelle acquise par l'armement ou l'adoubement, et l'appartenance aux Ordres de Chevalerie, dont certains furent et sont encore purement honorifiques, avec d'intéressants compléments sur la Chevalerie des Dames, ainsi l'Ordre de la Cordelière institué en 1498 par Anne de Bretagne. (142 F., Ed. Pardes, 45390 Puisseux).

* L'ANVERSOIS, par M. Van den Driessche - La vie extraordinaire d'un Flamand devenu milliardaire en dollars grâce au modèle économique qu'il a inventé et qui lui permet de toujours gagner en Bourse (Ed. Maf-fout).

* ENFANCES VENDÉENNES, par Michel Rapon - L'auteur évoque son enfance en Vendée et son adolescence à Nantes : "Le merveilleux s'y mêlait sans cesse au quotidien". (Éd. Ouest-France).

CITES ET PAYS

Les côtes nord de la Bretagne

On doit à Jean-Pierre Bihl des ouvrages qui mettent en valeur les côtes nord de la Bretagne et particulièrement cette Côte d'Emeraude qui est un des plus beaux bijoux de notre pays. Rappelons ces titres imprimés en tirage limité sur beau papier : La baie de Saint-Malo, 160 F., disponible (Réédition de 1886) 15 x 22 cm, 400 p., 90 illustrations - Regards sur Saint-Brieux,



360 F., disponible, 32 x 24 cm, 148 p., 200 illustrations. Regards sur Lancaos, 300 F., en souscription (360 F. après parution en juin 1991). Regards sur la Côte d'Emeraude, 280 F. en souscription (340 F. après parution à Pâques 1991). Frais d'envoi : 30 F. par ex. (J.P. Bihl, 22750 Saint-Jacut-de-la-Mer).

ROMANS

La nuit singulière

Il s'est sept qui se laissent aller à se conter les uns aux autres des histoires insolites qu'ils n'oseraient pas évoquer en d'autres temps, dans d'autres lieux, parce qu'elles sont trop vieilles pour intéresser encore ceux qui se veulent au train du jour et trop déraisonnables pour être prises au sérieux par ceux qui ne voient jamais que l'apparence fugitive des choses. C'est le lieu qui leur seule volonté à une invitation "singulière" de l'un d'entre eux qui se taira jusqu'à la fin. Resurgissent alors les souvenirs les plus réels et les fantasmes les plus délirants. Cette veillée annuelle se tient pendant la nuit du solstice d'hiver, la plus longue, celle qui a toujours marqué le sommet de l'inspiration des conteurs. Ce roman-assemblage de Pierre Jakez Hélias est un voyage passionnant au tréfond de notre pays et de l'âme bretonne, une plongée dans un imaginaire plein de poésie et de folie. (Ed. de Fallois).

* SUR LA ROUTE DE GANDOLFO, par Robert Ludlum - Les troublantes aventures d'un général devenu gangster, de ses quatre ex-épouses, d'un curieux papa et de quelques autres personnages, pittoresques et incroyables (Ed. R. Laf-fout).

* LE JOUR OÙ LE TEMPS A ATTENDU SON HEURE, par Natacha Michel - Le mari et le jeune séducteur, l'abbé et le chat, les allumeuses et les innocents, tout cela constitue un tourdissant ballet autour d'une Odile que secouent bien des troubles. (Ed. du Seuil).

POLARS

* ARRÊT D'URGENCE, par Patrick Raynal - Un convoyeur d'un genre vraiment spécial, une auto-stoppeuse agaçante, une Chrysler insolente dans sa routine, des amours qui mettent bien du temps à se concrétiser et des péripéties un peu trop compliquées pour mon goût. Mais ça bouge ! (Ed. Albin Michel).

ARTS

Gwilym Prichard



Gwilym Prichard, né à Llany-stumdwy, Pays de Galles, en 1931 vit en Bretagne depuis 1986. Son style est personnel, romantique plutôt qu'analytique. Ce qui l'intéresse, c'est la sensation que donne la peinture et sa structure. Ceri Richards écrit : "Il peint l'ossature de la terre". Et Lady Kennel de Rodd : "Le travail de Gwilym a la propriété très particulière de bousculer l'imagination du public et d'ouvrir les portes lui permettant de partager sa vision céleste des choses". (Halle Keranvaen à Vannes jusqu'au 21 décembre).

De Prague



Evano, qui travaille uniquement à l'acrylique, maîtrise parfaitement sa palette et sait donner à la matière l'éclat de l'impulsion. ■

Amateur Lanoë

Amateur Lanoë est né en 1941 à Lamballe ; il vit et travaille à Nantes. Son exposition à Onyx, espace culturel de Saint-Herblain, lui permet de présenter son travail de 1989 à 1990 : "Ma peinture est progressivement devenue traces, écritures gestuelles où les ruptures et les superpositions ouvrent des espaces imaginaires. Peindre c'est d'abord pour moi rejeter ce que je ne veux plus ; l'idée d'imaginer l'œuvre finie". ■

Le Thèque Vladimir Zidicky expose ses photographies jusqu'au 19 décembre au Centre Culturel Triangle, bd de Yougoslavie à Rennes.

Georges Evano

Georges Evano, né en 1947 à Auray, vit et travaille à Plouzévénec. En novembre, une exposition à Weimar, en compagnie d'Eva de Mazière, a connu un grand succès. Dans ses œuvres, on passe d'une ambition violine au bleu nuit, la grotte rocheuse s'efface au profit d'une porte ouverte sur un patio intérieur. Evano ne fait pas toute la lumière sur ce jardin privé, il n'en suggère que l'intimité. Au cœur d'une composition verticale et dépourvue, se love un détail assez figuratif pour dissimuler le mystère. Le réalisme n'est que voile pudique posé sur une méditation à la poésie frémissante. Mais sa dynamique des lignes, fidèle au grouillement de la vie, impose aussi à Evano une attitude extravertie. Invité à quitter le champ clos de ses émotions, il laisse éclater à l'extérieur la vigueur de son ressenti.



Evano, qui travaille uniquement à l'acrylique, maîtrise parfaitement sa palette et sait donner à la matière l'éclat de l'impulsion. ■

Arts et techniques au C.M.B.

L'Institut d'Arts et Techniques de Bretagne Occidentale, communément appelé "Beaux Arts", est un établissement d'enseignement supérieur dont le grand public méconnaît l'activité, les filières - souvent longues - et l'originalité. Le directeur de l'Institut, Raymond Novion, et les enseignants ont demandé au CMB de les aider à faire mieux connaître leur établissement, notamment du monde industriel ou plus généralement économique concerné par certains types d'enseignements dispensés à Brest. C'est dans ce but qu'a été conçue l'exposition actuellement présentée au Relecq-Kerhuon au siège du CMB où elle restera jusqu'à la fin de l'année. Elle donnera lieu ensuite à l'édition d'un fascicule de présentation de l'Institut d'Arts et Techniques de Bretagne Occidentale. ■

Gilles Arzul

L'éternel antagonisme des forces qui conditionnent l'univers s'en trouve exalté, c'est-à-dire l'opposition du négatif et du positif. Contrastes, contradictions, oppositions, voilà une des faces cachées de cette artiste née sous le signe des Poissons qui résume à lui seul cette oscillation entre les contraires. Sa facture colorée entre elle aussi dans ce cycle de structure répondant ainsi à l'énergie cosmique. Parallèlement, la galerie présente les céramiques d'un artiste portugais - Eduardo Costantino.



Jaber peintre - conteur

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine accueille jusqu'au 10 décembre une exposition des peintures de Gilles Arzul. Né à Auxens, celui-ci grandit avec un prix de dessin chaque année. Les Beaux-Arts de Nantes le confinent dans sa voie. Il peint des ciels immenses avec une ligne d'horizon très basse. Les reflets et les tons pastels de ses toiles rappellent le grand peintre Turner. Yves Casson, de l'Académie de Bretagne, écrit de lui : "Sédait par la délicatesse des ciels de l'ouest, il en fixe la richesse voilée, les grèves paraissent à peine, les reflets mangent le dessin, l'horizon s'ouvre dans une indécision rayonnante". ■

Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, 19, rue du Pré Perché, 35040 Rennes - 99 03 33 55.

Cathiane

La Galerie Artialis (17, rue du Chapitre, Rennes) Cathiane expose ses œuvres jusqu'au 9 décembre. Leur technique ainsi que le choix des éléments révèle une forme de langage empreinte du passé et du présent. Par un foisonnement d'objets et de personnages, elle ouvre la porte des anciens mystères - sans donner la clé, elle juxtapose les éléments pour dévoiler leurs symboles. ■



A Rennes, jusqu'au 5 janvier, la galerie Hervé Aussant accueille le Tunisien Jaber qui a acquis sa technique par lui-même. Il a un sens intuitif et inégalé de la composition et de l'équilibre. Ses images ne sont pas seulement figuratives mais narratives, chaque image raconte une histoire avec humour et ironie. Jaber est un peintre conteur. Derrière l'image visuelle, il y a la puissance de sa propre vision. Cet artiste doué est empreint d'une sensibilité hors du commun. Inspiré par ses propres visions, ses peintures viennent du plus profond de lui-même. ■

EXPOS

BOURGES - Maison de la Culture - le patrimoine artistique LU de 1880 à nos jours.

BREST - Galerie Saluden - le Cirque, de René Quéré - Siège du CMB, de Relecq-Kerhuon - Beaux-Arts de Rennes, art et design - *Bibliothèque*, musée, rue Traverse - Alain Gauthier, grand prix européen de l'affiche - *Quatre* - Marguerite Duras, portraits par Katalin Volcsanszky - Anne Bovinneau.

DAULIAS - Abbaye - archéologie du livre médiéval.

GUINGAMP - Collège Jacques Prévert - projets d'étudiants en art.

LORIENT - Espace l'Orion - Jean-François Rosapape - photos 1980-1990 - 14, rue Carnot - photos de Patrick Toth - L'Orient et Ecole des beaux-arts - photographes tchèques - Palais des congrès - la route de Benjamin Franklin - Gal. Le Lieu - photos de Josef Sudék.

MORLAIX - Jacobines - le symbole Jean-François Aubertin - MÜNCHEN (Allemagne) - Kulturkus des Europäischen Patentamt - Alain Le Noél.

NANTES - Forum Pommeraye - café Mozart - œuvres gourmandes de Boris Tassé.

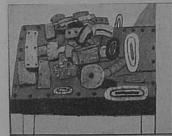
PARIS - Gal. Aké Arrich (Bastille) - Passager.

PLENEUF-VAL-ANDRÉ - Crédit agricole, rue Foch - Mauricecette, huiles et aquarielles.

PONT-AVEN - Musée - Michel Theriault, photos 1965-1990 - Centre Paul-Gauguin - Thierry Dupaucq - Jean Gavard, Sylvie Rochereau, pastellistes - Gal. du Verrier - Yvonne Christer - Katel le Gospiat, T. Michalak.

PONTIVY - Magasin Marie le Claire - œuvres d'Anne-Sylvie Pécot - *Château des Rohan* - Acta, œuvres d'artistes contemporains.

QUIMPER - CAC - le Quartier - la compagnie des objets - Gal. Patrick Gauthier jusqu'à 8 décembre - Herbert Hundrich - jusqu'à 12 janvier - les artistes de la galerie - Gal. Artem - Beauduin, "déposer sa forme".



La Quartier à Quimper

RELECQ-KERHUON - Siège du CMB, rue Mirabeau - Ecole des beaux-arts de Brest, regard sur les années 80.

RENNES - Gal. Onis - Hung Rannou, peintures et dessins - Gilbert Dupuis, peintures 1973-90 - Centre Colombe - la recherche agronomique - Crédit agricole, rue du Pré-perché - Gilles Arzul - Grand-Huit - Francis-Xavier Pavy, le piéssou du Zydeco.

Le Triangle jusqu'au 19 déc. - photos de Vladimir Zidlicky - jusqu'au 6 janvier - peintures de Raoul Lazar - Gal. Hervé Aussant - Isère - Gal. Art et Essai et Gal. du Cloître - art et discours social avec Arden, Campbell, Douglas, Hall, Ian Wallace - Le Crêpe - Alain Séchas, œuvres nouvelles - Mono-prix - 19 artistes - Ecomuse - nos



Vitrail Haïssé par Domo Arche

Trois sculpteurs de Ch. Richer

Art du vitrail
Pour fêter les 10 ans de l'atelier de vitrail de Christine Cocar, exposition d'œuvres récentes et anciennes et visite de l'atelier en présence de 10 à 19 h (63, rue Foch, St-Brieuc).

Charles Richer, architecte et artiste rennais, a signé 3 sculptures-tableaux d'orientation pour le Centre commercial Columbia. Elles ont été inaugurées en présence de Thierry Berger, directeur du Centre commercial, ainsi que des représentants de la Jeune Chambre Economique et de la BPO.

ancières les Riedones - Musée des beaux-arts - dessins italiens - Gal. Artialis jusqu'au 8 - huiles de Cathiane - jusqu'au 5 janvier - céramiques de Constantin - Gal. du Chapitre jusqu'au 13 - Traut, Bontemps, la Chapelle, Tiengou, Beaujan... puis à partir du 14 - Faugères, Sergé, Chauloux, Irea, Vadim-Stentfort - Gal. Contrast - Boomputte - Gal. Diver - peintures et sculptures - Gal. Yves-Halter - pastels de Barbotin - Gal. Jobbé-Duval - Mahé, peintures.

Chaque sculpture de 1 m 30 sur 1 m 60 représente les allées formées de roches calcaires stratifiées, façonnées par d'anciennes rivières... ou au fil du passage des visiteurs. Les magasins sont symbolisés par des cristaux de lames de verre-cobalt de 15 cm de haut devenant lumineux à la demande du visiteur. ■

PALMARES
Le 5^e prix de Vitré

1^{er} prix de la ville de Vitré "Sans titre" techniques mixtes : Didier Gardan de Saint-James, 1^{er} prix du G.A.D.P.V. - "Coquelicots", Yvonne Manoujra la Cour, Rennes. 1^{er} prix du Crédit Mutuel, "Le passage Pommeraye à Nantes", Yves Pallies. 1^{er} prix de la Banque de Bretagne, "Les perles", Hervé Salion, Landrevarez. 1^{er} prix du Lion's club, "La poule rousse", Eliane Le Coroller, Châteaubourg. 1^{er} prix du Rotary, "Tissage de patience", Annie Rouxel, Rennes. 1^{er} prix de la Caisse d'Epargne, "Brume sur le vignoble nantais", huile, Michel Guillenot, Saint-Mar-sur-Mer. 1^{er} prix de l'Office de tourisme, "Le pont", Noëlle Levrêtre, Rennes. 1^{er} prix Fram de la Gaulayrie, "Nu de dos", Marcel Leray, Rennes. 2^e prix du Crédit Mutuel, "Brest", Max Lorient, Thorigny.

Mentions : Serge Pabœuf, Serent ; Yannick Le Flem, Aigüé ; Jean-Claude Fily, Viré ; Constant Rouxel, Fougères ; Nicole Rohou, Beton ; Muriel Taragano, Mézières ; Patrick Gourmelin, Pordic ; Georges Le Guen, Vitré ; Thierry Chevalier, Fougères ; Renée Leyer, Saint-Aubin-d'Aubigné ; Jean Salou, Rennes. ■

N.D. de la Belle Epoque

Marie-Thérèse Poullias a (toujours) d'excellentes idées pour donner un plus à l'action de sa Bibliothèque

que municipale. Elle vient d'accueillir une remarquable exposition liée à la donation Henri Polles. Celui-ci aime la Femme et il adore la Belle Epoque. "La femme (avec souvent une majuscule pour lui faire oublier ses droits minuscules) fut en vérité la reine de la Belle Epoque, la tête d'affiche, l'oracle des médias qui ne portaient pas encore ce nom, la muse de tous les arts". Dans une ambiance rétro de voiles et de dentelles, la Femme 1900 nous apparaît dans sa pluralité, l'éternel féminin, la mode,



l'actrice, les petites femmes, la femme au travail ou en prière, la militante féministe, le poète et l'écrivain. Vous Liliane de Pougy, Colette et Anna de Noailles et les autres... A noter un excellent catalogue sur l'exposition dû au talent de Colette Héland-Cosnier. (La Femme 1900, dans les collections Henri Polles - BM, rue Laborde, Rennes. ■ A.G. HAMON

CONCOURS PHOTOS
Le Sacré-Cœur de Marie

L'ADECA organise son premier concours-photo du 1^{er} décembre au 31 janvier. Il est réservé aux amateurs qui devront envoyer des tirages NB ou couleurs, format compris entre 18 x 24 et 30 x 40 (3 photos maximum par participant). Thème imposé : "l'Eglise du Sacré-Cœur de Marie à Concarneau". 1^{er} prix : deux A et R à Istanbul.

L'organisation de ce concours s'inscrit dans le cadre d'une action engagée en faveur de la sauvegarde de l'Eglise (témoignage unique du style romano-byzantin, construite entre 1911 et 1929 par l'architecte Charles Clausenied). Dans un passé récent, l'Eglise a retenu l'attention d'Edouard Boubat, un bon facteur d'émulation pour les concurrents !

Organisateur - ADECA, 35, rue Mauduit-Duplessis, 29000 Concarneau. Règlement : joindre une enveloppe timbrée.

projecteurs

Le jazz celtic de Roland Becker

Un personnage que ce musicien, ambivalent (il aime à le dire) et pourtant parfaitement impliqué dans une composition et une création qui puisent leurs sources dans un souci permanent de poursuivre les chimères d'une écriture moderne. Une écriture qui prend en compte tous les aspects de son histoire qui baigne plus que toutes les autres dans le monde celtique. Pour lui tradition et modernité sont les deux faces d'un miroir musical qu'il entend placer sur les orbites d'un monde nouveau à bâtir.

Amor Mag - Tes maîtres sont connus, mais cela permet-il de bien comprendre ta vision personnelle du "Jazz Celtique" ?
Roland Becker - Mes maîtres en musique ne sont là que pour illustrer mon idéal, c'est-à-dire l'ouverture vers tout ce qui existe en dehors de nous-même : Bela Bartok, Chick Corea, Christian Vander, sont tous des maîtres dans le sens où ils tendent tous vers la pureté perfectionniste, autant que vers le mélange des genres.

Le "jazz celtic" entre pleinement dans cet idéal : partant des similitudes du jazz et de la musique traditionnelle celtique (interprétation subjective des thèmes liés à la personnalité de chaque interprète, omniprésence du rythme...), le jazz celtic est né et existe maintenant indépendamment.

A.M. - Tu parles beaucoup de recherches dans ton histoire. Mais quelle est la vraie quête de Roland Becker ?

R.B. - «On est vieux quand on a fini d'apprendre» (proverbe japonais). Il n'est pas de quête qui soit particulière à Roland Becker ; chacun dispose en soi d'un potentiel de recherche. Nous sommes tous pleins de questions sur le monde auquel on se heurte, sur les cathédrales à bâtir. Sans arrêt je cherche ce qu'à pu être notre origine, aux confins du chaos et des alignements mégalithiques, parce que mon imagination est là.

LA TECHNOLOGIE : UN MOYEN PAS UNE FIN

A.M. - Certains ont parlé de musique cosmique. Toi, tu en restes - peut-être sagement - à une musique européenne à créer. Qu'est-ce que cela signifie ?
R.B. - Cette musique européenne à créer est au creux de cet imaginaire-là, et aussi dans la volonté de

bouger, de sortir la musique du XX^e siècle de son carcan conformiste, asphyxiée entre des stéréotypes, qu'on ne peut même plus qualifier d'anglo-saxons, et des critères de marketing. Ou est l'évolution ? Comment les choses se marient-elles dans ta musique ?

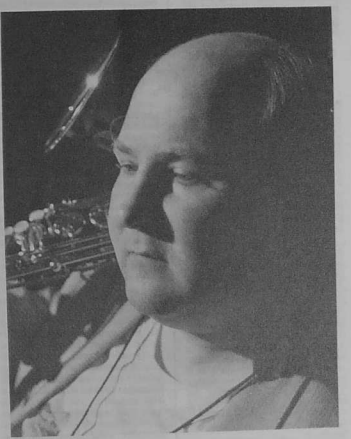
R.B. - Il n'existe pas (ou ne devrait pas exister) de ségrégation entre les divers genres musicaux. Il y a LA musique et rien d'autre. Il se trouve que la sensibilité et l'histoire de chacun poussent vers un style plutôt que vers un autre. Nos aspirations sont le miroir de nos émotions d'enfant, du besoin de merveilleux qui subsiste dans chacun de nous, au delà de l'âge de raison.

Le recours aux technologies de pointe constitue une nécessaire continuité entre la reconnaissance du Savoir des Anciens - la Musique Traditionnelle - et le besoin (l'enjeu) d'aller de l'avant. Je ne suis pas un gardien du Temple, mais un simple sonneur de bombardes, saxophoniste, de plain-médices des gammes anciennes, mais je ne rente pas le présent, encore moins l'avenir. La technologie est pour moi un moyen, non pas une fin.

JE CROIS EN UNE MUSIQUE UNIVERSELLE

A.M. - Qu'est l'écriture musicale de Roland Becker en 1990 ?

R.B. - Mon travail d'écriture musicale est à l'image du Jazz celtic. La composition purement classique y cède le recours fréquent à l'improvisation, allant du chorus de jazz aux variations des gammes celtiques non tempérées. C'est une méthode un peu eclectique et cependant très féconde. La vie,



l'énergie, naissent du bouillonnement, du chaos initial.
A.M. - Du bagad au jazz, où Roland Becker situe-t-il sa dynamique créative ?
R.B. - La force d'une musique, quelle qu'elle soit, réside dans la fusion des êtres qui l'interprètent. Je ne vois là aucune rupture, sinon

psychologique, entre le concert d'un bagad et celui d'un Jazz Band New Orleans. Or, précisément, c'est cette volonté de croire en une musique "universelle" qui m'a valu tant de critique. Cela m'intrigue : POURQUOI les gens sont-ils si rigides alors qu'ils parlent d'ART ?

A.M. - Quel bilan tires-tu de ton action musicale en Bretagne ? Que sera demain ?

R.B. - L'évolution des groupes bretons lors des vingt dernières années est riche d'enseignement. La tentation de coller au show-biz, de servir de ses convictions dans une finalité commerciale s'est systématiquement soldée par un échec.

A nous de comprendre à présent que la crédibilité, à long terme, rime avec l'honnêteté. Notre musique, notre culture sont assez puissantes pour attendre sérieusement qu'un auditoire vienne à elle. Concernant l'action musicale en Bretagne, je ressens un certain malaise, entre le renfermement progressif des sonneurs purement traditionnels et l'épanouissement parallèle de spectacles ou neo-folk-noz... folkloristes. Entre ces deux pôles, toutes "les envies d'autre chose" agissent lentement mais sûrement.

Les trois quarts de mon public sont constitués d'étrangers ou de non-Bretons. Ce n'est là ni une critique, ni une plainte, mais un simple constat. Dououreux pour moi. Surprenant pour d'autres.

BIENTÔT UN SPECTACLE ET UN DISQUE

A.M. - Des projets ?

R.B. - Mon projet permanent est de réaliser un second disque parce qu'un disque se lit et se construit comme un livre. Le climat y est primordial et l'enchaînement des différents morceaux raconte une histoire, à ceci près que l'histoire est celle que chaque auditeur invente. Si ma propre recherche d'identité transparaît dans le Jazz celtic je reste toujours persuadé que chacun y trouvera également ses propres ressources.

A plus court terme, je travaille également sur le prochain spectacle musical Jazz celtic : le Megalithic Orchestra. Celui-ci repose sur une douzaine de musiciens et chanteurs, contemporains et traditionnels, s'incorporant "admirablement" dans des compositions pour synthétiseurs, assistés par ordinateur. Toute la magie de ce spectacle musical s'exprime à travers les différentes interprétations que l'on a pu donner aux mégalithes depuis 5 000 ans. La scénographie est énormément travaillée, de façon à ce que la dynamique visuelle prime sur toutes sortes de discours didactiques.

Je tiens d'ailleurs à préciser que ma présence (définitive) sur Rennes a contribué fortement à élargir mon horizon musical du point de vue humain. Le Megalithic Orchestra se construit aujourd'hui à Rennes grâce au travail collectif d'une majorité de musiciens rennais.

Propos recueillis par A.G. HAMON

Contact : Olivier Muck, 8 rue des Poëlleux, 35000 Rennes, Tél. 99 33 01 73.

THÉÂTRE

PALANTE ET GUILLOUX

Cripure et la conscience contemporaine

Durant trois jours, Saint-Brieuc aura vécu en compagnie de Georges Palante (1862-1925) et de Louis Guilloux, décédé il y a juste dix ans. Palante vient d'être l'objet d'un colloque organisé par Yves Brié des éditions Folle Avoine et Michel Onfray en collaboration avec le Collège International de Philosophie et la municipalité de Saint-Brieuc : une reconnaissance qui, pour être tardive, fut d'un niveau exceptionnel par les interventions qui, les 10 et 11 novembre, éclairèrent la personnalité du philosophe, ses rapports ombreux avec la pensée officielle et universitaire de son temps, sa formidable actualité. Empêché de philosopher en rond, défenseur d'une absolue liberté d'esprit, Palante fut en son temps victime de l'Université qui le rejeta. On peut regretter qu'aujourd'hui encore, quelques "philosophes" professeurs, émules atardés de leurs peu glorieux ancêtres, dédaignent le penseur breton. Palante pressentit et dénonça les totalitarismes qui ensanglantèrent notre siècle : il marqua la pensée de ses jeunes amis bretons, Jean Grenier qui allait devenir le maître d'Albert Camus, et Louis Guilloux. "Quelle leçon ! Et quel génie évité si l'on avait écouté l'humble parole des Cripures, et non la parole d'orgueil des Vladimir Oulianov", c'est-à-dire héros du *Song Noir*, roman publié en 1935 par L. Guilloux dont il tira une pièce ayant pour titre le nom de ce personnage. Moqué par une bourgeoisie étroite, écarté par l'esprit grégaire d'une société mesquine, Cripure, en cette journée de novembre 1917 au terme de laquelle il se suicidera, voit se défaire les liens qui l'enchaînaient encore au monde félaté de ses concitoyens-cloportes : idées toutes faites, incapacité à se libérer, satisfaction béate, trahison des adultes envers une jeunesse qui aisément se dupie elle-même... Dans la petite ville où agonise Cripure, les soldats russes retirés du front et parqués dans un camp font entendre leurs chants si beaux et si porteurs d'espoir. Mais on sait aujourd'hui ce que cet espoir a engendré de malheur et de cruauté. Cripure se suicide non par dégoût négatif mais par un refus positif.



Marcel Maréchal dans une lecture-spectacle de Palante (photo Pierre Fenardi).

Marcel Maréchal qui interprète excellentement le rôle de Cripure et qui a mis en scène la pièce pour le Théâtre de la Grée (Marseille) a rendu magistralement et le drame d'un homme Cripure-Palante (le philosophe s'est donné la mort à Hillion) et la tragédie de la pauvre Europe en ce XXe siècle. Désiroires, douloureux, immortables, pitoyables, tous les personnages, dans un décor évoquant l'effoulement d'une petite ville prétenueuse et ridicule qui n'est que le symbole

du monde, furent exacts au rendez-vous culturel d'une dimension européenne que Saint-Brieuc, cité de Palante et de Guilloux, s'était donnée à elle-même. Les 3 000 spectateurs qui assistèrent aux représentations de *Cripure*, la centaine de participants aux conférences ont donné à Saint-Brieuc un élan culturel qui demande à être poursuivi.

YANNICK PELLETIER

Théâtre et rire

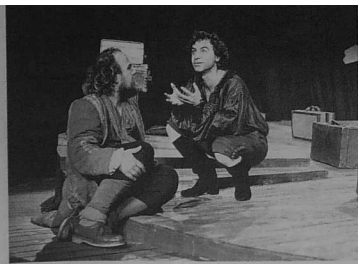
Avec sa cinquième édition, le Festival du Théâtre Pour Rire d'Hénansal confirme qu'il a vraiment trouvé son public : on se bousculait à chaque séance pour franchir les portes du Foyer rural où, trois jours durant, le rire et la drôlerie faisaient au rendez-vous. Rire est d'ailleurs parfois un mot trop faible pour définir l'ambiance qui régnait lors de certains spectacles : hilarant, désopilant, décapant... les adjectifs peuvent s'interchanger à l'envi.

On a beaucoup ri avec Slastic, trio catalan venu transformer la scène en ring, terrain de tennis ou piste de ski. Domage que l'espace leur ait manqué pour faire exploser totalement leurs pulsions. Les funambules Collard et Dauvoye qui ont mis "le pied sur la savonnette" ont, eux, fait un tabac le samedi soir avec des gags étonnants. Peu de mots mais une présence physique exceptionnelle et de minimes qui vous renversent de rire. Beaucoup

de fraîcheur et de sensibilité chez Cathy Vagnon et Thierry Costa qui nous ont mis en appétit avec un plateau d'amour, de fromage et de dessert" parfaitement garni. L'italien Massimo Rocchi, le parisien Victor Bianco ou encore les Zappeurs de Lyon et le théâtre du Surgelot, eux aussi, conquis la salle.

On en oublierait heureusement la brebis galeuse "Les epis noirs" venus gâcher notre plaisir le samedi soir avec un spectacle qui eut bien du mal à tenir la scène : la vulgarité à ses adeptes mais même ceux-là n'ont pas été séduits. Les deux comédiens en lice n'ont pas réussi à faire oublier que le troisième larron de l'équipe les avait quittés. C'était, paraît-il, le meilleur. Il eût peut-être mieux valu remplacer le troisième larron par un autre et la partager. Guy Parigot est là et Tessier et Gondard et Jean-Yves Gourves (une Tornade) et Alain François et Odile Bougard, Marie-Noëlle Diboux, Françoise Le Treu, Katia Luzzanoff, Elisabeth Paugam, Michèle Porcher, Jean-Pierre Artur, Michel Che-

Le Festival d'Hénansal n'en demeure pas moins un grand moment attendu chaque année. A.E.P.



La nuit des Molières

On avait rêvé que le Théâtre de la Parcheminerie retentisse en permanence des répliques de comédies et des applaudissements d'un public populaire. Le rêve est devenu réalité, de par la grâce conjuguée de Bernard Lotti et de Jean-Baptiste Poquelin.

Lotti nous avait dit dans ces colonnes tout son rapport à Molière, au théâtre, à la création, au comédien. Il vient de le mettre en pratique en proposant au public rennais, mais aussi au public de Bretagne, six heures et demie de grand théâtre populaire. Celui qui dit, celui qui joue, celui qui communique des idées et des sensations, celui qui véhicule les pensées en situations, sans crainte de migraine : un théâtre intelligent, passionnant, virevoltant, inventif. Un théâtre où les personnages ont de la tripe, du sang, des formes, de la gaule, une personnalité avec lesquels les comédiens créent dans le plaisir. Six heures trente d'un travail de funambule pour donner en continu ou en alternance "Les Farces", "Le Mariage Forcé et le Sicilien ou l'Amour Peintre", "Dom Juan" et "L'Avare". Six heures trente de représentation pour une famille de comédiens fantastiques qui passent du premier rôle à une silhouette avec le même feu au cœur. Des comédiens qui tous aiment Lotti comme ils aiment Molière et cela donne une fantastique unité de troupe dans laquelle chacun apporte le poids de son histoire pour la transmettre aux autres et la partager. Guy Parigot est là et Tessier et Gondard et Jean-Yves Gourves (une Tornade) et Alain François et Odile Bougard, Marie-Noëlle Diboux, Françoise Le Treu, Katia Luzzanoff, Elisabeth Paugam, Michèle Porcher, Jean-Pierre Artur, Michel Che-

nier, Philippe Rissler et Alain Kowalczyk qui donne une dimension physique peu commune au Spanarelle du "Dom Juan". La mise en scène de ces spectacles est tonitruante, faite pour le plaisir des comédiens et des spectateurs. Nul doute : les Molières de Bernard Lotti, assisté d'Alain Kowalczyk et de l'exceptionnelle troupe rassemblée sont géniaux. Si les Molières passent à votre porte, ouvrez-la grande, une folle nuit vous est garantie dans la fête ! (Théâtre de l'Instant de Brest).

A. G. HAMON

Du 1^{er} au 8 décembre à Quimper (Théâtre Municipal). Du 11 au 21 à Brest (au Quart) avec le 21 la nuit des Molières.

L'embarcadère à Hédé



On a dit dans ces colonnes tout le bien qu'il fallait penser des dernières créations du Théâtre de l'Embarcadère, "Crispin, rival de son maître" et "Atlequin Hulla ou la femme repudiée". Ces deux pièces comiques de Alain-René Lesage reviennent à l'affiche du 13 au 20 décembre au Théâtre de Poche de Hédé. Beaucoup d'humour, des rôles taillés sur mesure, une mise en scène signée Christophe Maréchal, des décors et costumes de Pierre Bessou... tous les ingrédients sont à nouveau rassemblés pour redécouvrir le théâtre de foire et retrouver une groupe qui nous a déjà montré ses qualités artistiques. ■

Renn. 99 33 25 32 - 99 45 47 03.

Les caprices de Marianne

Le Totem est reparti en tournée avec dans sa besace l'œuvre célèbre d'Alfred de Musset "Les Caprices de Marianne". Si la distribution à quelque peu changé (Laurence Franville a remplacé Anne Tréhouet dans le rôle de Marianne, Hubert Chevalier prend l'habit d'Octave et remplace Thierry Peron), la mise en scène laisse toujours percer cette intelligence et cette sensibilité propres à Hubert Lenoir. Les Caprices de Marianne, revus et corrigés façon 20e siècle, restent un chef d'œuvre romantique que la troupe bretonne met remarquablement en valeur.

Les prochaines représentations : du 4 au 6 décembre à la Maison du Champ de Mars à Rennes du 16 au 18 janvier à la Roche-sur-Yon



- les 22 et 23 janvier au théâtre municipal de Quimper
- les 24 et 25 janvier au Plateau des Quatre Vents à Lorient
- les 6 et 7 février à la Maison du Peuple à St-Nazaire.
Représentations scolaires et représentations tous publics. Pour les horaires, se renseigner auprès du Théâtre du Totem. T. 96 61 29 55 ■

Folle Pensée

Le Théâtre de Folle Pensée en collaboration avec le Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc, accueillera les 7 et 8 décembre le "SAS" de Michel Azama.

Cette programmation s'inscrit dans un cycle intitulé "Signatures d'aujourd'hui" dont le principe est basé sur l'accueil d'une pièce contemporaine et son auteur.

Le 15 décembre à 20 h 30 Didier Guyon présentera son spectacle d'humour au Théâtre de Folle Pensée.

Dernièrement, il s'est vu décorer le 1^{er} prix de studio d'acteurs au festival de Conflans Sainte-Honorine. ■

MUSIQUE

Une bogue en or

C'est une jeune fille de 23 ans, Lydie Legall, qui a séduit le public rennais lors de la dernière bogue d'or et remporté le premier prix dans sa catégorie. Originaire de Campénéac, elle a su transmettre sa passion pour le chant gallo dont elle maîtrise bien le répertoire. Elle palmarès de cette quinzième édition de la Bogue a également distingué :

• *Chant* - Bogue d'or : Lydie Legall, Campénéac ; argent : Mme Banner, Saint-Ouen-des-Alleux ;

bronze : Suzanne Fleurs, Peillac.
• *Conteurs* - Bogue d'or : Jean-François Frager, Saint-Ouen-des-Alleux ; Eugénie Duval, Mezières ; argent : Elian Duval, Moulins ; bronze : Paul Abein, Campénéac.

• *Accordéon diatonique* - Bogue d'or : M. Rabu, Moisson-la-Rivière ; argent : André Lecoq, Paris ; bronze : Yann-Louis Joly, Saint-Martin-sur-Oust, et Roman Gueblez, Saint-Péran. ■

RETROSPECTIVES

Bonnes sur fil



Les voici telles les fils de feristes, "les Bonnes" de Jean Genet vues par un Daniel Dupont au regard acéré, précis, sans état d'âme. Les Bonnes de Dupont déconcentrent à qui mieux mieux, mais leur déconcentration leur donne une lecture mécanique des "Bonnes". Et ses comédies toutes remarquables, plus particulièrement Yvette Poirier en Solange, ont répondu à son attente. Avec ce spectacle réussi, Daniel Dupont poursuit son entreprise de réflexion sur le théâtre et le jeu dramatique. Une lecture qui peut gêner, choquer parfois, mais qui dans une certaine mathématique donne force de loi au texte.

La copie

Nul ne doute aujourd'hui de la qualité de Paul Taylor dans le domaine chorégraphique, de son intelligence de la danse et de sa créativité. Cependant, ce que sa troupe nous a montré à Rennes nous fait penser qu'il a envoyé en expédition chez les zouzous une compagnie de seconde zone qui n'a pu réussir à défendre correctement le génie de son invention en matière de ballet, et notamment dans les domaines de la course, des lances-jetés. Et puis spectateur a eu l'impression d'un retard à l'allumage, d'une danse un peu étroite. The Paul Taylor Dance Company n'a présenté qu'une copie fort moyenne en regard de son prestige. (Grand Huit - TNB).

Bakakai aie!

Gombrowicz est sans doute aujourd'hui l'auteur polonais à la mode et la compagnie Jean-Pierre Jacquet a décidé de s'installer dans ses mots. Elle propose aujourd'hui "Bakakai", adaptation scénique de trois contes d'un recueil du même nom paru en 1933, une sorte de délire intellectuel sur les mots, des situations simples et ce que l'imagination peut en faire lorsqu'il veut bien se laisser aller au jeu. Chez Gombrowicz, ce jeu-là est provoquant ! Qu'en reste-t-il près de soixante ans après ? Une peinture curieuse, amère, baroque de personnages forts et faibles dans leurs rapports de pouvoir ou de conflits. Une peinture qui laisse un peu froid le spectateur alors que les comédiens (Jean-Louis Beauvieux et Frédéric Renno, remarquables) eux s'en donnent à cœur joie, se font plaisir, s'esclaffent et finissent par vaincre la torpeur par leur générosité et leur bonheur.

(Auditorium de la Maison Internationale à Rennes).

Quand les morts dansent

Une grande soirée surprise de la rentrée du Théâtre National de Bretagne. L'équipe d'Hervé Bordier y avait invité une magnifique groupe



d'outre-Manche "Dead can dance" et le public habité des grandes manifestations rock. Surprise et découverte pour ce dernier qui n'y a pas trouvé ses habitudes, mais a démontré des qualités d'écoute et d'accueil impressionnantes. Avec Dead can dance, les morts peuvent effectivement danser dans une sorte de résurrection de grands thèmes traditionnels venus de différentes sphères de la planète. Si le plateau arbore synthés et musiques programmées, il vit surtout dans tout l'attrail du monde folk. Cette rencontre de deux mondes pour une nouvelle identité de fin de siècle trouve son osmose suprême

Les soldats de l'histoire

Pourquoi ne pas dire d'entrée de jeu que "L'histoire du Soldat" de Ramuz sur une musique de Stravinsky nous est apparue bien pâle dans la mise en scène de Jean Signé et Hélène Gay ? Pourtant, il y a les bons éléments d'un spectacle court et dense qui nous renvoie à la mythologie faustienne, mais... La musique ne sonne pas vraiment clair. Le rythme du spectacle n'emballa jamais l'histoire qui n'arrive pas dans l'ambiance de cirque choisie pour le décor à remplir l'espace. Pas plus qu'elle ne parvient à transporter le spectateur dans le voyage physique extratemporel du pauvre soldat et de son petit violon. On gardera pourtant quelques images de ce conte : celle de la présente jeunesse d'Alain Meneust (le soldat), celle du dynamisme du diable dans sa conquête néphélogologique (Bernadette Onfro), celle enfin de ce petit violon autant magnifique dans ses formes, que magique dans son destin. (Théâtre de la Ville de Rennes).

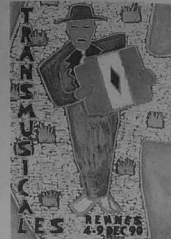
Donosor

Usuellement est question toujours de Nabucco, salons Donosor dont la présentation rennaise au Théâtre de la Ville fut exemplaire. Cet opéra de Verdi a donné à la saison d'opéras un coup d'envoi remarquable. L'œuvre s'y prêtait et je ne ferai pas l'injure aux lecteurs de rappeler les grandes lignes de cette terrible histoire qui ne manque pas de nous renvoyer à nos chères études politico-culturelles. Ceci dit, le traitement du Nabucco de Verdi par l'Orchestre de Bretagne et les Chœurs du Théâtre de la Ville fut d'une clarté sobre, d'une présence dramatique évidente, d'une beauté séduisante. Les rôles titres furent à la hauteur et tout particulièrement Dawn Symes (Abigaille) et Juan Carlos Morales (Nabucco) qui firent passer dans la salle les odeurs de souffre d'un combat placé sous les auspices divins. (Théâtre de la Ville).

A.G. HAMON

AGENDA

TRANS



Nous avons présenté dans notre dernier numéro le programme complet des Transmusicals qui se déroulent à Rennes du 4 au 9 décembre. Ce festival de rencontres musicales les plus inattendues vit sa douzième édition au rythme de groupes français, américains, anglais, belges, suisses ou hâtions. On attend avec un intérêt particulier Computer, la création de la compagnie Von Magné donnée chaque soir à 21 h en l'église St Etienne, dans les locaux du Théâtre de l'Alibi, mais des groupes comme Eat, The Words, Dizzy Romeo devraient également faire vibrer le public. (Rens. 99 31 12 10).

JEUNES TALENTS DE BRETAGNE

L'opération "Jeunes Talents de Bretagne" organisée par l'Arcodam à lieu cette année les 6, 7 et 8 décembre à l'Auditorium de Lorient. • 6 décembre : soirée "Compositeurs de Bretagne". • 7 décembre : soirée "Jazz". • 8 décembre : soirée "Musique traditionnelle". A l'occasion de ces soirées seront interprétés des œuvres de jeunes compositeurs bretons : Anne-Marie Jan, Denez Prigent, Dominique Mègret, Lo Genty, Patrick Grosell, Henri Jégou et Christian Le Délézier. ■

RENCONTRE DE COQUINS

Depuis plusieurs années, l'association Les Coquins d'accord travaille pour la promotion de la (bonne) chanson française en présentant au public les meilleurs de ses représentants : Ricet Barrier, Gilles Servat, Paco Ibanez, Pierre Nicolas, Joly & Rool Mops, etc...

Quoi donc de plus normal qu'elle soit aussi à la recherche de talents, jeunes ou moins jeunes, de la région.

Plusieurs artistes locaux ont été récemment sélectionnés pour participer à la finale qui aura lieu le 16 décembre à 18 h à St-Brieuc (Le Piano Bleu, 4 rue Fardel). Le public est aussi attendu à cette rencontre où chanson, musique et humour seront au rendez-vous. (Rens. 96 33 41 62).

NIAS GOUROUS

1987 : deux individus insolents décident de colorer un peu le paysage rock de la capitale bretonne. 1988 : les Nias Gourous s'engouffrent dans trois nouveaux membres. 1990 : les salles les plus pacifistes sans qu'ils ne perdent ni leur sens du rythme et de la mélodie, ni leur humour.



En fait, les Nias Gourous sont plus sérieux qu'il n'y paraît et si leurs déguisements et maquillages font ressortir leur facette joyeux drilles, c'est qu'ils sont aussi en eux tous les ingrédients de sérieux et de qualité. Depuis le début de l'année, de nombreux espaces musicaux et leur accueilli et ils comptent finir en beauté le 6 décembre à Chacophonie à Rennes, le 21 à Ty Pikouz à St-Nicodème, le 22 au P'tit Village à Lantfaën (près de Quintin) et le 29 au Mac Callan à Guingamp. (Contactez 99 02 01 92).

PROGRAMMES

CÔTES-D'ARMOR

SAINT-BRIEUC : C.A.C. - 4 et 5 décembre : Carolyn Carlson (Grand Théâtre Louis Guillois, 20 h 30) - 7 et 8 : "Le Sas" (Théâtre de Folle Pensée, 20 h 30) - 12 : Sman (Grand Théâtre Louis Guillois, 20 h 30) - 14 : Anché Doo Too Cool (Petit Théâtre, 20 h 30) - 16 : Ensemble Venance Fortunat (Petit Théâtre, 17 h 30) - 19 et 20 : "La Chute" d'Albert Camus avec François Chaumette (Petit Théâtre, 20 h 30). Le Piano bleu - 18 décembre : Finalistes du radio croquet organisé par les Coquins d'Accord. 15 décembre : Didier Guyon au Théâtre de Folle Pensée. DINAN : 18 décembre : Concert Promenade par l'Orchestre de Bretagne (Théâtre des Jacobins).

GUINGAMP : 29 décembre : Concert Nias Gourous (Mac Callan). LANNION : 16 décembre : Concert Promenade par l'Orchestre de Bretagne (Centre Culturel). PLESIN TRIGAVOU : 8 et 22 décembre : Concert Jazz Club (Café de la gare, 22 h 30). QUINTIN : 22 décembre : Concert Nias Gourous (Le P'tit Village). ST NICODEME : 21 décembre : Concert Nias Gourous (Ty Pikouz).

FINISTÈRE

QUIMPER - Jusqu'au 8 décembre : Trilogie Molère par le Théâtre de Trinité - 7 : Catherine Boulanger, 15 : Rock à Penvillers - 19 : De Dieuve S'haer - 22 : Gène concert de soinettes de cornemuses (Théâtre municipal, 20 h 30) - 22 et 23 janvier : Les caprices de Maudoune par le Théâtre du Totem. BREST : La Quartz - 4 décembre : "La Ramanya", l'épopée du Dieu Rama par le Théâtre Masqué et Danse de Bali (Indonésien) (20 h 30) - Les 5, 6 et 8 : Manu Lannhuel (20 h 30) - Les 12, 15 et 19 : "Dom Juan" de Molière (20 h 30) - Les 13, 16 et 20 : "L'avare" de Molière (20 h 30) - Les 13 et 20 et 16 h 16 h 16 h 21 : "La Nuit Molère" (18 h 30) - Les 13, 14 et 15 : "Dom Juan" de Molière avec Gérard Desjarre et Michel Bougnant (20 h 30) - 18 : Sivan, le nouvel orchestre de jazz de Bretagne (20 h 30) - 22 : Concert Promenade par l'Orchestre de Bretagne (20 h 30) - Les 28 et 29 : "La Fête Enchantée de Mozart" sous la direction de Paul Kuentz (20 h 30) - 9 et 10 janvier : Richard III de W. Shakespeare - 11 : Les Lan Quartet. LANDAOL : 22 décembre : fest-noz avec Sonneurs du bagad, Botha & Le Bute, Trouzerson, M.B. Voil (salle Ty-er-Barra).

MORLAIX : 8 décembre : Les Loups - 17 : Arno (Théâtre de Morlaix, 21 h) - 28 : Assez ?! ILLE-ET-VILAINE : Du 4 au 9 décembre : 124 Rencontres Transmusicales. RENNES : Grand Huit/Théâtre National de Bretagne - Les 6, 7 et 8 décembre : Patonov (20 h 30) - 9 : E. Kirby/du Consort of Music (16 h) - 11 et 12 : Sophisticated Ladies (20 h 30) - 18 et 19 : No Man's Man (20 h 45) - 21 : Orchestre de Bretagne - Du 27 au 31 : Cirque de Moscou (20 h 30 sauf le 30 à 16 h) - 11, 12, 13, 15 et 18 janvier : Le Partage de Midi. Maison du Champ de Mars - Les 4, 5 et 6 décembre : "Les caprices de Marianne" d'Alfred de Musset (le 4 à 10 et 14 h, le 5 à 10 h et 20 h 30 et le 6 à 14 h et 20 h 30). La Chacophonie - 6 décembre : Concert Nias Gourous. Centre Culturel "Le Rallye" - 9 décembre (14 h 30 et 18 h 20 h 30) : Le cercle des chansonniers rennais - 5, 6, 7, 10, 11 (20 h 45) : cinéma avec "L'Autrichienne" de P. Griener-Delfere - 12, 13, 14, 15 (20 h 30) : cinéma avec "Cin blanc d'A. Lamorisse". Centre culturel Le Triangle - 18 décembre : danse africaine "Pollen de lune" par la compagnie Kouliballies. HEDE - Du 13 au 20 décembre : le Théâtre de l'Embarcadore présente

"Crispin rival de son maître" et "Arlequin Hulla ou la femme répudée" au Théâtre de Poche.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : Opéra de Nantes - Les 27, 28, 30 et 31 décembre : "Le Roi Fa dit", opéra comique (20 h sauf le 30 à 14 h 30) - 29 : De Sac à Souffle (20 h 30) - 5 janvier : Tempo (20 h 30) - 19, 18, 22 (20 h 30) - 20 (14 h 30) : Clobouette, opérette en 3 actes. C.R.D.C. Nantes - Du 4 au 8 décembre : deux pièces de Eugène Labiche "Un jeune homme pressé" et "La femme qui perd ses arrières" par la Compagnie Les Matinaux. Maison de la Culture de Loire Atlantique - Du 4 au 8 et du 10 au 16 décembre : "Les meilleurs amis" de Hugh Whitmore avec Edwige Feuillère et Guy Trépan (Espace 44) - Du 10 au 15 et les 17 et 18 : "De l'orthographe et autres oiseaux rares" d'Alexandre Vialatte (Chapelle de l'Espace 44) - Du 17 au 20 : "La guerre de Troie n'aura pas lieu" de Jean Giraudoux par les Tréteaux de France (Espace 44) - 18 : Chœur du New College d'Oxford (Espace 44). O.P.P.L. - 12 décembre : Yvan Chiffolleau, violoncelle sous la direction de Claude Bardou (Auditorium du conservatoire, 21 h) - 18 : "Musique, poésie, humour, tendresse..." avec Howard Buten, le clown-musicien "Bulfo" (Auditorium du conservatoire, 21 h) - 11 janvier : A. Brucker, 8e symphonie sous la direction de Emile Tabakov. BOULGNEVAIS - 15 décembre : "Musique, poésie, humour, tendresse..." avec Howard Buten, le clown-musicien "Bulfo" (Piano ctal, 21 h).

LA BAULE - 9 décembre : Yvan Chiffolleau, violoncelle sous la direction de Claude Bardou (Centre Atlantique, 17 h). ST-HERBLAIN - Onyx - Les 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28, 29 et 31 décembre : "Raïo Ora" (21 h). 15 janvier : danse avec Christine Bastin. MORBIHAN : VANNES - P.A.C. - 6 décembre : Avron Big Band (20 h 30) - 7 : Le cœur gros (20 h 30) - 11 : Manu Dibango (20 h 30) - 20 : Orchestre de Bretagne (20 h 30) - 8 janvier : "La Fête enchantée de Mozart (20 h 30). LORIENT - Les 6, 7 et 8 décembre : Opération "Jeunes talents de Bretagne" organisée par l'ARCODAM à l'Auditorium de l'Ecole Nationale de Musique - Le 6 : soirée "Compositeurs de Bretagne" - 7 : soirée Jazz - 8 : soirée "Musique traditionnelle". Le 14 décembre : "Les Snaars" musical humor (20 h 45) - 17 au 19 janvier : Deux Labiche dans une armoire par la Cie Les Matinaux. AURAY - Centre Culturel Athéna - 4 décembre : "La baby sitter" d'Obaldia par la Compagnie Dramatique des Cabaniers (21 h) - 9 : Rakò Orchestre National Ziganes (18 h) - 20 : "Vogue Marelle" - 21 : "Made in America" par le Paris-Taxis Ensemble. PLOEMER - 23 décembre : bal breton avec la bagat Kerma. QUEVEN - Les Arcs - 8 décembre : Nisia Simone.

MORBIHAN

DECEMBRE 1990 29

CINÉMA

Des productions primées

Plusieurs films ont reçu des prix lors de différents festivals internationaux. • «QUI VUÛ OUESSANT» primé en Sardaigne. Le vidéogramme réalisé par Severina Veremsh a reçu le prix de la Meilleure Vidéo au 5ème Festival International de Films Ethnographiques et Anthropologiques qui se déroulait à Nuoro, en Sardaigne, du 1er octobre au 5 octobre. • «GWAD KEZE» primé à Saint-Lô. Cette production réalisée par l'ACAV de saint-Cadou et la Société d'Ethnologie Bretonne a reçu le Prix du Centaure de l'histoire au 1er Festival du film du Centaure, dédié au Cheval, qui avait reçu le Prix Film au dernier Festival de Cinéma de Douarnenez, a été sélectionné au Festival International d'Aurillac (Cantal), Cinema et Monde Rural, au cours duquel il a été sélectionné pour le Festival Panaméricain du Cinéma de Ouagadougou (Fespaco) au Burkina-Faso et pour le Festival «Vues d'Afrique» de Montréal (Canada).

Océanopolis

Océanopolis à Brest propose, tout au long de l'année, des films projetés dans l'auditorium. Jusqu'au 15 décembre, les visiteurs pourront visionner : «ECORADE» - Richesses et perturbations d'un écosystème côtier en Europe Occidentale : la Rade de Brest et la Baie de Douarnenez. Réalisateurs : Paul Treguer et Monique Guillou, Université de Bretagne Occidentale. Ce film présente l'ensemble des équilibres et déséquilibres du milieu marin côtier. Récompensé par 3 prix lors de sa sortie, ce film comporte de superbes prises de vues sous-marines de Christian Petron, l'un des collaborateurs du «Grand Bleu» (23 minutes).

«LES COLLECTES D'Océanopolis» - Ce film présente quelques-unes des techniques utilisées pour capturer les animaux qui peuplent les aquariums d'Océanopolis : capture et acclimatation de ces animaux. (10 minutes 30).



DISQUES

• Gérard Delahaye



«J'écoute, je chante» avec Jean Humenry. Un des grands spécialistes de la chanson intelligente qui sait faire passer aux enfants, avec une voix d'une qualité rare, tous les messages importants qui les concernent. Un magicien de l'expression ! (Arc en Ciel K 693).

«Tendres Cailloux» par Luce Daullier. Encore une chanson intelligente qui de plus sert de base à la découverte d'instruments. Un tout petit enregistrement diplômé Loisirs jeunes. (Arc en Ciel K 710).

«Drôle de Monde» par Claude Fontèdre et Dominique Becker. Sûrement l'une des plus belles réussites du genre. Un enregistrement imagé, plein d'humour, de couleurs et d'odeurs. Tout y est d'une rigueur absolue dans l'écriture, dans l'expression musicale, dans la réalisation technique. Le Duo Fontèdre-Becker réussit là l'un de ses meilleurs enregistrements. D'une finesse et d'une actualité rare dans le quotidien, cette création de Fontèdre-Becker est à découvrir absolument. (Arc en Ciel K 692).

«Le Sabot à Feu» ou une autre façon maternelle d'aborder la chanson pour les tout-petits. (Arc en Ciel K 12 48).

A.G. HAMON

• Le cadeau de la vie

LE CADEAU DE LA VIE



L'édition 1990 du «Cadeau de la Vie», disque publié traditionnellement depuis 16 ans et dont les profits vont à l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC) est sortie. Après avoir été mis en vente dans les bureaux de poste, les disques, cassettes et compacts sont à présent disponibles au prix de 100 F (+ 20 F de frais d'expédition) auprès de l'ARC, BP 300, 94300 Villejuif.

Au programme, 14 tubes Variétés parmi les meilleurs (dont Michel Sardou, Patricia Kaas...) et des extraits du répertoire Classique (Mozart, Bizet, Verdi...)

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 30

• Nouveautés

Quatre nouvelles importantes en cette période festive :

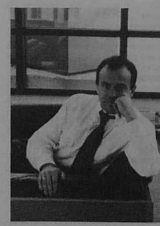
- **Melaine Favennec**, qui retrouve son entité complète, propose en souscription la réalisation de son prochain album : «La chambre». De nouvelles chansons interprétées dans l'accompagnement d'un ensemble de vents et de cordes et du piano de Yann Casar. Tout courtier à Mary Le Lez, BP 5, 29120 Plomeur. (CD 131 F, cassette 77 F, franco de port).

- **Yvann Gwernig** qui, pour P.J. Hélias, «est en état de poésie active du premier janvier à la Saint Sylvestre» propose également en souscription son dernier enregistrement «Eman ar bed va iliz». Production Le Lagon Bleu, Kerecun, BP 7, 29690 La Feuillée. (CD 120 F, K7 80 F, franco de port).

- **Les Tri Yann** viennent de terminer l'enregistrement de leur dixième album au studio Arpège (Les Sorinières en Loire-Atlantique) et au Studio des Dames à Paris.

- **Louis Capart**, qui annonce un nouvel enregistrement pour 1991, offre à ses fidèles et aux autres un CD de son troisième album Patience auquel il ajoute quelques titres de son second : «L'ancre aux navires», «Le mort joyeux» et «La prière du non-marin». Distribution Keltia Musique, 1, place au Beur, Quimper. Tous renseignements sur Louis Capart : «Le Petit Pré», BP 219, 41103 Vendôme ou 36 15 Code LS + CAPART.

- **Yann Fañch Kemener** présente lui aussi en souscription un CD et un livret réunis dans un coffret imprimé dont le titre «Gwerzizo et Sontou» résume à lui seul le contenu : des morceaux à capella issus de la plus authentique tradition. Rens. et souscriptions : L'Art et la Manière, 9, bd de l'Atlantique, 22000 St-Brieuc. (CD 130 F + 15 F port).



TELE

Des Bretons dans la nuit africaine

La télévision présente le 1^{er} décembre prochain à 20 h 30 sur Antenne 2 : «La nuit africaine», un film qui intéresse à plusieurs titres la Bretagne et les Bretons. Il a été réalisé à partir du livre «Moi, Jamor» du docteur Léon Lapeyssonnie, qui vit depuis plus de 15 ans à Plouray en Bretagne centrale.

Né en 1915, le Médecin-Général Lapeyssonnie, arrivé en Afrique en 1942, y a fait une grande partie de sa carrière. Parmi les hommes qui l'ont profondément marqué, beaucoup de Bretons, médecins et missionnaires, comme le médecin-colonel Jules Le Kouzic (Vannes), le médecin-chef Le Gac en poste à Ouagadougou, le docteur Seité et le père Goarignon (de La Feuillée), surnommé «Docteur Lumière» par les Africains (car il rendit la vue à des milliers de leurdeux).

Le Docteur Lapeyssonnie a évoqué ces hommes dans une autobiographie publiée en 1983 chez Robert Laffont : «Toubib des tropiques» et dans «Moi, Jamor», la remarquable biographie qu'il a consacrée à ce grand médecin qui fit tant pour faire reculer les maladies endémiques en Afrique Noire.

Co-produit par Antenne 2 et la SEP avec un budget de 15 MF, le film «La nuit africaine» fait revivre le personnage admirable de Jamot, incarné avec une vérité étonnante par Bernard Freslon.

Le Docteur Lapeyssonnie doit donner une conférence à Pontivy le 4 décembre et également participer à des séances de dédicace de son livre «Moi, Jamor» à Brest, Rennes, Vannes, Quimper et Lorient au cours des prochaines semaines. C'est un homme à la forte personnalité, original et chaleureux, qui a des idées particulièrement intéressantes à propos du développement de l'Afrique et qui se passionne aussi pour la Bretagne, son histoire et sa culture. ■

Bécherel

Offrez des livres

À Bécherel, cité du livre, les 9, 16 et 23 décembre l'Association Savenn Douar et la Société des libraires de Bécherel organisent une opération «Offrez des livres» à l'occasion des fêtes de fin d'année. 10 bons d'achat d'une valeur de 50 F chacun seront offerts chaque samedi aux dix premières personnes qui se présenteront au bureau de l'Association entre 15 et 17 h, 4, place Jehanin. ■

POUR LES FETES

Stylo magique

Génial le dernier-né de chez Roring : un stylo qui obéit au doigt et à l'œil. Vous voulez écrire en bleu : posez votre regard sur la pastille bleue, appuyez sur le poussoir et la bille bleue apparaît. Tournez la bague, le stylo de reforme. Pour écrire en rouge, renouvelez l'opération en regardant la pastille rouge. Et si vous préférez la mine crayon, un coup d'œil sur le 0,7, une pression du doigt et voici la mine prête à écrire.



Pour ceux qui cherchent à faire un cadeau original, ce «Trio Pen Roring» peut être une excellente idée (environ 280 F).

Comme les grands



Quelle petite fille n'a rêvé de faire un gâteau comme maman ? C'est pour elles que Tupperware a créé «la mini-pâtisserie» avec de vrais ustensiles bien adaptés à leur âge : une mini-feuille à pâtisserie, un petit rouleau, un petit bol mélangeur, un découpeur, un mini pichet gradué et un racloir. Toute une panoplie pour faire des trufles, des tartes, des cakes, pour préparer soi-même son goûter d'anniversaire ou participer à la prochaine fête de Noël.

Nouveautés Tonka

Mégaforce, la maison de Tinnie, le camion excavateur, Rollerbilles ou Play Doh : les idées de cadeaux ne manquent pas en cette période de fêtes. Le catalogue des jouets Tonka est plein de nouveautés qui plairont à tous, petits et grands.

• Nous avons retenu pour les petits garçons, les camions Tonka : rouleau compresseur, camion benne, grue... même les câblés ne manquent pas et les abîmer : ils sont garantis à vie.

Nedeleg laouen

de la vente ira à l'école Diwan de Saint-Nazaire.

Pour recevoir ces cartes, envoyez votre chèque à Comité de soutien Diwan, 34, rue Claude Bernard, 44600 Saint-Nazaire.



Qui suis-je ? Un bandeau autour de la tête, une carte avec un nom très connu et à vous de découvrir votre nouvelle identité grâce à des questions que vous posez à des adversaires qui...



L'agenda Balisto

Encore une idée originale de cadeau : l'agenda Balisto. Pratique, résistants, légers... il se veut indispensable avec ses adresses, ses conseils, ses tuyaux pour soigner sa forme entre deux rendez-vous... Muni de nombreux intercalaires et de pochettes transparentes, il possède également un répertoire et invite chacune à aménager son temps en toute liberté.



Pour se le procurer, envoyez deux preuves d'achats Balisto (vous savez, ces petites barres chocolatées irrésistibles !) et 148 F à Agenda Balisto, Socog Gestion, 91426 Morangis Gestion.

Un sourire pour 1991

L'école Diwan de Saint-Nazaire ouvrira à Plagues 1991. Ce sera la deuxième école Diwan du Pays Nantais. À cette occasion, et pour commencer l'année, le Comité de soutien de Saint-Nazaire et du Pays Guérandais édite des cartes de vœux. Le lot de trois cartes coûte 10 F (+ 2,30 F de port). Le profit

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 31

eux, savent qui vous êtes. Vous devenez, le temps d'une partie, Al Capone, Margaret Thatcher... ou Jésus-Christ. Amnesia, le nouveau de Parker, est drôle, inattendu et permet à tous de passer un agréable moment.

Pour les fêtes, du champagne !

Le champagne Maitly grand cru brut millésimé 1985 est une cuvée particulièrement bien équilibrée. Née de raisins issus exclusivement de Maitly Champagne, classé Grand Cru 100 %, elle est constituée de 75 % de Pinot Noir et de 25 % de Chardonnay. Le dosage est de 1 %. Vous serez séduit par son nez aromatique bien développé exaltant le raisin mir. Sa bouche se prolonge en amplifiant la texture pulpeuse du fruit. Son caractère et son charme de haute noblesse en font le vin de tout un repas, par excellence. D'ores et déjà très agréable à boire, ce champagne pourra néanmoins se garder deux à trois ans. ■

Bloavezh mat

NOELS DU MONDE A TREVAREZ

Clôture d'une nouvelle «année couleurs» à Trévarez, l'exposition Noels du monde veut avant tout être une porte ouverte sur l'espoir.

Plus vaste exposition de crèches et nativités de France, celle de Trévarez à plusieurs sens. Depuis sa création en 1985 elle a voulu montrer comment l'événement de Noël était interprété et vécu dans les lieux les plus divers du monde. Cette année encore de nombreux pays désignèrent leurs ambassadeurs immobiliers mais représentatifs au cœur des Montagnes Noires : des œuvres de sculpteurs connus, d'artisans anonymes, celles d'enfants des écoles. Ainsi, l'osier, la terre le grès au sel, la paille, le gramin ont été tressés, sculptés, modelés dans une rue de Port-au-Prince, un village minier du Pérou, une case du Congo, un baraquement de Bogota, une école du bout du monde. Les mains de Padre Jaao Guevara, sculpteur brésilien chargé du four à immobiliser les formes nées de ses doigts...



Crèche réalisée par Padre Jaao

Participants, à travers cette exposition, à une mission à but humanitaire, le Domaine n'affiche la même volonté de promotion. Les bénéfices sont entièrement distribués «sur le terrain» pour des actions précises : alphabétisation, versements aux dispensaires de brousse ou d'ailleurs, contribution à l'aménagement d'orphelinats, fournitures de médicaments... L'argent ne dort pas dans les caisses car le sens premier de Noël est celui du partage. ■



COLLÈGE PRIVÉ "LE CLEU - ST-JOSEPH"

22, rue St-Michel - B.P. 98
35603 REDON — Tél. 99 71 40 35

- Direction : Frère Arsène PELMOINE (Frères de Plormel)
- 1.124 élèves de 11 à 16 ans répartis en 43 classes
90 enseignants
- 35 classes de la 6^e à la 3^e conduisant au Brevet
 - 8 classes "plus techniques"
 - 4^e et 3^e Technologiques option techniques industrielles
 - C.P.P.N. et 3^e C.P.A. : pré-apprentissage 4 classes de S.E.S.
 - Options particulières : Langues enseignées : Anglais, Breton, Allemand, Espagnol, Latin, Italien - Atelier "Arts Plastiques" - Ecriture postique - Atelier Théâtre - Chorale
 - Internat garçons et filles, externat, demi-pension
 - L'Établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage (ouvriers et employés spécialisés ou qualifiés)

LYCÉE PRIVÉ ST-SAUVEUR

16, place St-Sauveur - B.P. 68
35603 REDON Cédex
Tél. 99 71 27 44

- Baccalauréats d'enseignement général A1 - A2 - A3 - B - C - D
- Baccalauréats d'enseignement technique G2 - H
- Enseignement technique supérieur BTS "Informatique de Gestion"
- Formation continue (AREP)



Association Régionale d'Éducation Permanente

Région BRETAGNE
2, quai St-Jacques - B.P. 68
35603 REDON Cédex
Tél. 99 71 27 44

- Comptabilité
Mathématiques
Français
Anglais Informatique
Marketing Bureauatique

LE CLEU - ST-JOSEPH

Le Collège privé "Le Cleu - St-Joseph", sous contrat d'association, est né de la fusion du collège St-Joseph et du Cleu, il y a une quinzaine d'années. Il reçoit les enfants issus des écoles primaires de la région de Redon, et des 3 départements : Ille-et-Vilaine (40 %), Morbihan (30 %), Loire-Atlantique (30 %).

Les élèves, à l'issue de la 3^e, intègrent les établissements de second cycle, soit en 2^e, soit en B.E.P., dans le tissu très développé et actif de l'Enseignement Catholique du Pays de Vilaine. L'ensemble des secteurs d'études est accessible dans les domaines classique, tertiaire, informatique, industriel, agricole, au niveau Bac et B.T.S.

Le collège Le Cleu - St-Joseph est "entré", depuis 1988, dans le processus de la "rénovation pédagogique". Les 80 enseignants appliquent une pédagogie de la réussite (introduction de la technologie rénovée, travail fréquent au C.D.I., initiation à l'informatique, aide personnalisée, travail en pluridisciplinarité...).

Nous accueillons également une centaine de jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage (C.P.P.N. - C.P.A.) ou qui sont issus de l'enseignement spécialisé (S.E.S.).

Il est ouvert, depuis la rentrée 88, une classe de 4^e Technologique. Cette classe est destinée à motiver de façon soutenue, par le biais de la démarche du projet technique industriel, des élèves en vue d'une meilleure intégration en B.E.P., Bac Pro ou Bac F. Cette classe est pilotée par les enseignants du collège qui travaillent en liaison pédagogique avec Marcel Callo.

La taxe d'apprentissage est utilisée pour l'achat de matériels (menuiserie, mécanique, informatique...) destinés aux élèves de S.E.S., C.P.P.N., C.P.A., 4^e et 3^e Technologiques.

Le 3^e ouvert aux élèves du Cleu et à ceux de St-Sauveur, demi-pensionnaires et internes, sert 1 500 repas et permet la restauration des écoles voisines St-Michel et St-Charles.

Le Collège tient à ce que tous les élèves soient éduqués dans un esprit correspondant aux valeurs évangéliques qui animent la communauté éducative.

Frère Arsène PELMOINE

LE LYCÉE PRIVÉ ST-SAUVEUR

Implanté dans l'ancienne abbaye bénédictine, le Lycée Privé St-Sauveur, anciennement Collège St-Sauveur, voit son histoire intimement mêlée à celle de la ville de Redon.

Les bâtiments actuels furent reconstruits en 1641 alors que le Cardinal de Richelieu était abbé commendataire de St-Sauveur, à l'emplacement de l'ancienne abbaye fondée par Convoion en 932. Cette fondation à l'initiative du premier roi Breton Nourmort, fut à l'origine de la ville de Redon.

L'abbaye St-Sauveur eut un rayonnement considérable pendant des siècles.

Tres tôt, les moines admirent les enfants pour leur prodigier un enseignement élémentaire, mais c'est en 1803, lorsque l'abbaye fut rachetée, après avoir été "Bien National", que la première école de Redon y fut créée. L'école se développa et devint collège diocésain en 1903.

À partir de 1948, le collège dirigé par la congrégation des Eudistes, connut une réputation qui dépassa les limites de la province. Certains élèves venant de loin, l'internat se développa.

À partir de 1977, le collège revint sous tutelle diocésaine avec une direction laïque dans la fidélité à l'œuvre entreprise par les Eudistes. Puis l'histoire s'accéléra avec le développement de sections nouvelles, d'activités de formation continue, tout ceci entraînant un accroissement considérable des effectifs.

Dès 1982, le Lycée Privé St-Sauveur créa la première formation post-baccalauréat de Redon, poursuivant ainsi la tradition des fondateurs.

Contribuer au développement de la région par le service d'éducation des jeunes.

St-Sauveur accueille ses 960 élèves, garçons et filles en internat, externat, demi-pension et les prépare à l'ensemble des baccalauréats d'enseignement général (A1, A2, A3, B, C, D) ainsi qu'à deux baccalauréats technologiques (G2, H).

Une section de technicien supérieur prépare les étudiants au B.T.S. informatique de gestion.

Le Lycée St-Sauveur est connu et réputé pour la qualité de ses études, mais aussi pour sa très grande ouverture sur l'extérieur (jumelage avec des établissements étrangers, jumelage avec des entreprises, activités culturelles, etc...)

Établissement catholique, il a également le souci de l'épanouissement humain et spirituel des jeunes.



UN CENTRE DE FORMATION CONTINUE PERFORMANT

L'AREP, centre de formation continue du Lycée St-Sauveur, propose aux salariés d'entreprises, demandeurs d'emploi et particuliers des stages de perfectionnement ou d'initiation dans des domaines tels que : secrétariat, bureautique, informatique, gestion, comptabilité, marketing, techniques de recherche d'emploi, langues, mais aussi l'enseignement général, mathématiques, français, etc...

+ Le centre de formation dispose d'une équipe pédagogique compétente et spécialisée, mais utilise également les services des professeurs du Lycée St-Sauveur recherchant ainsi à réunir les compétences reconnues du Lycée et du centre de formation pour un service de qualité et des plus performants.

Implanté dans de nouveaux locaux, le centre met à la disposition des stagiaires un matériel professionnel de pointe : mini et micro-ordinateurs, réseau à jeton IBM, machines à écrire électroniques, vidéo, etc...

En liaison avec les 87 centres AREP de Bretagne, nous pouvons apporter une solution à toutes les demandes, qu'elles soient individualisées ou de groupes, demandes de formation, d'aide à la formation pour les entreprises, ou de conseil.

Spécial REDON Pays de Vilaine

Pragmatisme d'abord

par Jean-Baptiste Lelièvre



Il n'y aura donc pas de mini révolution administrative en Pays de Vilaine (9 cantons, 56 communes, 100 000 habitants, 3 départements, 2 régions, 3 circonscriptions législatives...). Nous sommes aujourd'hui en possession des conclusions de l'audit de la carte administrative du Pays de Redon et de Vilaine, financé par l'Etat à la demande du Sous-Préfet de Redon et des élus locaux.

L'objectif en était bien de tenter, après une analyse détaillée des difficultés rencontrées, de résoudre les dysfonctionnements dus au découpage administratif et de mettre en place une véritable coordination des actions de l'Etat, des Régions et des Départements.

Les conclusions adoptées par le Comité de Pilotage réuni le 21 septembre 1990 à la Sous-Préfecture de Redon sont les suivantes :

- création d'un observatoire socio-économique placé auprès du SIVOM du Pays de Redon ;
- officialisation par décret de la cellule administrative interdépartementale créée le 25 juillet 1977 et composée des sous-préfets des arrondissements de Châteaubriant, Redon, Saint-Nazaire et Vannes ;
- développement de la coopération intercommunale, interdépartementale et interrégionale sur des thèmes portant sur des intérêts communs tels que :
 - coordination partenariale et action sociale
 - sécurité civile
 - aménagement urbanistique
 - carte scolaire et universitaire (transports-questions sociales et bourses scolaires)...
- mise en œuvre d'une coordination étroite et renforcée des services administratifs, notamment ceux de l'Etat ;
- délegation de compétences aux administrations présentes sur les communes de l'agglomération de Redon, et notamment la Sous-Préfecture, pour assurer à la demande les prestations de service pour les usagers des trois départements.

Une exemplaire unanimité des responsables administratifs, économiques et politiques s'est faite sur ces conclusions dont il convient maintenant d'assurer la mise en application. A cet effet, une réunion présidée par Monsieur le Préfet de Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine avec ses collègues du pays de Loire, Loire-Atlantique et Morbihan s'est tenue le 17 octobre à l'Hôtel de Ville de Redon, en présence d'un représentant du Ministère de l'Intérieur. Cette rencontre des plus hautes responsables de l'Etat en régions et de leurs Chefs de Services, en présence des élus locaux, montre que nous avons été entendus.

La démarche retenue est une démarche pragmatique qui nous permet d'espérer des améliorations progressives de la situation actuelle, vieille de deux siècles. Une autre réunion se tiendra en décembre. A la suite de celle-ci, la balle sera dans le camp de celle-ci, la balle est dans le camp de l'Etat. Il faut aussi reconnaître qu'aucun progrès économique ne sera possible si les élus locaux ne décident pas de mettre au placard leurs divergences politiques pour enfin haler le chaland dans le même sens.

Le travail en commun bien amorcé le 17 octobre nous permet aujourd'hui d'espérer. La mise en place de l'observatoire économique en Pays de Vilaine et le renforcement officialisé du rôle du Sous-Préfet de Redon dans le domaine de la coordination administrative constituent les premières étapes de la démarche choisie.

Par ailleurs et enfin, le projet de loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, adopté par le Conseil des Ministres le 1^{er} août dernier, nous ouvre peut-être une voie nouvelle intéressante à bien des égards : il s'agit de la communauté de communes au bénéfice des communes rurales et des petites villes. Il nous appartient d'y réfléchir dès maintenant et de nous tenir prêts si ce projet devient loi.

Nous avançons à petits pas, peu-être, dans le Val de Vilaine, mais nous avançons, je le pense et je le souhaite, sûrement. ■

JEAN-BAPTISTE LELIÈVRE
Président du Conseil des Pays de Vilaine
Conseiller régional
Vice-président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par Anne-Edith Poivret et Jacques Le Souder

- «Pragmatisme d'abord», éditorial de Jean-Baptiste Lelièvre.
- «Redon n'est pas Belfort 1», un entretien avec Pierre Bourges
- Embellie : fin de l'acte I
- SIVOM : la coopération intercommunale à la vie dure
- Contrat Ville-Habitat : pour un développement cohérent et réaliste
- Entreprises : les Pays de Vilaine ont leur club
- Port de commerce : les bateaux versent une larme à Arzal
- Pépinières d'entreprises : Redon entre dans le réseau
- La rentrée prochaine : une école de Gestion et de Commerce
- Protection de l'environnement : une nouvelle forme de partenariat
- Social : bientôt la Maison de l'Étance.
- Un passé très présent : le Musée de la Batterie.
- Pays de Vilaine : dimensionner ses ambitions... et peut-être les élever!

«Redon n'est pas Belfort !»

Une ville qui s'embellit, un hôpital qui grandit, un enseignement qui prend de l'étoffe, un tourisme qui se fortifie, une culture qui s'interroge, un SIVOM qui bat de l'aile, un Pays qui ne sait pas très bien sur quel pied danser... les sujets de conversation ne manquent pas à l'Hôtel de Ville de Redon. Le point en compagnie de Pierre Bourges, maire et conseiller régional.

Pour Pierre Bourges
"Le Pays de
Redon n'est
pas les masses
critiques nécessaires
pour en faire
un 96^e département".



Armor magazine - Depuis quelques mois, le visage de Redon a changé. Et ça n'est pas fini ?

Pierre Bourges - Tout est parti de l'électrification de la ligne SNCF. Nous n'avons pas voulu prendre le risque d'un passage à niveau automatique en plein centre-ville, d'où ce pont et cette architecture. Bien sûr, il reste encore à apporter quelques petites retouches, notamment en matière de circulation. Puis il y aura bientôt la mise à l'étude de la deuxième partie. Mais l'urbanisme, ce n'est pas que le centre-ville.

Nous poursuivons un réaménagement du plan de quartiers avec, entre autres, la rénovation de Bellevue, dans le cadre de l'opération "banlieues 89". Cet effort s'accompagne d'autres réalisations comme, par exemple, la Maison de l'Enfance. De même, nous travaillons sur trois écoles de quartier dans le but de contribuer contre l'échec scolaire. La crise des lycéens nous interpelle...

A.M. - Oui, mais cette crise va bien au-delà des simples conditions de travail. N'estimez-vous pas que tous ces jeunes s'interrogent également sur le bien-fondé d'une scolarité qui risque de déboucher sur l'inconnu ?

P.B. - Deux choses : j'observe qu'il y a une trop grande réserve des enseignants et des parents concernant les conditions d'accueil ; cette crise est aussi le résultat d'un certain nombre de mauvaises économies faites sur l'encadrement. Aujourd'hui, les jeunes ne savent plus quelle est leur voie. Il y a nécessité au niveau national de réfléchir sur l'implantation actuelle à notre système d'enseignement.

A.M. - Revenons à l'urbanisme... qui est aussi synonyme d'esthétique. Récentement, la mairie a "suecroyé" contre la fameuse horloge du Centre Leclerc.

P.B. - Nous ne sommes ni contre la publicité, ni contre le Centre Leclerc. Seulement, il existe des barrières à ne pas franchir. Nous avons élaboré un plan de réglementation dans le cadre de la publicité. L'agence qui a conçu cette horloge a cru bon de passer outre la réglementation. Sans doute histoire de nous forcer la main. Ça n'a pas marché, voilà tout.

"LA FÊTE DE LA BATELLERIE, UNE LEÇON À RETENIR"

A.M. - Métamorphose aussi du côté de l'hôpital...

P.B. - Nous venons d'inaugurer la première tranche de la maison d'accueil des personnes âgées. Dans le même temps, nous avons transformé 30 lits d'hospice en lits de long séjour.

Bien sûr, l'ensemble des personnes âgées sera regroupé, ce qui nous permettra de dégager des bâtiments pour le développement de la psychiatrie. Enfin, nous entamons la construction d'un service des soins intensifs et d'un service balnéo-thérapie.

A.M. - Parlons de la Culture : un thème qui revient souvent au cœur des débats dans votre conseil municipal.

P.B. - On nous reproche depuis toujours d'accorder plus de prix à la Culture qu'aux Sports. A vrai dire, nous cherchons à établir la balance mais il y a des années où la Culture demande davantage d'investissements. Redon est une ville qui attire énormément de jeunes scolaires ; par conséquent nous avons des obligations culturelles. Je pourrais citer les 250 élèves qui fréquentent notre Conservatoire de Musique, une bibliothèque qui va bientôt s'agrandir grâce à un bâtiment laissé libre par la Banque de France, etc... Tout cela émerge dans le budget Culture.

A.M. - La Fête de la Batellerie, en laissant un déficit de 450 000 F, a néanmoins refroidi certaines ambitions ?

P.B. - A Redon, c'est l'association "Le Canal" qui est chargée de la programmation, laquelle, du reste, donne satisfaction. Cette année, le Canal avait été aussi chargé de l'organisation de la fête de la Batellerie. Pour diverses raisons, cette fête n'a pas marché et laisse effectivement un déficit important - qui nous oblige à resserrer les boulons pendant un an. C'est une leçon qu'il faut retenir. En 1991, il n'y aura pas de fête de la Batellerie. Cela étant, la Culture ne se résume pas à cette fête...

"HARMONIE MAIRIE - CCI"

A.M. - Le tourisme attend de prendre appui sur le futur plan d'eau olympique pour le canoë-kayak et l'aviron. Ou en est ce projet ?

P.B. - L'affaire suit son cours. Nous attendons les résultats des études techniques, et notamment des risques d'envasement. Ensuite, il faudra boucler le plan de financement, ce qui ne sera pas un moindre morceau.

A.M. - En matière économique, on enregistre un phénomène nouveau. On a comme l'impression que la mairie et la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui semblaient s'ignorer, jusqu'à il y a un an, ont été les ponts d'une opération. Ce dialogue peut-il déboucher sur des actions concrètes ?

P.B. - On ne s'ignorait pas. Nos problématiques n'étaient pas forcément convergentes. On

n'arrivait pas toujours à ajuster nos priorités. Depuis un an, ça s'harmonise beaucoup mieux. Après avoir bien réfléchi les uns et les autres, on avance sur des pistes communes.

A.M. - Par exemple ?

P.B. - Par exemple vers une pépinière d'entreprises. Nous avions, de notre côté, travaillé un projet intéressant. Il se trouve que la Chambre de Commerce et d'Industrie avait, elle aussi, au niveau départemental, un projet qui s'inscrivait dans cette perspective. Redon aura donc une pépinière d'entreprises délocalisée. Toujours avec la CCI, nous travaillons aussi sur le projet d'agrandissement du port de commerce. Mais ici, c'est tout le problème de la maîtrise de l'eau de la Vilaine qui est soulevé.

"CONSENTEMENT MUTUEL"

A.M. - Le SIVOM du Pays de Redon a la vie dure en ce moment. Pensez-vous qu'il est grand temps de revivifier l'esprit de coopération intercommunale (et comment ?) ; redotez-vous que les petites communes quittent le Syndicat ?

P.B. - Le SIVOM est un gros problème... et l'a toujours été. Nous sommes dans un état d'interdépendance qui nous place devant des obligations. Disons que le SIVOM ne ressemble pas à un mariage forcé mais à un consentement mutuel. Depuis vingt-cinq ans, il y a toujours eu quelques ombres. Pour l'instant, quelques problèmes ont égrené les rapports, d'où cette situation conflictuelle.

A.M. - Quels problèmes ?

P.B. - Il y a d'abord ce fameux service des ordres ménagers que d'aucuns souhaitent privatiser. Une telle décision nous obligerait à licencier vingt-quatre personnes ! D'autre part, des communes se plaignent, à juste titre, d'ailleurs,

des retombées financières de la coopération intercommunale.

A.M. - Comment s'y prendre ?

P.B. - S'asseoir à table pour rediscuter de certaines querelles.

A.M. - Quelles querelles ?

P.B. - A mon sens, trois querelles nous séparent. Il y a l'éternelle rivalité ville-campagne. Les petites communes ont tendance à considérer que la ville-centre les exploite. Il y a la querelle politique ; ça n'arrange rien. Enfin, il y a la conception du développement : ceux qui sont pour l'occasionalisme, ce que j'appelle la pêche à la ligne et qui n'est pas une recette très dynamique, et l'autre formule qui consiste à renforcer tout ce qui existe pour le mettre en valeur et lui permettre de se développer. Ces deux conceptions cohabitent mal dans notre SIVOM et aboutissent à des clashes en matière de communication. Cette situation conjoncturelle risque d'être chahutée à l'avenir. A mon avis, il faut calmer les choses le plus vite possible en réglant les deux premiers conflits.

"CERTAINES ADMINISTRATIONS L'ADMETTENT, D'AUTRES PAS"

A.M. - A Redon sur trois départements et deux régions, Redon est au centre de bien des traversées dues à un dysfonctionnement administratif. Etes-vous pour la création d'un "Territoire de Vilaine" ?

P.B. - Il ne faut pas poser le problème en ces termes. Il existe un dysfonctionnement grave, l'Audit l'a révélé. Certaines administrations l'admettent, d'autres pas. Le rapport indique que chaque dysfonctionnement doit être analysé

pour y apporter remède. Ces dysfonctionnements ne concernent pas seulement les démarches des usagers mais mettent aussi en exergue des différences politiques, des différences de gestion. Il faut donc harmoniser. Puisque l'Etat a décentralisé, veillons à trouver les moyens d'une cohérence politique. Au cas contraire, nous allons vers un éclatement complet. Pour exemple, je vous signale que Redon ne figure même pas officiellement dans les études statistiques ! Il est donc essentiel que nous ayons un observatoire économique. Le SIVOM a décidé de prendre en charge cet observatoire, lequel servira peut-être de renouveau fédérateur au sein du syndicat. J'ai l'impression que c'est au niveau des administrations que les choses vont être plus difficiles (...). Il semblerait que nous avançons vers une formule qui consisterait à donner les pouvoirs de coordination au Sous-Préfet de Redon.

A.M. - Visiblement, vous n'êtes donc pas favorable à un 96^e département ?

P.B. - Je ne peux pas franchir le pas.

A.M. - Cela vous fait peur ?

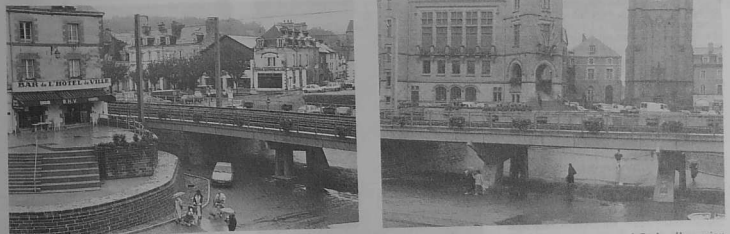
P.B. - Non, rien ne me fait peur mais soyons réalistes. Certes, nous avons un potentiel industriel non négligeable mais nous n'avons pas la taille pour vivre cette autonomie. Nous n'atteignons pas les masses critiques nécessaires. Certains font référence au Territoire de Belfort. Soit, mais n'oublions pas que la ville de Belfort fait 50 000 habitants. Non, il n'est pas sage d'envisager un "Territoire de Vilaine". Ceci dit, il y a peut-être des formules intermédiaires à inventer... ■

Recueilli par

JACQUES LE SOUDER

Embellie

Fin de l'acte I



L'arrivée du TGV Atlantique et l'électrification de la ligne Bretagne-Sud ont au moins eu le mérite de donner à Redon l'occasion d'une embellie en centre-ville. S'étant toujours refusée à prendre le risque d'un passage à niveau en plein cœur de la ville, la municipalité avait opté, dès décembre 1986, pour un passage souterrain. Elle n'aura pas à le regretter. Aujourd'hui, le premier acte des grands chantiers redonnais est terminé. Le pont SNCF est achevé, les murs de soutènement sont revêtus de grès et de granit, créant ainsi une unité avec les monuments architecturaux du quartier, notamment la tour gothique et l'église abbatiale. Granit beige pour les gradins et escaliers bordant la place St-Sauveur, côté mairie, grès rose de Men Arvor pour habiller les supports et faces des piliers du pont ainsi que les murs proches des anciens remparts de la ville : les urbanistes ont joué pleinement la carte de l'harmonie. La liaison entre la place Duchesse-Anne et la place St-Sauveur est réalisée en pavés de granit, le passage est revêtu d'un pavage de béton, le tout dans des teintes qui évoquent l'emplacement des anciens remparts. Désormais, l'Hôtel de Ville (âgé de 82 ans) a les yeux tournés vers la modernité et la sécurité. L'expérience conduira probablement à de petites retouches en matière de circulation. Mais cet aménagement ne constitue que la première phase d'un projet d'ensemble qui, d'ici quelques années, aura profondément modifié le visage de Redon. ■

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 35

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à nous retourner

Pont Saint-Jacques - B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

M. _____
Profession _____
Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de _____ et verse 150 F t.t.c. (ordinaire) ou 300 F (soutien) par :
- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles.

La coopération intercommunale a la vie dure

Depuis quelques mois, le SIVOM du Pays de Redon n'est plus tout à fait un SIVOM. A tous les étages (... à dans chaque camp), il y a du vague à l'âme et des bleus aux cœurs. La pomme de discord est truffée de pépins - distribution des richesses, vieux débat ville-campagne, privatisation du service de réparation, représentativité des délégués, voirie "Pays de Redon"... Et la pomme est irriguée d'arrière-pensées politiciennes. Les sujets de tension foisonnent donc au sein de cette assemblée de 18 communes (1) dont certaines d'entre elles ne cachent plus leur spleen et se demandent ouvertement ce qu'elles font encore dans le Syndicat. Jusqu'à quelle impasse ce conflit (... à vocation multiple) peut-il conduire ? Pour mieux le savoir, nous avons posé cinq questions identiques au président Roland Charpiot et aux trois vice-présidents du SIVOM, Jean-Bernard Vighetti, René Bouillot et Jean-Paul Thomas (2). Seuls les deux premiers ont répondu. Pour sa part, René Bouillot a estimé inopportun de doubler avec la voix de Roland Charpiot : "Je me sens parfaitement en phase avec mon président". Quant à Jean-Paul Thomas, après réflexion, il a considéré nos questions "trop engageantes" et a manifesté son refus de livrer des réponses qui, étant donné le contexte actuel, se trouveraient exposées à une exploitation à hauts risques. ■

JACQUES LE SOUDER

Armor magazine - La privatisation du service de réparation est-elle la meilleure des solutions ? Pourquoi ?

Roland Charpiot - A la suite d'une importante dérive du prix de l'enlèvement des ordures ménagères, l'Assemblée générale du 5 octobre 1990 a décidé, à une très forte majorité, de lancer un appel d'offres conforme au Code des Marchés Publics. La Ville de Redon, actuellement chargée de ce service, pourra faire une offre disjunctive sous pli privé. La décision pour le moment s'arrête là. Il est évident qu'on ne pourra comparer que des choses comparables en qualité et en quantité. On ne peut actuellement préjuger de la décision qui sera prise dans le courant de l'année prochaine. Ceci étant, nul ne peut prétendre que la privatisation soit la panacée universelle, la seule et la meilleure solution ; bien que de nombreux syndicats et villes, telles que Lorient et la Rochelle dernièrement, aient pris cette décision.

Jean-Bernard Vighetti - La réponse à cette première question n'est pas facile. A mon sens, le problème doit être étudié en évitant tout règlement de compte personnel ou politique. Derrière la réparation, il y a des personnels salariés, des familles de travailleurs qui tiennent à ces emplois et à leur statut, et il faut se garder de les léser.

Il y a aussi un service aux habitants du Pays de Redon, qui doit être le plus performant possible et le plus équitable qui soit entre les communes. Il y a, enfin, des questions de coût et il est clair que les communes rurales les plus démunies, à prestations égales, n'auront guère de possibilités de choix, pour des raisons purement budgétaires, entre des montants très différents.

A.M. - Le sempiternel débat ville/campagne vous paraît-il désuet et stérile ?

Roland Charpiot - Tout à fait stérile et encore plus désuet. Je pense d'ailleurs que c'est un faux débat car ville et campagne (pour reprendre vos propres termes) ne peuvent se passer mutuellement l'une de l'autre.

La création d'une ville n'est pas le fait du hasard, mais l'exploitation d'un confluent ou d'un carrefour de voies. C'était donc à la fois un lieu de passage pour les étrangers à la région et de rencontres pour les habitants des environs.



Entre l'Hôtel de Ville de Redon et le 14 R, rue de la Gare (siège du SIVOM), des divergences existent. A commencer par le nombre de délégués accordé à la ville centre.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 36

D'où la création de foires et de marchés, donc de boutiques, de services, d'écoles, etc... Mais la campagne produit des biens de première nécessité dont les citadins ne peuvent se passer. Les ruraux sont donc complémentaires des habitants des cités. De plus, à notre époque, en raison des facilités de transports individuels, les échanges sont constants. Nous sommes beaucoup à être devenus des "rurbains".

Jean-Bernard Vighetti - Oui. Il est remplacé, et depuis quelques années, à mon sens, par le devenir des pays à dominante rurale face à l'essor des pays à dominante urbaine.

Dans les pays à dominante rurale, la ville centre remplit les mêmes fonctions que dans les pays à dominante urbaine, mais sans les mêmes moyens et sans les mêmes pouvoirs.

Compte tenu de sa taille, de son budget par rapport aux communes rurales qui l'entourent, elle ne peut exercer aucune domination objective. Les communes rurales n'ont donc pas lieu d'en avoir peur. Mieux, elles doivent l'aider à s'équiper et contribuer à conforter son image, car c'est celle de tout son pays. La coordination des efforts depuis une vingtaine d'années autour du Mois du Maronn de Redon me semble, à ce point de vue, exemplaire, car tout en valorisant une production rurale, il sert le nom de Redon.

De plus, dans le pays de Redon, l'esprit de clocher ne doit plus être de mise. Dans un territoire fortement industrialisé, on vit aujourd'hui au rythme du bassin de vie, non de la commune. Dans une même famille, l'homme travaille dans un lieu, la femme dans un autre, les enfants vont au lycée dans un troisième et l'on réside dans un quatrième. Un district, peut être la communauté de communes rurales, voire la création d'un territoire de Redon ou d'un grand Redon avec fusion de communes, seraient sans doute les solutions idéales pour préparer l'avenir et s'engager dans le 21^e siècle sur de bonnes bases.

"NE PAS CONFONDRÉ RECETTES ET BÉNÉFICES"

A.M. - La distribution des richesses est à l'ordre du jour. Vos commentaires.

Roland Charpiot - On parle effectivement beaucoup de la distribution des richesses, mais de celles des autres seulement, plus rarement des siennes.

Ensuite, on a souvent tendance à confondre recette et bénéfice, qui est seulement un excédent de recettes. Un bénéfice peut servir de plusieurs manières : on peut, d'abord, se le partager, ce qui crée une satisfaction immédiate, mais stérilise tout développement ; on peut aussi en profiter pour accroître son patrimoine qui, dans un Syndicat, est la propriété de l'ensemble des communes ; enfin, on peut entreprendre des actions nouvelles de communication, de promotion qui feront mieux connaître et apprécier le pays, permettant ainsi d'attirer les créateurs d'entreprises qui amèneront des richesses nouvelles.

Notre Syndicat explore actuellement ces différentes hypothèses, des propositions diverses sont à l'étude et des propositions de décisions seront prochainement soumises aux délégués des communes adhérentes.

Jean-Bernard Vighetti - Il convient, là encore, de raisonner dans le sens de l'intérêt général, en terme de bassin de vie. La répartition de la taxe professionnelle actuelle dans le cadre du SIVOM me semble injuste : un tiers à la commune d'accueil, deux tiers au SIVOM. Cette formule pénalise les communes excentrées par rapport à l'agglomération redonnaise et favorise objectivement les communes les mieux placées, en y concentrant les investissements du SIVOM et, à terme, le fruit de ceux-ci. Ma commune, qui cotise depuis l'origine au SIVOM, n'a bénéficié d'aucun retour en taxe professionnelle.

La solution serait, à mon sens, d'envisager une formule qui permette un minimum de retombées locales de l'action du SIVOM, que ce soit sous forme d'une quote-part de la taxe professionnelle ou d'apport de services (sociaux, culturels) ou encore d'aides à certains investissements (tourisme...).



Le Pays de Redon a-t-il les moyens de perdre son temps dans les querelles politiciennes ?

La répartition des richesses ne devrait pas se faire, du reste, exclusivement à partir de la taxe professionnelle liée aux investissements du SIVOM, mais aussi d'une part à déterminer de la croissance en franc constant des autres taxes professionnelles de l'ensemble de la zone. Cela permettrait de rapprocher progressivement la richesse des communes les plus pauvres des communes les plus riches, sans menacer l'équilibre budgétaire de ces dernières. En revanche, je suis farouchement hostile à la suppression des cotisations des communes les plus pauvres, qui les mettrait objectivement au rang de communes de seconde zone. La commission que je préside étudie depuis un an cette question et se propose de

donner dans quelques mois ses conclusions. Elle regrette que certains élus, par ambition personnelle ou rivalité, aient éprouvé le besoin d'anticiper sur ses conclusions.

"UNE SITUATION PRESQUE COLONIALE !"

A.M. - Les querelles politiques (et politiciennes) taraudent-elles la marche d'une bonne coopération intercommunale ?

Roland Charpiot - Les prétendus Gaulois que nous sommes ont effectivement la réputation (mais nous ne devons pas être dans ce domaine une exception) de se livrer souvent à ce type de joutes. Celles-ci ont l'inconvénient de jeter un voile passionnel sur les débats. Mais je remarque que, finalement, l'objectivité réussit toujours à triompher. On pourrait exprimer cela en disant que si les uns ou les autres varient sur la forme, tous sont d'accord sur le fond qui est, avant tout, l'intérêt du Pays de Redon. C'est bien là ce qui nous tient tous à cœur.

Jean-Bernard Vighetti - La réponse se trouve dans le contenu même de votre question. Dans le pays de Redon, tout se trouve compliqué par le découpage administratif qui accentue les effets des divisions de chapeaux.

Sans unité administrative, il est difficile, voire impossible, au pays de Redon, d'avoir une unité politique. Pire, ce pays est généralement un champ de manœuvre, et donc une chasse gardée, pour politiciens des 3 départements, venant généralement à leur élection à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, sans qu'ils aient pratiquement d'attache au pays. Une situation presque coloniale ! L'élection dans plusieurs communes et au SIVOM à des postes de responsabilité de personnes connues pour leur attachement à l'idée de pays, constitue un signe et, j'espère, un espoir de changement.

OPTIMISME QUAND MÊME

A.M. - Quel proche avenir entrevoyez-vous pour le SIVOM ?

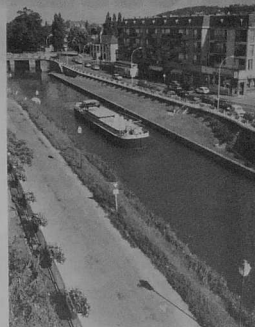
Roland Charpiot - Je vois deux types de développement se dessiner. L'un d'origine interne. Trois commissions, animées par les trois vice-présidents du SIVOM "planchent" sur des sujets susceptibles d'amener à terme un essor nouveau. En outre, des décisions récentes ont été prises : nécessité d'entreprendre des actions de promotion et de communication qui devraient inciter les décideurs à nous apprécier et à s'installer dans le Pays de Redon.

* recrutement d'un animateur économique qui apportera son concours aux chefs d'entreprises déjà existantes et sollicitera également des implantations nouvelles ;

* création d'un observatoire socio-économique qui, en collectant et exploitant les données statistiques de toute nature, donnera une vision panoramique du paysage économique du Pays de Redon.

L'autre développement, d'origine externe celui-là, pourrait découler des nouvelles dispositions concernant les groupements de communes

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 37



La taille modeste d'une ville-centre comme Redon (10 000 habitants) attise ses rivalités ville-campagne.

étudiées actuellement par la Direction des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur.

Jean-Bernard Vighetti - Si le SIVOM sait jouer la carte de l'intercommunalité et du bassin de vie, il aura un avenir assuré. Cela implique d'accepter d'abandonner les querelles partiales, de travailler au bénéfice du pays et de ses habitants, en priorité avant le département, voire avant sa propre commune, de rechercher, comme on l'a dit, une répartition équitable des richesses produites et une bonne gestion du patrimoine existant. Mais, sans doute, la solution est-elle d'aller encore plus loin dans la recherche de structures adaptées à notre temps et permettant aux pays à dominante rurale de se battre à armes moins inégales avec les aires métropolitaines - district, communautés de communes rurales, grand Redon. Le pays de Redon a su, en son temps, innover dans bien des domaines : Institution pour l'Aménagement du bassin de la Vilaine, premier Comité d'Expansion interdépartemental en milieu rural, premier Pays d'Accueil de France et Centre Culturel de Pays, Fédération de foyers d'animation rurale, Aide aux chômeurs, Diffusion artistique professionnelle en milieu rural. Pourquoi ne réussirait-il pas à faire de même en matière de gestion intercommunale ? ■

(1) Dix-huit communes, trois cantons (sur trois départements et deux régions).
(2) Jean-Bernard Vighetti, maire de Peillac (56) ; René Bouillot, maire de St-Nicolas de Redon (44) ; Jean-Paul Thomas, maire de St-Marie de Redon (53).

armor magazine
chaque mois dans les
Maisons de la Presse

Signal REDON
Bientôt un contrat Ville-Habitat

Pour un développement cohérent et réaliste

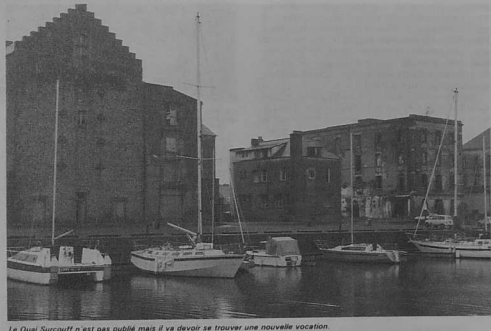
S i tout va bien, à l'automne prochain, Redon devrait signer un contrat Ville-Habitat. Une étude préalable (subventionnée à 35 % par l'Etat) a été entamée afin que la ville se dote d'un programme global de développement. Car contrairement à l'appellation restrictive de ce contrat, c'est tout l'aménagement d'une cité qui est en jeu. Engagée par le gouvernement, cette politique de contrat Ville-Habitat est un instrument mis à la disposition des collectivités pour résoudre leurs problèmes dans un plan global. D'où, pour Redon, une

étude-diagnostic qui débouchera sur des propositions dans le cadre d'une programmation pluriannuelle (contractualisation sur trois ans). Emile Lahaye, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, définit les principaux champs d'action sur lesquels la municipalité va être amenée à établir des choix : "Un contrat Ville-Habitat vise, naturellement, à donner un nouveau souffle au logement. Mais il va au-delà et se donne notamment pour ambition de créer des aménagements urbains". A ce titre, le centre-ville va faire l'objet de toutes les attentions afin de poursuivre les travaux autour du pont.

Un autre quartier va aussi réclamer les soins les plus attentifs, celui du bassin de plaisance entouré d'anciens bâtiments industriels dont certains froient la ruine. "Il faut à tout prix revaloriser l'accueil des plaisanciers", estime Emile Lahaye. Le Quai Surcouf est à la recherche d'une vocation nouvelle. Une vocation qui pourrait être mixte puisque des investisseurs privés planchent actuellement sur un projet dont le programme prévoit des logements, des commerces et des bureaux. Le conseil municipal a, dans le cadre du fonds social urbain, sollicité une subvention pour le financement de la voirie et pour la démolition des vieux bâtiments disgracieux et désormais inutilisés.

LE RÔLE DE REDON

Grâce au contrat "Ville-Habitat", l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme voit aussi l'opportunité d'examiner le dossier du futur bassin d'aviron ainsi que le plan de circulation routière (notamment de transit). "De même, ce contrat va nous permettre de nous interroger sur le rôle de la ville de Redon par rapport à son pays. Et quels moyens prend-elle pour jouer ce rôle..." ajoute Emile Lahaye, lequel admet que Redon est quelque peu en quête d'une reconnaissance. Car si Redon n'est pas un pôle (10 000 habitants), elle ne fait pas moins figure de capitale des Pays de Vilaine (plus de 10 000 scolaires, un secteur administratif très dense...). Enfin, il y a fort à parier que le dysfonctionnement administratif dont souffre la ville occupe également quelques pages du contrat. Pour l'heure, sociologues, urbanistes, économistes, paysagistes ont pour tâche de dessiner ensemble le profil de ce contrat et de mettre de l'ordre dans les idées des élus dont le réalisme ne sera pas pris au dépourvu, ont promis ces derniers. ■



Le Quai Surcouf n'est pas oublié mais il va devoir se trouver une nouvelle vocation.

Entreprises

Les Pays de Vilaine ont leur club

E cartelés par le découpage administratif, les Pays de Vilaine n'en mettent pas moins les bouchées doubles pour gagner leur reconversion industrielle. Ici, tous les atouts doivent bénéficier de la promotion. "Ce n'est plus la taille qui fait l'excellence mais l'innovation, la créativité, la mobilisation des acteurs économiques sur des projets communs et forts", dit Alain David, président de la Délégation Interconsulaire de la CCI de Redon. En écho à ces propos, un "Club des Pays de Vilaine" a vu le jour il y a un an, à l'initiative de Jean-Luc Rouxel, directeur de l'agence redonnaise de la Banque de Bretagne. A ce jour, trois opérations ont déjà permis au club de promouvoir des rapports avec des entreprises europén-

nes. En novembre 1989, douze chefs d'entreprises des environs de Redon avaient effectué un voyage à Barcelone "dans un esprit d'échange et non de conquête" précise Gildas Le Berre, directeur de l'antenne locale de la CCI. Au mois de juin, c'était au tour du Club des Pays de Vilaine d'accueillir une mission de chefs d'entreprises de Barcelone, ceux-ci ayant même demandé qu'on leur organise des rencontres avec des entreprises de toute la Bretagne, y compris jusqu'à Brest. Enfin, plus récemment, une dizaine d'entreprises du pays ont participé à une mission commerciale à Milan. Les résultats de ces échanges sont élogieux et prouvent que le club n'a pas pour vocation pre-

mière le tourisme. Huit entreprises des Pays de Vilaine ont trouvé un partenaire lors des contacts espagnols. En Italie, une quinzaine de rendez-vous avaient été honorés en deux jours. Le Club des Pays de Vilaine a pour principe de proposer des rencontres très personnalisées. Les industriels locaux ont à leur disposition des fiches techniques présentant avec précision les caractéristiques des sociétés avec lesquelles ils peuvent nouer contact. De plus, ces rencontres peuvent également être organisées pour répondre à une demande précise de ceux qui se déplacent. Bref, on joue à fond la carte de l'efficacité. Une façon de travailler moins coûteuse... et sans doute plus efficiente que les traditionnels Salons. ■

Port de commerce

Les bateaux versent une larme à Arzal

Le cœur de l'ouest dispose d'un port de commerce en plein Redon. Avec son ouverture maritime, il est accessible à des bateaux de 1 500 tonnes. Géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, ce précieux outil devra-t-il revoir ses ambitions à la baisse ? C'est toute la question qui se pose actuellement aux responsables politiques et économiques.

P eut-il tonique, le port de commerce de Redon. Bien que se résumant à un quai pour les navires caboteurs et à un poste d'accostage pour les navires sabliers, il n'en présente pas moins une évolution intéressante. De 1 200 tonnes en 1974 (année de sa mise en service), il est passé à 4 000 tonnes en 1980, puis à 36 000 tonnes en 1981 (grâce à la mise en service du terminal sablier) et a dépassé les 100 000 tonnes en 1988 ! En dépit d'une diversification vers la ferraille (8 000 tonnes en 1985) et le bois tentée entre 1983 et 1985, le port consacre presque l'intégralité de son trafic au sable et aux engrais. Les chiffres de 1988 laissent présager un encombrement à court terme, la Chambre de Commerce et d'Industrie avait missionné un Cabinet-Conseil spécialisé (SOGELER) pour évaluer certaines perspectives qui firent rapidement apparaître un potentiel d'accroissement du trafic pas encore à saturation. "Un encombrement pourrait survenir entre deux à six ans" estimait le rapport. D'où un projet de doublement d'un quai.

WAIT AND SEE

Seulement, c'était sans compter sur le phénomène de la sécheresse. Et deux années de suite ! "Il faut savoir que la seule entrée vers le port se situe à l'écluse d'Arzal", explique Gildas Le Berre, Directeur de l'antenne CCI de Redon. Or, une usine d'eau potable a été construite en amont du barrage d'Arzal. Des problèmes dus à

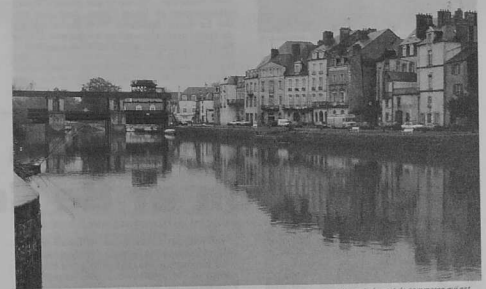
Le Pays s'affiche... et gagne

F in septembre, le SYVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) du Pays de Redon a reçu le premier prix du slogan pour la campagne de communication menée, cet été, lors du Tour de France à la Voile. Le SYVOM de Redon a également été primé pour la qualité de son logo : un "R" stylisé, formé d'un trait bleu symbolisant la proximité de la mer, d'un croissant jaune symbole de chaleur humaine et d'un gros jambage noir pour la solidité et la rigueur. C'est l'Agence Tanguy and Caux qui l'a créé. Ces deux prix ont été remis à Vichy, lors du congrès national des secrétaires généraux et directeurs généraux des collectivités territoriales. Le concours remporté par Redon a vu la participation d'une soixantaine de villes, régions et collectivités territoriales. ■

l'accroissement de la salinité ont conduit à la fermeture de l'écluse durant quatre mois. Nous avons donc enregistré une chute importante du trafic du port". La sécheresse ayant encore sévi cette année, le niveau de la Vilaine a baissé et posé de nouveau le problème de l'écluse d'Arzal. De fait, le projet d'extension du port se trouve suspendu à une grosse interrogation : que va-t-il se passer à Arzal ?

A la Chambre de Commerce et d'Industrie, on observe et on attend : "Nous sommes toujours favorables au doublement d'un quai ; mais pour un investissement de 10 millions de francs, il

nous faut un minimum de garanties". Ce que la CCI appelle pudiquement "la confirmation d'un niveau d'activités" tout en tournant son regard en direction d'Arzal. La décision devra être mûrement réfléchie car l'enjeu a son importance dans l'économie locale. Le transport fluvio-marin ayant tendance à se développer un peu partout, le port de Redon offre des intérêts certains : une manutention peu coûteuse, des droits de port intéressants, un positionnement géographique (au cœur du pays), proximité du rail, etc... Bref, il apparaît que sur ce plan là, Redon est royalement placée pour desservir une région de l'ouest. ■ J.L.S.



La sécheresse se répète deux années de suite, l'écluse d'Arzal ne s'ouvre plus : c'est tout l'avenir du port de commerce qui est en jeu.

MAITRE D'ŒUVRE

BEAUPERIN BOURGAIN
 Construction
 Téléphone 0972.15.92
 3500 REDON

Conception
 Etudes
 Réalisations

Habitations
 Commerces
 Industries

Redon entre dans le réseau

Redon aura vraisemblablement sa pépinière d'entreprises au printemps prochain. Il ne pouvait guère en être autrement puisque, depuis plusieurs mois, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'un côté, la mairie de l'autre, travaillaient d'arrache-pied sur le sujet. Finalement, la Ville, bien que dépositaire d'un projet très avancé, s'est rangée aux

côtés de la CCI Rennes dont le but était de créer un réseau de pépinières (Rennes, Vitré, Redon puis St-Malo et Fougères).

Rappelons qu'une pépinière d'entreprises n'est pas une simple couveuse mais un lieu où sont offerts à des gens désireux de créer leur propre entreprise; et d'autant que les taux d'échec est important en Ille-et-Vilaine, commente Gildas Le Berre. Seulement 50 % des entreprises survivent après trois années d'existence. Il nous faut faire passer ce taux à 80 % de réussite.

Pour l'antenne CCI de Redon, l'objectif de cette pépinière est double : aider des créateurs d'entreprises mais aussi consolider les implantations existantes; et d'autant que le taux d'échec est important en Ille-et-Vilaine, commente Gildas Le Berre. Seulement 50 % des entreprises survivent après trois années d'existence. Il nous faut faire passer ce taux à 80 % de réussite.

STRUCTURES ORIGINALES

La pépinière, qui devrait probablement pousser autour de la zone de Briangaud, verra ses structures s'appuyer sur l'expérience vécue par des collectivités territoriales. D'autre part, une Société Anonyme sera constituée, pour laquelle la Chambre de Commerce et d'Industrie souhaite que les deux-tiers du capital soient tenus par les entreprises. Une formule de parrainage pourrait également voir le jour.

Il va sans dire qu'une pépinière "classique" aurait constitué une structure trop lourde pour Redon toute seule. A l'inverse, le réseau présente l'avantage d'offrir un outil très performant et une meilleure communication.

Cela étant, la pépinière redonnaise aura tout de même une taille respectable puisque les responsables envisagent de créer 1 000 mètres carrés pour accueillir une quinzaine d'entreprises sur trois ans. "Un projet relativement ambitieux pour Redon" conviennent-ils.

Quant à la location des bâtiments, qui reposera sur le principe de baux à courte durée, Gildas Le Berre estime que "des prix encourageants devront certes être pratiqués, mais nous ne sommes pas là pour déstabiliser ni déréguler le marché". ■ J.L.S.



La future pépinière pourrait être accueillie aux alentours de Briangaud.

A la rentrée prochaine

Une école de Gestion et de Commerce

La rentrée de septembre 1991 pourrait voir s'ouvrir une Ecole de Gestion et de Commerce à Redon. Ce projet trouve son origine à la Mairie qui, constatant l'existence de cinq BTS sur Redon, souhaitait l'implantation d'une formation de niveau Bac + 3.

A la Délégation consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie, on a su prendre la balle au bond. "Les CCI savent faire cela, témoigne le Directeur, Gildas Le Berre. Il existe vingt-deux écoles de ce genre en France dont une à St-Malo, une à Nantes et une à St-Nazaire". A la différence de Sup de Co, il s'agit d'une formation post-bac relativement généraliste.

"De plus, elle correspond très bien au tissu du pays" considèrent les initiateurs du projet.

Afin que les jeunes s'intègrent rapidement dans les entreprises et deviennent cadres moyens dans les PME-PMI, cette école visera trois objectifs :

- former de jeunes bacheliers capables de maîtriser et d'appliquer les différentes techniques de gestion de l'entreprise et de l'action commerciale,
- susciter le sens des responsabilités et de la pratique de l'entreprise,

* développer au maximum l'efficacité personnelle et l'adaptation au milieu professionnel.

Le programme pédagogique s'axera volontairement vers le rapprochement avec les réalités de l'entreprise : 30 % de la formation s'effectuera en entreprises à travers des périodes d'application de 4 à 7 semaines selon l'objectif défini. Ces stages feront l'objet d'une exploitation avant et après les cours et impliqueront un contrôle de l'activité sous la forme de documents, de réflexions en commun et de soutenance devant des jurys de professionnels. Naturellement, à l'image des autres EGC, un tronçon commun d'enseignement (relations humaines, langues, comptabilité, fiscalité, marketing...) sera dispensé aux élèves.

SPÉCIALISATION EN 3^e ANNÉE ?

Ces méthodes pédagogiques prévoient aussi un nombre relativement réduit d'étudiants : une trentaine dans chacune des trois promotions. Effectif qui permet à l'équipe d'encadrement d'assurer un suivi personnalisé auprès des élèves. A la CCI, on entend s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de l'ECCO de Saint-Malo afin d'assurer un bon départ à cette école dont l'ouverture est souhaitée pour la rentrée prochaine : "Quitte à démarrer dans des locaux pro-

visoires, il importe d'ouvrir en septembre. Cela dit, et même si la CCI accepte de combler un certain déficit, il reste quelques subventions à trouver". De son côté, la mairie s'active actuellement à couvrir l'aspect immobilier de cette implantation. Notons enfin que cette Ecole de Gestion et de Commerce pourrait, à l'avenir, s'orienter vers une spécialisation. Selon Gildas Le Berre, l'idée fait son chemin : "Nous réfléchissons en ce moment sur la possibilité de développer la gestion en entreprises industrielles, en troisième année. Reste à valider cette idée et à vérifier s'il y a un marché". ■ J.L.S.

ENTREPRISES Vous recherchez du personnel...

— Industrie
— Bâtiment - Travaux Publics
— Tertiaire

Contactez votre partenaire

ECCO 99 71 38 88
TRAVAIL TEMPORAIRE
14, rue de la Gare - 35600 REDON

Protection de l'environnement

Une nouvelle forme de partenariat

L'extension de la Fonderie du Châtelet située sur une zone industrielle enclavée dans les habitations a été l'occasion pour la Ville de Redon d'agir pour la protection de l'environnement et la réduction des nuisances d'un site industriel. L'approche très pragmatique menée par la Municipalité a permis de nouer un dialogue constructif avec les industriels. Il s'est concrétisé par la mise en œuvre d'une "Convention Développement-Environnement". Cette forme originale de partenariat pourrait augurer de nouvelles relations entre les industries, les riverains et les Municipalités confrontées au problème de protection de l'environnement.



«Une fonderie, pas un atelier de couture».

C'est à deux pas du bassin à flot, dans une zone industrielle enclavée parmi les habitations, que fonctionne "L'Armoricaine de Fonderie-Le Châtelet", une des meilleures fonderies spécialisées dans la fabrication de fonte à graphite sphéroïdale.

UNE NOUVELLE UNITÉ POUR DOUBLER LA PRODUCTION

Les pièces fabriquées sont destinées à l'armement, l'industrie ferroviaire, au matériel de travaux publics, mais surtout à l'industrie automobile. Ainsi, 80 % de la production fournit cette industrie en pièces de sécurité, notamment en étriers de freins pour Opel, Volkswagen et la Citroën XM.

En 1988, la fonderie a produit 11 000 tonnes de fonte et en prévoit 22 000 tonnes par an pour 90-91, avec 40 % du volume pour l'exportation. La construction d'une nouvelle unité de production de 2 700 m² est décidée en 88 et doit permettre la mise en place d'un chantier de moulage automatisé de la dernière technologie.

Sur les 80 millions de F d'investissements, 10 millions sont prévus pour la protection de l'environnement.

La nouvelle unité de production est construite dans la continuité de l'usine existante et travaille en complémentarité avec l'ancienne usine réaménagée et améliorée.

UNE FONDERIE, PAS UN ATELIER DE COUTURE

Rejet de poussières de carbone, nuisances sonores, trafic de poids lourds et de chariots, bruit des machines, mouvements des 300 salariés et de leurs voitures aux changements d'équipements, odeur de poisson pourri provenant du rejet du gaz amine utilisé dans le processus de fabrication... Toutes ces nuisances sont permanentes et mal acceptées des riverains.

Nécessaire pour obtenir l'autorisation d'exploiter la nouvelle unité de production, l'enquête publique a permis aux habitants du quartier et aux associations de défense de l'environnement d'exprimer leurs constats, leurs

griefs, leur mécontentement, voire leurs rancoeurs...

Quant à la Municipalité, elle a multiplié les réunions avec la population du quartier et les représentants de la fonderie. Le dialogue ne fut pas toujours facile, les propos échangés quelquefois très vifs.

UN TRAVAIL A LONG TERME

Jean Hervé, maire adjoint à l'environnement, en charge de ce dossier, anime les réunions, écoute les arguments, rencontre les dirigeants de la fonderie. Passant de nombreuses heures dans l'entreprise avec un technicien nommé par sa Direction comme "correspondant" auprès de la Ville, Jean Hervé analyse les éléments du dossier, parcourt l'usine et s'attache à obtenir des améliorations, point par point, dans les parties anciennes et nouvelles de l'usine.

LA CONVENTION DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT

En septembre 89, le Conseil municipal ainsi que le Commissaire-enquêteur donnent un avis favorable pour l'exploitation et l'extension de la fonderie mais proposent parallèlement à la Direction une convention "Développement - Environnement", en association la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche.

Cette convention porte sur les points suivants :

1. Obligations de la Fonderie du Châtelet de prendre toutes dispositions pour réduire de façon sensible les bruits, les poussières, les odeurs, les eaux et boues, les vibrations.
2. En contrepartie de ces efforts, la Ville de Redon s'engage à :
 - céder à la Fonderie la partie de la rue Carnot encore propriété de la Ville,
 - remettre en état la rue J. Mermoz, en régler la circulation et stationnement,
 - réaliser une étude de circulation dans la rue J. Cartier,
 - entreprendre la remise en état des trottoirs,
 - planter une haie d'arbres faisant antiruit côté nord de l'usine.

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 41

- déplacer un poteau électrique rue J. Mermoz;

3. Contrôle de l'environnement : La Ville de Redon et la Société Armoricaine de Fonderie du Châtelet se rencontreront selon un calendrier à définir pour vérifier ensemble les résultats sur l'environnement.

Les dépenses qui résulteront des différentes opérations de contrôle seront prises en charge par la Ville et la Fonderie à parts égales.

DES RÉSULTATS TANGIBLES

On peut déjà constater l'exécution des premiers engagements : la sirène des silos à sable est supprimée, le parc de décantation des boues est clôturé ainsi que le parking, la partie ancienne de l'usine a été revêtue d'un nouveau bardage, un aspirateur bruyant a été réduit au silence, les espaces extérieurs ont fait l'objet d'une remise en ordre générale.

Actuellement, la fonderie expérimente un nouveau procédé de fabrication sans utilisation de gaz amine, ce qui supprime les odeurs désagréables. La suppression des bruits de chargement des tremies en ferrailles est ajoutée à l'étude.

De son côté, la Ville de Redon a cédé et remis en état la rue Carnot, le déplacement de plusieurs poteaux électriques s'est effectué, la plantation de la haie d'arbres antiruit a été réalisée.

UNE EXPÉRIENCE POUR L'AVENIR

La Ville de Redon se trouve ainsi jouer un rôle de pionnier dans les relations entre industriels et autorités municipales en matière d'environnement. Cette procédure de dialogue direct et de contractualisation d'engagements réciproques peut être réalisée avec d'autres entreprises.

Fort de cette première expérience, la Ville de Redon ne compte pas en rester là. L'embauche en janvier d'un technicien "Responsable Environnement et Sécurité publique" manifeste la volonté de la Municipalité de se doter des moyens de poursuivre son action dans ce domaine de la protection de l'environnement. ■

MICHEL FORTIN

Bientôt la Maison de l'Enfance

Le quartier de Bellevue où se trouve le Centre de Loisirs de Redon est, en pleine effervescence. La réhabilitation des immeubles, des voiries et des espaces verts va se terminer en début d'année prochaine.

La reconstruction du quartier dans le cadre de l'opération "Banlieues 89" ainsi que la nécessité d'agrandir le cimetière ont mis en question le maintien des locaux anciens du Centre de Loisirs.

UN PÔLE DE L'ENFANCE

Le Centre social tout proche annexe également des activités pour les enfants : halte-garderie, ateliers musicaux. La bibliothèque municipale annexe pour enfants y est située ; elle a reçu près de 300 lecteurs abonnés en 89.

Le Centre de loisirs lui-même utilise certains salles du Centre social pour ses activités.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'un "Pôle de l'Enfance" à cet endroit.

ATTRACTIVITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ

A la demande de la Municipalité, le Centre d'études et de recherches urbaines et rurales (CERUR) a mené une étude sociale. Celle-ci a démontré la constante augmentation de la fréquentation du centre de loisirs avec une proportion importante d'enfants de Redon. La qualité du service serait grandement améliorée par des locaux adaptés. Concernant les adolescents, une étude spécifique mettra en évidence les besoins et les réponses à mettre en œuvre.

Une "Maison de l'Enfance" juxtaposée au Centre social et communiquant avec celui-ci pourra recevoir une centaine d'enfants dans des locaux spécialement adaptés.

Cet équipement municipal de 700 m² joue la carte de la complémentarité avec le Centre social. D'ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine est le partenaire privilégié de la Ville de Redon pour cette opération. Les travaux de construction devraient débuter début 1991. Actuellement, un concours d'architecture a permis de retenir trois projets. Le jury doit recevoir chaque Cabinet d'architectes afin de sélectionner le projet définitif. ■

MICHEL FORTIN

Un passé très présent

Le Musée de la Batellerie

Carrefour des voies navigables de l'Ouest, port d'attache du dernier marinier breton, siège d'une intense activité fluvio-maritime (tous au long de l'ancien régime, amplifiée par l'ouverture du Canal de Nantes à Brest au 19^e siècle, et vit son déclin dans les années 70, Redon se devait de mettre en place le musée de la batellerie de l'Ouest.

Quai Jean Bart, au bord du bassin à flot, deux énormes portes d'écluse en chêne massif interpellent le passant. Elles marquent en fait l'entrée de l'exposition de préfiguration du musée de la batellerie de l'Ouest. Cette exposition ouverte en juillet de cette année présente les thèmes qui seront développés plus tard dans le musée.

Le visiteur ayant "passé l'écluse" découvre l'exposition dont la mise en espace surprend. L'inclinaison de palissades d'un bleu soutenu indique que l'on a quitté la terre ferme et qu'on est embarqué pour une découverte de la batellerie bretonne. Graffiti de bateaux du 17^e siècle, reproduction d'un tableau de "Boudet le Teune", datant de 1788, illustrent la partie historique ; viennent ensuite des photographies pré-



sentant la construction du canal et ses infrastructures, des maquettes des principaux modèles de péniches en bois naviguant au début du siècle ainsi que leurs plans font découvrir le parc fluvial, la nature des chargements, les moyens de propulsion. Un film vidéo, intitulé "La Traversée des terres", est le complément indispensable de cette présentation en y apportant des témoignages de mariners. Enfin, à l'extérieur, 3 péniches font également partie des collections du musée.

La réalisation de cette exposition n'aurait pu voir le jour sans la participation active de Jacques Guillet et Jean-Pierre Ceburon, chercheurs du musée et auteurs du remarquable ouvrage "La Batellerie bretonne". L'association des Amis du Musée de la Batellerie de l'Ouest a apporté son précieux concours par le collectage d'objets et de documents auprès des anciens mariners.

Durant l'été, l'exposition a été fréquentée par de nombreux étrangers, venus découvrir notre région ; adeptes du tourisme fluvial, ils ont pu se rendre compte qu'en d'autres temps, la voie d'eau était avant tout le domaine privilégié d'une profession trop méconnue, celle de marinier.

Après la saison touristique, les habitants du pays ont pris le relais ; au cours de leur visite, ils se remémorent le temps pas si lointain où sur les eaux calmes du canal passaient l'Excelsior, la Léone, l'Océan, le Bercan du Marin, ou encore le Mistral qui a fermé le cortège en décembre 1977. Depuis la rentrée, les scolaires peuvent bénéficier de visites adaptées, agrémentées du témoignage d'anciens mariners ; c'est d'ailleurs un élève de 5^e qui a été le 1^{er} 000^e visiteur le 22 octobre dernier. ■

Pendant l'hiver, des visites exceptionnelles peuvent être organisées. Contact : Charly Bayou, 99 72 30 95.

BZH EUR

Le macaron BZH/EUR

Chaque macaron : 10 F à envoyer à Armor avec une enveloppe timbrée portant votre adresse.

ECOLE D'AGRICULTURE 44590 DERVAL

École Privée sous contrat - Mixte
Le Foret Bretonne (voies nationales) - Mercoeur
Tél. 40 07 72 72
Admissions après 5^e C.P.P.N. - P.

Portes Ouvertes Dimanche 10 Mars 91

EXAMENS		
BTA	2 BEPA	2 BTS après BTA, bac C, D, D', E, F1
Technicien généraliste et coordinateur de l'exploitation agricole	Élevage et entretien des MACHINES AGRICOLES CEMIA	Machinisme agricole avec A.C.S.E.
* et 2 ^e préparatoires aux métiers de l'agriculture et technologies 2 ^e de spécialisation, option biologique		
Carré de remilage Landry et Vendroux - NANTES, RENNES, GORHEN, CHATEAUBRIANT, SAVENAY, PONTCHATEAU, REDON, NIORT		

le peuple breton

Pour comprendre et vivre la Bretagne d'aujourd'hui

Pobl Vreizh

Abonnement : 140 F. ou plus

B.P. 301 - 22304 Lannion Cedex

Pays de Vilaine

«Dimensionner ses ambitions... et peut-être les reverdir»

Créée en 1986 par Alain Madelin, l'Association pour la Promotion et la Coordination du Développement économique du Pays de Vilaine était quelque peu tombée en sommeil depuis le départ de son permanent. Regroupant la CCL, le SIVOM, des municipalités et des entreprises, elle s'est réunie de nouveau en juillet dernier et a confié une étude à un Cabinet-Conseil de Lyon (Algoe). Rédigée sur une douzaine de pages, le rapport de cette société de Conseil en Management fait la synthèse de la situation locale et dresse quelques perspectives. Mieux choisies.

★ **Le territoire** : "C'est plus un regroupement de moyens qu'une entité forte autour de laquelle on puisse construire".

★ **L'image économique** : "Le territoire n'a pas d'image industrielle portuese ; au contraire, la seule image qu'il ait eue jusque là est plutôt négative (historique de Redon). On ne vient pas dans le Pays de Vilaine pour partager le projet de ce territoire".

★ **Le cadre** : "Les industriels exploitent leur entreprise dans un cadre calme, agréable et travailler. L'opinion générale émise sur le site est bonne. Mais, ils ne trouvent pas localement le savoir-faire et la matière grise nécessaires au fonctionnement d'une entreprise bouillonnante".

★ **L'espace** : "Les risques d'éclatement du Pays de Vilaine sont réels alors que le territoire n'est pas encore réellement constitué".

★ **Le mythe de la providence** : "Le développement économique a été plus le résultat d'intervention d'hommes forts que celui d'un projet Pays de Vilaine ; les territoires périphériques gardent parfois un sentiment de "pillage" par les Redonnais du vivier entrepreneurial départemental aux forces peut nuire aujourd'hui aux Redonnais dans leur alliance avec des partenaires institutionnels qui sont chargés de la promotion".

★ **Concurrence voisine** : "Si la taille des zones d'emplois périphériques (Rennes, Nantes, Saint-Nazaire...) est un atout pour Redon, d'autres territoires de proximité (Vitré, Châteaubriant...) ont eux aussi le regard tourné vers les mêmes zones. La concurrence est ouverte. Ici, le dynamisme et le projet du pays participent à la



Redon, ancien pivot des communications fluviales de l'Ouest, entre St-Malo et Nantes, Brest et Le Mans.

différence. Déjà, Vitré a su construire son image".

RECOMMANDATIONS

Parlant, Algoe formule une première recommandation : organiser les conditions de dévelop-

pement et faire en sorte que chaque canton affirme son appartenance au même territoire, unifie l'image du Pays de Vilaine et associe les industriels.

Seconde recommandation : se doter d'équipements complémentaires venant en appui aux PME-PMI.

Enfin, le rapport incite les décideurs locaux à dimensionner les ambitions du Pays de Vilaine. Deux options sont proposées : maintenir le statu quo dans les pratiques locales ou élaborer un véritable projet mobilisateur, lequel pourrait être (?) "Pays de Vilaine, pôle vert". Et les auteurs de cette étude de conclure : "Garder au Pays de Vilaine le caractère diffus de son développement n'est pas contradictoire avec la notion de pôle vert. S'il faudra définir les activités propres au contenu pôle vert, il n'en reste pas moins vrai qu'il faudra définir ses spécificités ou complémentarités aux activités environnantes de Vannes, Nantes et Rennes". ■

Crédit Mutuel de Bretagne

une banque à qui parler

ATLAS

35600 BAINS-SUR-OUST
Tél. : 99 91 74 11
Télex : 951 185
Télécopie : 99 91 60 84

— Tôlerie industrielle
— Serrurerie de précision
— Mécano-soudure
— Acier - Inox - Aluminium

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 43

CENTRE HOSPITALIER FERDINAND GRALL

Route de Pencran - B.P. 136 - 29207 LANDERNEAU

• **Nouvel hôpital :**

Route de Pencran - Tél. 98 21 31 33

URGENCES, chirurgie, médecine, moyen séjour, maternité, gynéco-obstétrique, anesthésie-réanimation, radiologie, échographie

• **Maison de retraite «An Elorn» :**

Rue du Docteur Pouliquen - Tél. 98 85 11 20

• **Service de Long Séjour :**

Rue du Docteur Pouliquen - Tél. 98 85 11 20

**Crédit Mutuel
de Bretagne**
une banque à qui parler

SOMMAIRE

*Cahier spécial
préparé par Anne-Edith Poilvet
et Jacques Le Souder*

- ★ Landerneau veut gommer ses anomalies, un entretien avec Jean-Pierre Thomin.
 - ★ Assainissement : cette terre océane qui veut sauver son eau.
 - ★ Enseignement : le collège de Mescoatl se retrouve.
 - ★ Le quartier Saint-Julien bouge !
 - ★ Commerce : en passant le Pont de Rohan.
 - ★ Economie : la Sobréal parmi les grands d'Europe.
 - ★ Kreis Ar Mor Gel : la Bretagne aura son "couscous" !
 - ★ Sivom : un déménagement et un logo, par François Marc.
 - ★ Rock pour tous : New-Declic, comme un tremplin.
 - ★ Au fil de l'identité bretonne : les tapisseries d'Annaig Kériver-Le Berre.
 - ★ GAC : parmi les ateliers.
- LANDIVISIAU**
- ★ En bonne compagnie sur Atland.
 - ★ La Ban de Landi : la "Base du Ponant" à un quart de siècle.
 - ★ Enseignement : un lycée dans le Léon.

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE SAINT-JOSEPH

INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

INTERNAT
EXTERNAT MIXTE

**B.T.S. M.A.I.
BAC E F1 F3 G1 G2
BEP et formations complémentaires
CAP et CPPN
4^e et 3^e Technologiques**

LANDERNEAU

«avec un rayonnement
régional depuis la
Pointe de Bretagne»



2, rue Belhomme
B.P. 71
29413 LANDERNEAU Cédex

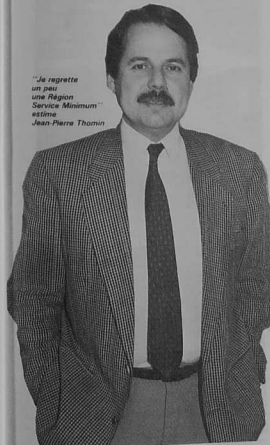
«Un lycée de pointe
dans un cadre champêtre»

Spécial LANDERNEAU LANDERNE

Landerneau veut gommer ses anomalies

Homme de dialogue et de terrain, observateur, décentralisateur, Jean-Pierre Thomin a toujours préféré la réflexion et l'efficacité à l'esbroufe sur les scènes de la politique. Le discours de l'élu n'en a que plus de consistance. Du bruit dans Landerneau, très peu pour lui. Sinon celui des grands chantiers qui embellissent la ville. Regards d'un maire, conseiller général et conseiller régional désireux d'asseoir confortablement sa terre océane dans une Bretagne... bien bretonne.

un entretien avec Jean-Pierre Thomin



"Je regrette un peu une Région Service Minimum" estime Jean-Pierre Thomin

Armor magazine - Les résultats du dernier recensement vous ont amené à annoncer un plan de redressement. Cette baisse démographique, qui n'est pourtant pas spécifique à Landerneau, semble donc être prise très au sérieux ?

J.P.T. - Elle n'est peut-être pas spécifique à Landerneau mais j'observe cependant que des villes comme Concarneau ont, à l'inverse, réalisé un bond tangible. Notre population compte aujourd'hui 15 035 habitants contre 15 531 en 1982, soit une baisse de 3,2 %. Ajoutons qu'en 1982, nous avions déjà enregistré une perte de 1,5 %. Notre réaction est simple : on ne peut pas laisser passer ça comme ça, d'autant que nous sommes devant un paradoxe : beaucoup de gens souhaitent habiter à Landerneau. Partant, nous avons donc décidé un plan de redressement.

A.M. - De quelle nature est ce plan ?
J.P.T. - Première phase : une étude de sociologie urbaine va produire des données qui vont servir de base à toute une série de documentation et d'orientation dans la perspective de définir un plan global de développement et d'urbanisme. Ensuite, il nous faudra établir un programme local de l'habitat pour solliciter un contrat Ville-Habitat et tenter d'obtenir une seconde opération de réhabilitation de l'habitat.

A.M. - Envisagez-vous de travailler avec les communes voisines ?
J.P.T. - Oui : c'est une nécessité d'agir sur le plan intercommunal. La ville vit avec son arrière-pays.

A.M. - Ne redoutez-vous pas un peu que la population désireuse de s'implanter à Landerneau soit une population en quête d'un emploi ?
J.P.T. - Le problème ne se pose pas comme ça. La croissance de la ville est de l'ordre de 3 à 4 %, cependant que nous perdons 3,2 % de notre population. Il y a donc une anomalie. De

plus, nous sommes en situation financière qui commence à s'améliorer. Il est vrai que nous avons sérieusement freiné le train de vie de la commune.

"REVITALISER LE CENTRE-VILLE"
A.M. - Un tel plan de redressement suppose sans doute aussi une prise en compte de l'urbanisme...
J.P.T. - Bien sûr ; et nous avons pour souci de revitaliser le centre-ville.

A.M. - Avec un Pont de Rohan qui a suscité une rébellion des commerçants l'été dernier ?
J.P.T. - La concertation a prévalu. Le Pont de Rohan devrait être totalement piétonnier, au plus tard, à l'été 1992.

A.M. - Quel est le degré exact de fragilité de ce pont ?
J.P.T. - Il m'est difficile de donner des précisions. Vous savez, le problème est complexe. Ce pont est la propriété du Département, lequel, je dois dire, se fait un peu tirer l'oreille à ce sujet.

A.M. - Le compromis établi entre les commerçants et la Ville vous semble-t-il bon ?
J.P.T. - Les mentalités ont évolué en un an et demi. Les commerçants ont également conscience qu'il leur faut se prendre en charge. Au fil des travaux, ils seront convaincus de notre ambition de créer une unité d'aménagement urbain.

A.M. - Finalement, à l'image d'autres villes traversées par une rivière, Landerneau n'est-elle pas victime d'un déséquilibre entre la rive gauche et la rive droite ?
J.P.T. - Ce n'est pas le cas ici. Notre rive gauche a l'avantage de posséder un cachet très fort. Il s'agit d'un vrai quartier historique qui ne pourra être que valorisé par nos aménagements.

"TRAITER D'ÉGAL À ÉGAL AVEC LES AUTRES POLLUEURS"
A.M. - Tous ces travaux d'aménagements

► entraînent-ils des incidences sur la vie touristique ?
J.P.T. - Fatalement. D'ailleurs, à propos du Pont de Rohan, j'ai reçu de nombreux courriers de touristes favorables à un espace piétonnier.
A.M. - Cela dit, vous enregistrez tout de même de bons scores pour la dernière saison touristique...
J.P.T. - Créé depuis un an, l'Office du Tourisme du Pays de Landerneau et Daoulas a réa-

A.M. - Un sacré argument pour sensibiliser et encourager les voisins ? Une valeur d'exemple en somme ?
J.P.T. - Cette opération entre dans le cadre d'une protection globale de l'environnement. Ceci nous permet effectivement de traiter d'égal à égal avec les autres pollueurs. On fait des efforts considérables (23 MF c'est deux fois notre budget annuel d'investissement). On montre donc l'exemple. Et puis n'oublions pas que



Avec son quartier historique et ses projets d'aménagements, la Rive Gauche n'a pas de souci à se faire. C'est, du moins, l'avis de la municipalité.

lisé un travail considérable au niveau des vingt-trois communes. Ceci s'est traduit par un accroissement de la fréquentation estivale de 30 %. Autre indice révélateur : progression de 150 % des touristes étrangers. Notre cheval de bataille reste le tourisme culturel ; nous avons la chance d'être riches dans ce secteur. Ce qui nous manque le plus, ce sont les animations.

A.M. - Où en est le projet de Musée d'Histoire et de traditions populaires ?
J.P.T. - On avance doucement. Une étude muséographique vient d'être réalisée en collaboration avec l'U.B.O. Nous continuons à rassembler les collections. Prochainement, sera constituée l'association des amis du musée. Quant au musée lui-même, il reste lié aux possibilités financières de la ville.

A.M. - Pour bien jouer la carte du tourisme, il convient aussi de privilégier l'aspect environnemental. Landerneau a choisi de monter l'exemple... et ça va coûter cher.
J.P.T. - Pas de tourisme sans un patrimoine naturel préservé. A ce titre, nous avons effectivement décidé d'engager un programme d'assainissement de 23 millions de francs sur cinq ans. Il faut savoir que nos conduites d'eaux usées sont très vieilles. Elles prennent les eaux de pluies, de marées au-dessus du coefficient 80 (et parfois nous en avons deux par jour), des nappes phréatiques... et amènent à la station d'épuration deux fois plus d'effluents qu'elle ne peut en traiter et trois fois plus que ce que la ville produit. Nous assistons donc à des rejets dans la rivière. Seulement la moitié des eaux est traitée correctement. C'est pourquoi nous réafirmons l'intégralité du réseau, nous construisons une station d'épuration et nous créons une unité de déphosphatation.

L'eau est aussi un élément de développement économique. Nous avons des activités en aval : ostréiculture, nautisme...

"PAS D'ETATS D'ÂME"

A.M. - Parlons culture. Le conseiller général et le conseiller régional que vous êtes à la réputation d'être un ardent défenseur de l'expression de la culture bretonne. Quel est votre sentiment sur les efforts consentis par le Département et par la Région. Avec-vous parfois des états d'âme ?
J.P.T. - Je n'ai pas pour habitude d'avoir des états d'âme. Disons d'abord qu'en dix ans, nous avons obtenu beaucoup de choses de l'Etat. Au niveau du Département, nous faisons tous du bon travail en faveur de la langue et de la culture bretonnes. Reste à suivre l'exemple des Côtes-d'Armor en matière de signalisation routière bilingue. Une certitude : les régions fortes seront les régions qui auront une identité forte. Nous nous situons à la périphérie de l'Europe, d'où la nécessité d'être bien chez soi, les pieds sur terre... et la tête dans les étoiles s'il le fallait.

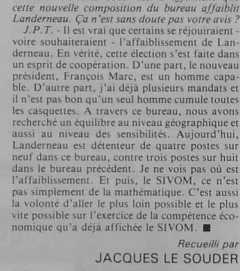
(...)
A.M. - Le monde semble en mal d'identité...
J.P.T. - La crise existentielle que l'on ressent tend à montrer que chacun d'entre nous est trop souvent un simple numéro dans un monde uniformisé. Pourtant, je ne crois pas que les différences n'aient jamais appauvri l'homme. Au contraire, on peut être à la fois homme de chez soi et citoyen du monde.
A.M. - Selon vous, le bilinguisme chez les enfants est un formidable instrument culturel ?
J.P.T. - Je suis convaincu de l'utilité du bilinguisme chez les enfants, dès la maternelle. Par contre, je ne crois pas aux cours d'une heure par semaine. Le bilinguisme est quelque chose qui

s'apprend dans un environnement familial. J'ajoute que cette quête d'identité culturelle ne concerne pas que les Bretons. Elle concerne même les populations immigrées comme les Turcs, les Portugais, les Maghrébins... Eux aussi ont besoin du bilinguisme.
A.M. - Et la Région. Que fait-elle pour la culture bretonne ?
J.P.T. - Je regrette un peu que ce soit une "Region Service Minimum". Même s'il existe quelques projets intéressants, elle tourne au ralenti. En fait, il n'y a pas de politique culturelle régionale. On se contente de saupoudrages. Or, la culture est d'abord une compétence régionale. Le Conseil Régional passe donc à côté de sa mission. Mais il n'est jamais trop tard. Je crois savoir que l'un des thèmes de la campagne électorale de 1992 sera justement la culture.

"LE PLUS LOIN POSSIBLE, LE PLUS VITE POSSIBLE"

A.M. - Revenons à Landerneau pour évoquer la recomposition du nouveau bureau du SIVOM. Certains observateurs affirment que cette nouvelle composition du bureau affaiblit Landerneau. Ça n'est sans doute pas votre avis ?
J.P.T. - Il est vrai que certains se réjouiraient - voire souhaiteraient - l'affaiblissement de Landerneau. En vérité, cette élection s'est faite dans un esprit de coopération. D'une part, le nouveau président, François Marc, est un homme capable. D'autre part, j'ai déjà plusieurs mandats et il n'est pas bon qu'un seul homme cumule toutes les casquettes. A travers ce bureau, nous avons recherché un équilibre au niveau géographique et aussi au niveau des sensibilités. Aujourd'hui, Landerneau est détenteur de quatre postes sur neuf dans ce bureau, contre trois postes sur huit dans le bureau précédent. Je ne vois pas où est l'affaiblissement. Et puis, le SIVOM, ce n'est pas simplement de la mathématique. C'est aussi la volonté d'aller le plus loin possible et le plus vite possible sur l'exercice de la compétence économique qu'a déjà affichée le SIVOM.

Recueilli par JACQUES LE SOUDER



En plein cœur de Landerneau, le Pont de Rohan et ses vieilles demeures fleuries. Mais quel degré de solidarité doit-on accorder à l'éducateur ?

En plein cœur de Landerneau, le Pont de Rohan et ses vieilles demeures fleuries. Mais quel degré de solidarité doit-on accorder à l'éducateur ?

Assainissement

Cette terre océane qui veut sauver son eau

La Ville de Landerneau assure la maîtrise d'œuvre d'un important projet d'assainissement qui représente un maillon essentiel du dispositif de protection du cycle de l'eau et de l'éco-système du département.

Le coup d'envoi des travaux a été donné il y a un mois. Durée : 5 ans. Coût : 23 MF. Soucieuse d'associer tous les Landerneens à cet ambitieux chantier, la Ville a également prévu un calendrier d'animations sur le thème "Landerneau sauve l'eau".

Avant ce siècle, Landerneau possédait un assainissement. Des documents d'archives du XVIII^e siècle font découvrir des plans polychromes d'aqueducs collectant les effluents domestiques pour être rejetés dans l'Elorn.



Aujourd'hui, l'assainissement de Landerneau - Pencaen - Plouédern, c'est plus de 100 km de réseaux, 1 600 regards de visite et une station d'épuration Type boues actives collectant, véhiculant et traitant les rejets de 5 700 abonnés, soit une population globale de 17 000 habitants répartis sur les communes de Landerneau (5 424 abonnés), de Pencaen (80 abonnés) et de Plouédern (192 abonnés).

A ces logements familiaux, il faut ajouter des établissements publics et para-publics ainsi que des industriels de l'agro-alimentaire. "On estime qu'à l'horizon 2000, la population recordable au réseau sera d'environ 21 000 habitants et que les flux de pollution (industries comprises) représenteront 30 000 équivalents habitants" prédisent les élus.

Les premiers éléments de ces réseaux contemporains ont été posés vers 1950. La station construite en 1960, d'une capacité initiale de 4 700 équivalents habitants, a été renforcée en 1974. Depuis lors, les évolutions dans la qualité et la quantité des rejets (industries nouvelles), le vieillissement des collecteurs (les intrusions d'eaux claires et pluviales), la volonté d'une plus grande protection de l'environnement, ont mis en évidence les nécessités de réhabilitation, renforcement de ces structures de collecte et d'épuration.

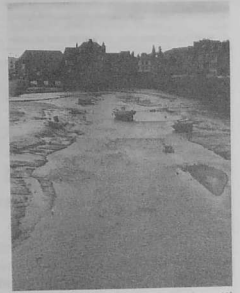
En 1988, la ville avait confié à un bureau d'ingénierie le diagnostic de l'assainissement, la définition d'un programme de réhabilitation et la détermination de normes de rejets respectant le milieu récepteur.

Parallèlement à cette étude, une reconnaissance vidéo des canalisations fut entreprise, permettant d'identifier bon nombre de mauvais raccordements individuels et de rejets directs dans l'Elorn.

Les travaux, qui ont débuté le 29 octobre par le Quai de Leon et le boulevard de la Tour d'Auvergne (1^{er} tronçon), s'intègrent dans un programme d'équipement d'une durée totale de 5 ans et ont été confiés à la Société CISE qui gère également le réseau et la station depuis 1973.

Parallèlement aux travaux, une campagne de communication va être conduite afin de sensibiliser le public à la préservation et à la maîtrise de l'eau, et d'informer les contribuables sur les

coûts, les enjeux et le calendrier de l'opération. L'effort va être notamment porté en direction du monde scolaire. Après les journées portes ouvertes qui ont connu un réel succès, les enfants des écoles se voient proposer une exposition sur l'eau douce, des ateliers réalisés par CISTEM, des films vidéo et des visites à la station d'épuration. Une exposition de dessins d'enfants (ponctuelle par un concours) se déroule actuellement à la salle municipale. A Landerneau, désormais tout le monde sait qu'il n'y a pas de vie sans eau.



23 MF ont été posés à ce jour pour préserver un environnement naturel... et montrer l'exemple aux autres pollueurs.

Enseignement

Le collège de Mescoat se retrouve

Le collège de Mescoat va enfin bientôt retrouver ses deux entités pédagogiques sur un même site. Normalement, début 1992, la séparation ne sera plus qu'un douloureux souvenir. Il faut dire que ce collège, coupé en deux établissements distants de 1,5 kilomètre, n'offrait pas les conditions idéales à un bon fonctionnement.

Avec la construction de deux nouvelles ailes et le réaménagement des locaux existants, Mescoat va doubler son espace. "Nous avons beaucoup travaillé autour de ce projet" reconnaît Jean-Pierre Thomine, lequel se réjouit également d'avoir obtenu l'inscription au plan départemental pour le regroupement des enseignants.

Quant aux bâtiments qui vont être abandonnés par les scolaires, si la mairie ignore encore leur future destinée, elle ne se fait pas de soucis, sachant très bien que les candidats (monde associatif, services techniques de la ville...) seront nombreux pour y exercer leurs activités.

Une association qui bouge

Le quartier Saint-Julien

A.M. - Alain Gélhart, vous êtes à la tête d'une association qui bouge à Landerneau. Depuis quand existe-t-elle ?

A.G. - Depuis plusieurs années existait dans le Quartier Saint-Julien une association de fait, sous la forme d'un regroupement de commerçants désireux de faire quelques actions ponctuelles et épisodiques, et se faisant parfois entendre de la voix lorsque le besoin se faisait sentir. Tel a été le cas pour obtenir, non sans mal, le rétablissement dans les deux sens de la circulation rue de Brest.

Mais l'association du Quartier St-Julien a vu véritablement le jour il y a deux ans, lorsqu'a été prise la décision d'officialiser l'association. Ce qui s'est traduit notamment par une délimitation précise de son champ d'action ainsi que par une ouverture aux riverains qui sont désormais représentés au bureau. Toutefois, la conséquence la plus perceptible en a été la reconnaissance de notre existence par les élus.

A.M. - Comment sont vos relations avec la municipalité ?

A.G. - Bonnes, avec des interlocuteurs ouverts à la discussion et réceptifs aux doléances, bien que la concertation ne soit pas encore suffisamment appliquée, ce que je déplore. Mais je tiens à préciser que ces relations sont dénuées de tout point de vue politique comme le stipulent les statuts.

A.M. - Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

A.G. - Les souhaits du bureau et les doléances des habitants du quartier sont regroupés et transmis au maire 3 ou 4 fois par an. Le plus souvent, je suis porteur du message de façon à avoir une réaction à chaud et à pouvoir éventuellement appuyer le bien-fondé de nos desiderata. Bien souvent, ceux-ci représentent des petits riens destinés à améliorer le quotidien des usagers. Malgré une promesse d'exécution, il est courant d'avoir à effectuer des relances compte-tenu de la transmission des ordres hiérarchiques qui se perdent parfois en route.

A.M. - En dehors de "ces petits riens", quelles réalisations avez-vous obtenues ?

A.G. - La principale aura été sans conteste le récent réaménagement de la place Saint-Julien.

Reste à l'agrémenter d'arbres pour lesquels la Ville nous a laissé le choix (alternance de chênes vier clair et pourpre).

Cette refonte de la place a été accompagnée de ralentisseurs que nous réclamions depuis longtemps, en pensant à la sécurité des enfants.

Elle s'est également accompagnée de trottoirs en saillies pour améliorer la visibilité aux débouchés de rues, ce dont nous n'étions pas au courant (un exemple du manque de concertation dont il est parfois question). Mis devant le fait accompli, il ne nous restait qu'à intervenir sur certains points, notamment au niveau stationnement. Après consultation avec les services techniques, nous avons pu récupérer 7 places de stationnement.



A.M. - Et maintenant, quelle est votre principale revendication ?

A.G. - Le terme revendication n'est jamais pris, chez nous, dans un sens vraiment revendicatif, dans la mesure où nous avons affaire à des interlocuteurs réceptifs, le terme desiderata, par exemple, me semble plus approprié. Ceci étant, notre principal souhait actuellement porte sur la révision du plan de circulation dans le quartier, ce qui nécessite toutefois une étude plus approfondie sur l'ensemble de la ville. Et, compte-tenu de l'urgence de la situation, une solution devra être apportée sans attendre la réalisation du projet de la Providence qui apportera "un plus" indéniable à la desserte du haut de la rue de la Fontaine Blanche à partir du quartier Saint-Julien, mais qui nécessitera encore un certain délai, le temps pour la Ville d'avoir la maîtrise du foncier.

A.M. - Vous ne vous intéressez donc pas qu'à votre quartier ?

A.G. - Non bien sûr. A travers nos actions, j'ai toujours présent à l'esprit que par delà le quartier, c'est bien entendu la ville qui importe.

A.M. - Au niveau de la ville, quelles sont donc les réalisations que vous souhaitez dans l'immédiat ?

A.G. - La priorité des priorités serait de faire en sorte que le piéton comme l'automobiliste se sente bien au centre-ville, ce qui est loin d'être le cas actuellement. La revitalisation du commerce à Landerneau passe par cet objectif et, en outre, plus de places de stationnement.

A.M. - Vous mentionnez les autres associations de quartiers ; quelles sont vos relations avec elles ?

A.G. - En fait, jusqu'à présent, nous n'avons eu de relations qu'avec l'association Dourbon et avec l'association du haut de la rue de la Fontaine Blanche. Ceci s'est traduit récemment par un coude-à-coude pour militer pour la reconstruction de la gare au sein du Comité de Défense de la Gare de Landerneau.

A.M. - Comment se traduit l'émulation entre les quartiers ?

A.G. - Il s'agit par exemple du fleurissement. Il y a deux ans, nous avons entrepris de fleurir notre quartier en proposant aux commerçants et aux riverains des jardinières de géraniums que nous nous chargeons d'apposer sur les façades et de faire entretenir. Le succès a été inespéré puisque de 90 jardinières la première année nous en sommes arrivés cette année à près de 600 géraniums.

A.M. - Vous semblez prêts à vous enflammer pour votre quartier et pour la ville, qu'en est-il ?

A.G. - Brestois d'origine, j'ai trouvé en Landerneau une ville que j'aime. Une ville qui plaît aux nouveaux arrivants comme j'ai l'occasion de le constater journellement. Mais il faut que ce soit de foudre du premier moment se transforme en un coup de cœur qui dure et, pour cela, il y a fort à faire de la part des forces vives de la cité pour vitaliser la ville. Personnellement j'aime Landerneau et j'y crois. ■

Propos recueillis par J.C. PAOLPI

Commerce

En passant le Pont de Rohan

Reconstruit en 1510, le Pont de Rohan séduit toujours autant les touristes en visite à Landerneau. Cet été, l'ouvrage a été au centre de ce que d'aucuns ont appelé la "guerre du pont". Fermé une première fois durant la saison 1989, le pont avait été remis à la circulation à la rentrée, sur un seul sens, celui de la pénétrante vers le quartier St-Thomas. Une seconde fermeture (avec d'autres travaux) a provoqué la rébellion des commerçants du quartier St-Thomas en juillet. D'autant que la municipalité n'avait pas caché ses desseins d'interdire définitivement ce passage à la circulation. Déplacements des jardinières, manifestations, détournement de la circulation... la réaction des commerçants concernés a été spectaculaire et a finalement eu le mérite d'aboutir à un compromis



Les quatre pompes, monument qui fait la fierté des habitants du quartier de St-Thomas.

avec la maire Nicole Morvan, la présidente de l'Union du Commerce, estime que la concertation a débouché sur des solutions raisonnables : "Nous avons obtenu l'ouverture du pont (toujours sur un seul sens) du lundi au vendredi ; ce que nous appelons le "Pont Travail". Le samedi et le dimanche, c'est le "Pont Loisirs", interdit à la circulation. Nous suggérons aussi de mettre en place un marché le samedi. Le Pont de Rohan est un lieu d'animation en même temps qu'une charnière entre les deux rives".

Cette dernière remarque n'a pas échappé à la municipalité qui, "consciente des difficultés commerciales du centre-ville", s'est engagée dans une politique de revitalisation du centre et de développement de l'activité touristique. Au programme : la réalisation d'aménagements de voirie rue du Pont et place des Quatre pompes, refectif des revêtements, tout ceci afin d'assurer la continuité d'un secteur piétonnier. L'idée des élus est de créer une unité urbaine entre les deux églises (St-Thomas et St-Houardon) afin de rendre le Pont de Rohan entièrement piétonnier dès la mi-1992. Tant du côté de la Ville que du côté des commerçants, chacun espère que la réussite des travaux sera convaincante et fera évoluer les mentalités.

En marge de cette actualité, chacun reconnaît aussi que les structures commerciales et les habi-

tudes du consommateur se sont tangiblement modifiées depuis le départ d'une enseigne-leader. Mais l'Union du Commerce (qui compte tout de même 130 adhérents) veut croire en son étoile. Souvent citée en exemple par la CCI de Brest pour ses idées novatrices, elle vient de lancer auprès de ses fidèles clients la grille du "Tyrésor de Landerneau". Un jeu (1 ticket pour 50 F d'achats) qui a déjà permis aux plus veinards de gagner une Renault 5, une platine laser, un voyage aux Antilles. Moralité : il fait toujours bon se promener autour du Pont de Rohan, même à pied ! ■



L'idée de la municipalité : relier dans un urbanisme cohérent l'église St-Houardon à l'église St-Thomas.



SOFITRA
TRANSPORTS

FRIGORIFIQUES FRANCE - C.E.E.

Bureaux et entrepôt
Voie Express — PLOUEDERN — 29800 LANDERNEAU
Tél. 98 20 91 11 — Télex 941 553 F — Fax 98 20 85 12

Le Lycée Saint-Joseph tourné vers les entreprises à travers l'A.R.E.P.

Le Lycée Technique Saint-Joseph est une institution centenaire qui n'a cependant pas vieilli au fil des ans. En effet, les formations dispensées ont suivi régulièrement les évolutions techniques qui, aujourd'hui, sont des révolutions technologiques. Pour rester en phase avec le monde industriel, tout a été mis en œuvre ces dernières années. Les élèves ont suivi des stages en entreprises avant l'instauration des séquences éducatives par l'Education Nationale. L'établissement a innové dans le domaine de la formation des enseignants eux-mêmes, par la mise en place, pour les professeurs, de stages en entreprises de longue durée (3 mois). Le bilan effectué à l'issue de ces stages est positif tant du côté des professeurs que de celui des professionnels. Le tissu de relations privilégiées établi avec de nombreuses entreprises s'est concrétisé par des signatures de conventions de jumelage et, plus récemment, par la mise en place de formations sous le régime des contrats de qualification dans le cadre de la formation continue. Ces actions de formation continue se sont



ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 48

développées à travers l'A.R.E.P. (Association Régionale d'Education Permanente) qui regroupe les établissements privés immatriculés à la Préfecture de Région pour assurer la formation continue.

Au Lycée Saint-Joseph, la formation dispensée en direction du personnel des entreprises se situe dans les spécialités où nous sommes déjà performants en formation initiale, à savoir :

- dessin assisté par ordinateur, automatismes programmés, commandes numériques (mécanique, électricité ou menuiserie),
- informatique au service de la comptabilité, du secrétariat et des sections industrielles.

Les investissements d'équipement s'élèvent à 1 000 000 de F. environ chaque année, afin de rester performants dans la formation que nous dispensons ; nous n'avons pas le droit de former les jeunes sur du matériel déshéant. Tout ceci attendait encore, si besoin était, du dynamisme du Lycée Saint-Joseph de Landerneau et des sections nouvelles viendront encore compléter un dispositif de formation dont la qualité est aujourd'hui reconnue de tous : familles et entreprises. Les jeunes sont ainsi mieux armés pour leur entrée dans la vie active.

* (photo Albert Pennec)

Le plaisir de bien vous servir



Les Cars de l'Elorn
A. ROUÉ

Autocars grand tourisme, salon, cafétéria, bar, vidéo, toilettes - Autocars couchettes - Minicars organisation de voyages, France, Etranger

Route de St-Pol - B.P. 6 - 29401 LANDIVISIAU Cédex - PLOUESCAT - SIZUN - LANDERNEAU
Tél. 98 68 04 36 - Fax 98 68 36 12

La Sobréal parmi les grands d'Europe

La France est un des pays les plus gros consommateurs de viande de veau après l'Italie. Depuis le début de l'année, la consommation a augmenté de 6 %, enrayant ainsi un mouvement de baisse. C'est pour fabriquer de l'aliment spécialisé à base de lait pour les veaux et jeunes animaux que

Coopagri Bretagne et la Sica Ouest-Elevage (Even) de Ploudaniel, ont créé ensemble la Sobréal (Société Bretonne d'Alimentation). Cette unité industrielle située à Landerneau, dans la zone industrielle de Lanniron, a une capacité de 100 000 tonnes, ce qui la situe dans les dix grands européens de la fabrication de poudre pour l'alimentation des veaux. Il faut aussi rappeler que la Bretagne est la première région française de production de viande de veau, avec plus du tiers de la production nationale.

LES FRANÇAIS : UN CONSOMMATEUR TRÈS EXIGEANT

Le consommateur français demande une viande de veau qui soit blanche, savoureuse et tendre à la fois. C'est donc pour cela que les animaux sont nourris à base de lait et de produits laitiers dont la Bretagne est également forte productrice (1ère région française productrice de lait avec 22 % de la production nationale).

Pour produire une viande de qualité, rien n'est laissé au hasard, tout est dosé pour faire des rations équilibrées avec des protéines d'origines laitière et les acides aminés indispensables à la bonne santé des animaux. Il est vrai que la nutrition animale progresse parfois plus vite que la nutrition humaine.

LES VITELLERS : UNE GARANTIE DE QUALITÉ

Un certain nombre de producteurs de veaux, dont ceux des actionnaires de la Sobréal, ont décidé d'adhérer à la démarche de qualité des "vitelliers". Cela consiste à signer un engagement, à respecter un certain nombre de règles d'élevage du veau pour garantir aux consommateurs une norme de qualité et ainsi obtenir leur confiance.

Le respect de cette démarche est contrôlé par le Bureau Vétérinaire, par l'entremise de sa filiale spécialisée en qualité et sécurité alimentaire. La fabrication d'une alimentation de qualité pour les veaux est un maillon important de cette démarche.

POURQUOI RECONSTITUER DU LAIT POUR LES VEAUX ?

Il peut paraître illogique de reconstituer du lait en poudre pour les veaux alors que nous avons, paraît-il, trop de lait puisqu'il faut fixer des quotas.

Publi-rédactionnel

Les Cars de l'Elorn

Les Cars de l'Elorn circulent sur nos routes depuis juillet 1968, date de leur création. La société emploie aujourd'hui 27 personnes et entretient une flotte de 28 autocars de capacités et d'équipements différents, affrétés pour des déplacements à travers la région et toute l'Europe. Déplacements et voyages scolaires et sportifs, voyages à thèmes (ski, échanges culturels...). Les Cars de l'Elorn sont aussi et surtout des spécialistes du voyage professionnel, assurant à leur clientèle un service personnalisé pour les voyages d'études ou par les participations aux congrès et séjours. Pour Alain Rohel et Alain Roué, rien n'est impossible dans l'organisation d'un voyage, chaque dossier est consciencieusement étudié par toute l'équipe afin de satisfaire toutes les exigences, même les plus difficiles, avec ce mot d'ordre toujours présent "le plaisir de vous servir".



L'usine en construction à Landerneau, sur le site de Lanniron, d'où sera exportée une partie de la production.

Sobredim

ÉTIQUETTES ADHÉSIVES DE BRETAGNE

- Petites - moyennes - grandes séries.
- Jusqu'à 6 couleurs typo.
- Service de repiquage.
- Vernis - numérotage...

La référence Qualité

B.P. 74 - 29243 LANDERNEAU Cedex
Tél. : 98 20 20 33 - Télécopie : 98 20 28 66 - Télex : 941461

tas de production ! Les producteurs de viande sont des professionnels et pour réussir ils doivent être rationnels et organisés.

Pour tenir compte des contraintes de stockage, de qualité bactériologique, de contenu et de régularité de composition des produits, seule la déshydratation du lait donne des résultats efficaces pour ce type d'élevage.

LES VEAUX À L'HEURE DE LA DIÉTÉTIQUE

La matière de base qui rentre dans la fabrication de l'aliment est du lait déshydraté que l'on obtient par un procédé dit "Spray" qui consiste à faire passer du lait concentré dans un atomiseur. Il en sort de minuscules gouttelettes qui, dans un courant d'air chaud, se déposent en fines particules solides pour constituer la poudre.

C'est à cette poudre que l'on rajoute les matières grasses nécessaires, juste ce qu'il faut, ainsi que les vitamines, les minéraux et les oligo-éléments. Tout cela est dosé très précisément et géré par un ordinateur. Le produit fini est ensuite livré par camion et stocké chez l'éleveur dans des cellules, ou mis en sacs.

L'usine entend une démarche "Assurance Qualité" pour aller vers la Certification Européenne, parallèlement à la même démarche entreprise pour l'alimentation humaine. Cela oblige la Sobréal à être exigeante envers ses fournisseurs de matière première qui devront tous être agréés individuellement.

L'USINE DES NOURRISSONS

La production de Sobréal ne s'arrête pas aux veaux, le lait est l'aliment des premiers mois, et c'est aussi celui des agneaux, des chevaux et des porcelets.

Un lait particulièrement adapté aux spécificités de chaque espèce est conçu par des spécialistes nutritionnistes, agronomes et vétérinaires. Les jeunes animaux seront donc aussi choqués que les jeunes nourrissons au berceau !

EXPORTER

12 % de la production de l'usine vont être exportés, surtout vers les pays méditerranéens (Italie, Espagne, etc...) qui ont une tradition de consommation de viande blanche. Les aliments d'alimentation français sont réputés dans ces pays, face à la concurrence hollandaise notamment.

Kreis Ar Mor Gel

La Bretagne aura son "couscous"

Installée dans une région célèbre pour la récolte des fruits de la mer, la société Kreis Ar Mor Gel travaille les produits frais et les surgelés sur place. A une gamme de mini-feuilletés apéritif qui ne cesse de s'élargir, elle vient d'ajouter le Kig ha Farz, un plat en passe de devenir le cheval de bataille de cette entreprise implantée depuis un an sur le site de St-Thonan après avoir pris son envol (en 1985) à Kerlouan.

Pétoncles, moules, palourdes, huîtres, croustades garnies... chez Kreis Ar Mor Gel, tous ces coquillages ont la particularité d'être farcis au beurre d'algues ; un mariage qui ajoute une saveur organoleptique au plat. "Nous sommes les seuls en France à cuisiner nos produits à base d'algues" se targue

on prête à l'algue la vertu d'atténuer ces relents d'ail que provoque, chez de nombreuses personnes, la dégustation d'une croustade ou d'un autre mets farcis. Destinés à l'apéritif ou en entrée, tous ces produits commencent à faire leur chemin. Récemment en bonne place au SIAL, à Paris, et grâce à l'appui de la CCI de Brest, Kreis Ar Mor com-

vers la Suisse procure un bon point à l'entreprise finistérienne. Une situation qui incline à l'optimisme et qui fait dire à Raymond Rivoal : "Nous sommes des petits prêts à jouer dans la cour des grands".

Pour élayer ses propos, le PDG ajoute qu'il vient d'installer trois représentants sur Paris. "Notre service commercial est en place. A nous maintenant de planifier le chiffre d'affaires, d'élargir notre gamme et de ne plus être seulement des produits de festivités".

N° 1 MONDIAL DU KIG HA FARZ

Pensées et mises au point par la maison, les recettes de Kreis Ar Mor se sont peut-être trouvées un leader en mettant sur le marché le "Kig ha Farz", un plat de résistance bien de chez nous. "Depuis vingt ans, beaucoup ont essayé de mettre au point et de commercialiser le Kig ha Farz, sourit Raymond Rivoal. Ce plat est au Finistère-Nord ce que le couscous est au Maghreb, le cassoulet au Périgord ou la choucroute à l'Alsace". Déjà convaincu des qualités gustatives de sa trouvaille (on en redemande dans plusieurs restaurants du Finistère), Raymond Rivoal va tenter de séduire les Bretons exilés à Paris et dans les grandes villes de France : "Je vais essayer de négocier ce plat dans les crêperies et restaurants bretons, notamment dans les villes où il existe des associations de Bretons". Après tout, Raymond Rivoal ne fait qu'emprunter le chemin inverse qu'ont suivi le couscous, le cassoulet et la choucroute. De même, la production vise également la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays nordiques. Devant les fourneaux de St-Thonan, chacun souhaite à ce plat léonard une longue destinée et une renommée internationale. ■

JACQUES LE SOUDER

★ Kreis Ar Mor Gel, ZA Croix-à-Névez, 29800 St-Thonan. Tél. 98 20 22 50 - Fax. 98 20 21 12.



Démargariser l'algue, populariser le Kig ha Farz - deux objectifs à atteindre pour Raymond Rivoal et sa société Kreis Ar Mor Gel.

Raymond Rivoal, un PDG qui souhaite, une bonne fois pour toutes, réhabiliter l'algue : "Son utilisation reste encore marginale mais les gens savent-ils seulement toutes les richesses que recèle une algue ?". Et Raymond Rivoal se demande si certains consommateurs ne commencent pas trop souvent l'amalgame entre cette noble plante aquatique et le géomètre parfoi tant redouté sur nos plages. Enfin, à Kreis Ar Mor,

mence à prendre position un peu partout en France et à l'étranger. Forts des références comme SVI, Interface, Miko France, les délices de St-Thonan sont désormais bien présentes dans les magasins, restaurants, collectivités...

De même, quand on connaît les rigueurs sanitaires de nos voisins helvétiques, l'exportation

Symbole

L'un des derniers ponts habités

Le pont de Rohan est l'un des rares derniers ponts habités d'Europe. A l'origine, simple pont permettant de franchir la frontière entre Leon et Cornouaille, il se garnit de constructions à partir du XVI^e.

Véritable symbole de la ville de Landerneau, le pont habité a connu à travers les âges de nombreuses attributions. D'abord moulin, pêcherie, puis prison, il est encore aujourd'hui un axe commercial de premier ordre.



Un conditionnement diversifié suivant les variétés. Mais tous jours le goût exquis.



Un déménagement et un logo

Au moment où l'Europe de 92 se profile à l'horizon avec la réalisation du grand marché intérieur, la coopération intercommunale s'avère de plus en plus nécessaire. C'est pourquoi, un projet de loi est actuellement à l'étude visant à la création de communautés de communes.

Fort heureusement, les treize communes du Pays de Landerneau n'ont pas attendu cette nouvelle perspective européenne pour se regrouper puisque c'est en 1968 qu'a été créé le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Pays de Landerneau.

Cette structure qui regroupe les treize communes de Landerneau, Dirion, Pénran, Tréflévenez, Ploudiry, La Martyre, Lanneufret, La Roche Maurice, Plouédern, Trémaouezan, Saint-Thonan, Saint-Divy et La Forest Landerneau bénéficie à une population d'environ 28 000 habitants.

Créé pour organiser et gérer des services qui dépassent les capacités financières d'une seule commune tout en rationalisant leur exploitation, le SIVOM s'est vu confier, sans que cette énumération ne soit nullement exhaustive, les services de collecte des ordures ménagères, piscine, transports scolaires, construction de réseaux d'eau, service foncier, action économique.

En ce qui concerne cette dernière activité, cette solidarité s'est récemment approfondie et a permis de réaliser des zones industrielles en s'appuyant sur les atouts des communes situées en bordure de voie express et en canton intérieur pour en faire bénéficier, grâce à un effort collectif, tout le Pays de Landerneau.

On notera que pour renforcer le tissu économique, l'Établissement Public Intercommunal vient d'investir des capitaux importants : 10 millions de francs en 89 et 5 millions de francs en 90.

Quant au CODEPAL, Comité de Développement du Pays de Landerneau, il a été restructuré, une place prépondérante étant laissée dans les instances décisionnelles aux représentants du monde économique.

Bras séculier du SIVOM, la fonction essentielle du Comité d'Expansion sera de prospector les entreprises et valoriser les potentialités locales (promotion de 5 zones d'activités : 37 hectares disponibles - immobilier industriel).

Pour ce faire, un Chargé de Mission doit être recruté dans les prochains jours.

VERS L'AVENIR

Pour faire face à ces nouvelles missions, le Comité Syndical a décidé de transférer son siège administratif en plein cœur de Landerneau. Situé au 32, quai de Léon (ancien hôtel

Raould) les nouveaux locaux, agréables et fonctionnels, sont ouverts au public depuis le 20 février.

De plus, fin 89, soucieux de mieux se faire connaître, le SIVOM s'est doté d'un logo. Le symbole retenu apparaît aujourd'hui non seulement à l'entrée du siège administratif mais aussi sur les murs de la piscine, les véhicules du service de Repuration et bientôt à l'entrée des différentes zones industrielles intercommunales.

Permettant une identification facile, le logo peut être aussi porteur de message. C'est ainsi que le logo-type est inspiré non seulement de la tradition historique mais aussi de la situation géographique et de la vocation économique du Pays de Landerneau.

Le filet bleu en forme de pointe représente l'Elorn qui traverse l'ensemble du Pays. Son horizontalité indique une notion de stabilité. Quant à sa forme pointue, elle pourrait montrer un esprit conquérant.

Le croissant de lune, symbole traditionnel du Pays de Landerneau, est ici doublé d'un reflet vert aux allures avant-gardistes, vives et dynamiques. Ces deux croissants évoquent l'actuel Pays de Landerneau qui, sûr des acquis de son passé, file vers l'avenir. ■

FRANÇOIS MARC
Président du SIVOM

Rock pour tous

New-Declic, comme un tremplin

Landerneau et le rock : un mariage qui date déjà. On se souvient que la ville a vu naître l'idée du festival Elvir, il y a plus de dix ans, que dans la foulée, sont nées de véritables vocations d'organisateur de spectacles. Après une longue accalmie sur les bords de l'Elorn, New-Declic a repris le relais dans une optique différente, plus adaptée à la réalité des années 80. La tâche n'a pas été simple.

Depuis sa création en 1984, l'association a poursuivi un double objectif, pour l'organisation de spectacles, faire découvrir les nouvelles tendances musicales et, d'autre part, changer les mentalités en donnant au rock ses lettres de noblesse en tant que véritable phénomène culturel et créatif et non plus comme un vecteur de désordre et de marginalisation. Pari tenu puisque New-Declic a développé un partenariat avec la Ville de Landerneau et plusieurs associations du monde socio-culturel (Groupement d'Action Culturelle, Maison Pour Tous).

Aux concerts mastodontes à gros rapports financiers, New-Declic préfère la découverte de nouveaux talents nationaux et internationaux, allié au soutien à la création locale. Ainsi, bon nombre d'artistes programmés à la salle du Family sont souvent les révélations de grands festivals français (Transmusicales de Rennes, Printemps de Bourges...).



Kal Pharoan lors de son passage au Family.

ALLIÉ DU TOURISME

Les spectacles mis en place par l'association laissent aussi une large place aux formations locales. New-Declic attache beaucoup d'importance à la convivialité des concerts et s'efforce de maintenir un prix d'accès raisonnable (50 à 70 F pour un plateau de 3 groupes). Cette démarche plutôt alternative permet d'attiser la curiosité du

public, de lui donner des moyens d'appréhender la musique autrement qu'une consommation passive de "Hit-Parade" et "Top 50", instruments privilégiés du show-business.

Le résultat : une soixantaine de groupes se sont produits à l'invitation de New-Declic. De plus, depuis trois ans un mini-festival "Musique sur la ville" célèbre le début de l'été par des animations de rues et des concerts éparpillés dans la ville. Pour cette occasion la SACEM, la municipalité et plusieurs propriétaires de cabarets apportent leur concours permettant à 2 000 spectateurs d'assister à une dizaine de représentations gratuites sur deux jours. New-Declic réfléchit actuellement à la mise en place d'une animation régulière visant à sortir la ville de sa torpeur estivale, dynamisant ainsi le tourisme local. Toutes ces activités et le travail de fond fourni depuis plusieurs années ont suscité une émulation autour du rock à Landerneau. Régulièrement des concerts sont organisés dans plusieurs cabarets de la ville (Le Baroque, Les Quatre Pompes et Le Café des Arts dans un registre plus jazz).

Plusieurs groupes se sont créés (Flying Dutch, TWX, Astric, Joyce...). New-Declic revendique la création d'un local de répétition, outil indispensable à l'éclosion de nouveaux talents. ■

★ New-Declic, 19, bd de la Gare, 29220 Landerneau.

Les tapisseries d'Annaïg Kériveren-Le Berre

Au fil de l'identité bretonne

"Mon enfance a été bercée par les pardons, les jeux de dominos, les odeurs de tissus, chez une grand-mère couturière qui allait confectionner sarraux et chemises dans les Jermes du Léon". Pour Annaïg Kériveren-Le Berre, cette enfance est le début d'un itinéraire. Jamais l'artiste ne s'est départie de la saveur de



Pardon sur la dame.

cette culture. Peut-être plus encore que dans son Bac philo, son DEUG Arts plastiques, ses trois années aux Beaux-Arts de Cornouailles et que dans sa formation de licier (haute et basse-lice) à Angers, c'est dans les trésors de l'architecture, le mobilier et les broderies qui nous entourent qu'Annaïg a découvert sa véritable âme et a entamé sa recherche personnelle sur les "motifs bretons".

Avant beaucoup pratiqué l'animation dans des milieux très divers, elle s'est rapidement aperçue de l'importance d'inventer notre décor de chaque jour afin de ne pas perdre notre identité. Un besoin dont la trajectoire était depuis longtemps dessinée. "La laine et le travail à l'aiguille m'apparaissent comme s'accordant le plus à ma sensibilité et s'harmonisant le mieux avec la tradition des brodeurs de notre pays. Les bannières des pardons d'autrefois m'ont indiqué le chemin à suivre pour peindre, sur le tissu, les visages de mes personnages. Les statues polychromes et les sculptures en bas-relief des retables m'ont donné l'envie de peindre sur bois".

Et Annaïg Kériveren-Le Berre ajoute (trop modestement) qu'elle n'a pas pour ambition d'être une créatrice mais une simple artisanne comme l'étaient les brodeurs d'autrefois, ou les artisans-décorateurs de nos petites chapelles. Excès d'humilité car la technique de la Landerneenne a conduit de nombreuses œuvres (tapisseries, bois peints, pastels, peintures sur tissus) vers des expositions à forte audience (Rennes, Brest, Châteaulin, Trévezec...).

EN PIANOTANT AU FIL DU TEMPS

Une autre exposition doit conforter Annaïg dans son art : celle qu'elle vient d'accrocher au Québec et qui lui a valu de rapporter deux livres d'Or emplies de signatures encourageantes. A Montréal, des visiteurs du monde entier ont reconnu à travers le travail d'Annaïg Kériveren-Le Berre les racines profondes d'une Bretonne. Du reste, cette campagne québécoise attise chez Annaïg l'envie d'exécuter des tapisseries et broderies de plus haute envergure : "J'ai quelque

part en moi le rêve de réaliser une grande œuvre, de grande dimension... mais voilà, comme tous les artistes de mon espèce, je suis complètement fauchée. Je fais la pionne deux fois par semaine dans un collège, histoire de mettre un peu de beurre dans les patates".

Mais, philosophe (formation oblige ?) Annaïg reconnaît aussi : "qu'aux artistes, on ne parle ni offre d'argent ; on leur donne uniquement la gloire d'être artistes".

S'essayant (avec bonheur) à la poésie, notre licier brode parfois les mots :

"Je suis née
En Pays de Léon
Laines et tissus
Mont depuis toujours
Approvisionnée
Je travaille
Avec, sous mes doigts,
leur vélocité
Qui dessine
Un ventre, une colline,
Je travaille
À la hauteur des saisons :
On ne peut forcer
L'aiguille et le fil..."

Femme d'un musicien et professeur de musique, elle-même musicienne (piano, violon), Annaïg Kériveren-Le Berre se surprend souvent à



Annaïg Kériveren-Le Berre expose jusqu'à la fin de l'année au "Croissant de lune" à Landerneau.

Groupement d'Action Culturelle Parmi les ateliers

★ **Guitare moderne** : cet atelier propose plus une approche pratique que théorique en s'appuyant sur un répertoire populaire oral et écrit. L'objectif est d'arriver rapidement à une pratique amateur de qualité afin de créer un sens critique et une pratique culturelle musicale. (Animé par Jean-Luc Bernard, musicien et professeur de musique).

★ **Eveil musical** : le son, la voix, la musique... Des mois de tous les jours qui revêtent une contrainte d'apprentissage. L'atelier eveil musical propose aux participants de découvrir et maîtriser les bases de la musique en s'appuyant sur le jeu et le groupe. Cet atelier développe les capacités sensorielles afin de donner le goût de la musique.

jouer avec les rimes et les notes : "L'exécution d'une tapisserie étant très longue, bien souvent des mois et de la musique montent et voient le jour".

C'est sans doute pour cela que ses œuvres ressemblent à des mélodies et respirent la plénitude. ■ J.L.S.

★ Jusqu'à la fin du mois, Annaïg Kériveren-Le Berre expose au "Croissant de lune", rue St-Thomas à Landerneau.



Quatre filles en fleurs.

La cantate pour la paix

"La cantate pour la paix" (Kan evit ar peopl), écrite par Job an Irien et René Abjean, sera interprétée en 1992, par l'Orchestre de Bretagne et les meilleurs choristes d'expression bretonne, à l'occasion de l'ouverture des frontières européennes. Cette œuvre a inspiré à Annaïg Kériveren-Le Berre une tapisserie qui, dans notre numéro de novembre, illustrait superbement la couverture d'Armor magazine.

La "Base du Ponant" a un quart de siècle

La BAN Landivisiau, appelée parfois "Base du Ponant" est la base principale d'affectation des réacteurs d'assaut et d'interception de la Marine. Les avions embarquent normalement sur deux porte-avions "Foch" et "Clemenceau" et sont débarqués lorsque ces bâtiments reviennent à quai. Ils rallient alors la base de Landivisiau où ils sont stationnés et où ils restent opérationnels.

L'inauguration de la BAN Landivisiau eut lieu en 1965, le premier avion à s'y poser fut la caravelle du Général de Gaulle.

Implantée au cœur du Léon, à proximité de la ville dont elle porte le nom et à 40 km de Brest, l'aéronautique navale de Landivisiau, partie intégrante de la Marine, est un maillon essentiel de la politique de défense de notre pays. Sa mission est de mettre en œuvre et d'entretenir les avions, affectés ou stationnés, de participer aux missions opérationnelles du CdI en Chef pour l'Atlantique ainsi qu'aux missions de services publics.

La Base s'étend sur une superficie de 370 ha, répartis sur le territoire de cinq communes : Bodilis, Plougarn, Plounevener, St-Derrien, St-Servais.

Placée sous le commandement du CV Gaucherand, c'est la base principale des réacteurs d'assauts, d'interception et de reconnaissance de la Marine Nationale. Ces avions opèrent à partir de terre, ou des deux porte-avions dont est dotée la Marine, le "Clemenceau" et le "Foch", bâtiments basés à Toulon. Ils participent régulièrement aux activités de ces navires lors de missions importantes hors des eaux territoriales.

La 1ère flottille opérationnelle fut, le 2 mai 1967, la 11F équipée d'Etendard IV, il s'agit de la plus ancienne flottille de l'aviation embarquée, dont l'origine remonte à 1918. Aujourd'hui elle est dotée de Super-Etendard dont les missions sont très diversifiées : couverture aérienne de la Flotte contre des attaques par des navires de surface et reconnaissance géographique.

La BAN abrite également trois autres flottilles, la 14F, chargée d'assurer la transformation opérationnelle des jeunes pilotes sortant de l'école de chasse embarquée, avant leur première affectation en flottille de combat. Une flottille d'Etendard IVP, la 16F, susceptible de remplir toutes les missions de reconnaissance qui lui sont demandées, une flottille de chasse tout temps, la 12F, équipée de Crusader qui, de jour comme de nuit, peut attaquer tout assaillant jusqu'à 15 000 m d'altitude, et une escadille disposant de trois Falcon et 8 Morane Paris, plus spécifiquement chargée de l'entraînement des équipages sans visibilité et de nuit, des liaisons au profit des autorités maritimes, de la surveillance et de l'évacuation sanitaire.

L'APRÈS-SERVICE

Pour réaffirmer son besoin d'une aéronavale puissante et performante, la Marine disposera à



Survol de la BAN. La base abrite actuellement 4 flottilles / 2 flottilles de Super Etendards : 11F, 14F, une flottille d'Etendard IVP, 16F, une flottille de Crusader : 12F et une escadille de 575 équipée du Morane Paris et de Falcon 10 (soit un total de 70 avions). L'effectif global de la base est d'environ 7 000 personnes dont 400 recrutés, 170 civils.

Landivisiau, dès 1998, du Rafale, avion de combat de la nouvelle génération, le premier prototype marine MO1 devrait voler en novembre 1991. En 1992, il effectuera des essais d'appontage et de catapultages aux Etats-Unis, puis à bord du "Foch". Il bénéficie de tout l'apport technologique : exceptionnelle manœuvrabilité et agilité, excellentes performances aux basses vitesses, décollage et atterrissage courts, parfaitement adaptés au futur porte-avions "Charles de Gaulle" auquel il sera directement associé.

Le CV Gaucherand dispose de trois groupements de service afin de mettre en œuvre et d'entretenir le matériel : les Services Opérations, chargés de suivre les vols et de faire atterrir les avions par tous les temps, les services techniques qui assurent l'entretien des appareils, et les services généraux chargés de l'administration, du logement de la subsistance du personnel.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la BAN met à la disposition de la population ses moyens d'assistance et de lutte contre l'incendie. Les loisirs ne sont pas absents pour autant, la BAN dispose d'un foyer dans lequel des animations et des acti-

tivités (modélisme, aquariophilie, club photo) sont fréquemment proposées par le Directeur, le Maître Raoul et son adjoint le Second-Maître Eucheloup. 60 % des appels viennent des départements bretons, quelques-uns sont également originaires des départements d'Outre-Mer, en particulier la Martinique.

Trouver un emploi pour ces jeunes n'est pas toujours aisé à la fin de leur service. Afin de les aider dans cette perspective, un bureau de promotion sociale, animé par Lionel Gonzalez, Officier conseil, propose, en liaison permanente avec de nombreux partenaires (ANPE, Club des entreprises du pays de Landi, chefs d'entreprises) un lieu de rencontre pour les entretiens, un service petites annonces, l'étude et l'élaboration de projets.

Dans le but de valoriser l'emploi effectué par l'appelé à la Base, un certificat de pratique professionnelle homologué par l'ANPE a été créé. Le service de promotion sociale a signé avec le GRETA et l'AFPA une convention qui permet à celui qui le souhaite de bénéficier d'un stage ou de cours par correspondance, gratuits, à l'issue de son service. ■ J.C.P.

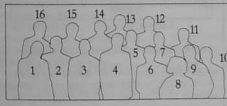
LANDIVISIAU En bonne compagnie sur Atland

Certains doivent promettre n'importe quoi pour attirer de nouvelles entreprises. Nous, nous vous disons simplement qu'ici, votre entreprise sera vraiment en bonne compagnie". Ainsi raisonne un dépliant édité par Atland, le Comité d'expansion économique du Pays de Landivisiau. Au Pays d'Atland, présidé par Charles Miossec, député-maire de Landivisiau, on préfère garder la tête froide. "Nous savons que les "bons", les vrais entrepreneurs ne sont pas sensibles à ce genre de discours. Bien sûr, ce sont des gestionnaires qu'il faut séduire par de réels avantages. Jamais nous ne tenterons de leur faire croire qu'Atland est une technologie au cœur de l'Europe".

Atland est simplement une terre d'accueil pour les investisseurs désireux de créer, de fonder, de gagner. Pas de racollage inutile. Des arguments chiffrés.

DES LIAISONS RAPIDES

- Sur l'axe Brest-Rennes-Paris (RN 12).
- Sur l'axe Roscoff-Quimper-Lorient-Nantes.
- A 20 minutes de l'aéroport de Brest-Guipavas. Lignes directes vers Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Londres, l'Irlande et le Canada (fret vers Montréal).
- A 4 heures de Paris en T.G.V.
- A 20 minutes du port de Roscoff, accès direct par car-ferry à l'Irlande, la Grande-Bretagne et l'Espagne.



1. Gatian Maudouze, P.-D.G.
2. Jacques Jéze, P.-D.G.
3. René Madec, P.-D.G.
4. Charles Miossec, Président du Conseil Général du Finistère, Député-Maire de Landivisiau, Président du Pays d'Atland.
5. Yves Kerjean, Citadin.
6. René Gad, P.-D.G.
7. Joseph Flich, P.-D.G.
8. Nadine Peniston-Duval, Directrice Stratégie (cablot de marketing et communication).
9. Hubert Morvan, Directeur Aliments-Morvan, Aliments du Béteil.
10. Michel Le Bourhis, Directeur Général Grande Distribution, Rallye Super S.A.
11. Claude Queguener, P.-D.G.
12. S.A. Queguener Matériaux (distribution de matériaux et préfabrication de béton).
13. Jean-Pierre Bireau, Directeur Général Bireau S.A. Etude et construction de matériel agro-alimentaire.
14. Philippe Remonet, S.A. Herry Gastronomie (plats cuisinés emballés sous vide).
- 15-16. Guy Chastard, P.-D.G. et M. Sandevicov Société Chastard (froid industriel).

DES ZONES D'ACCUEIL

Des zones d'activité viabilisées et dotées de tous les équipements nécessaires à l'implantation des entreprises.

- Neuf communes motivées : Bodilis, Commana, Guélan, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plounevener, Saint-Sauveur, Saint-Servais et Sizun.

- Un bassin d'emploi de 9 000 salariés pour une population globale de 20 000 habitants.

- Plus de 1 000 établissements industriels, commerciaux, artisanaux répartis dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-alimentaire, de la distribution, du bâtiment et du textile.

- Un comité d'expansion économique et un club d'entreprises soucieux de favoriser l'intégration et le développement.

- Une fiscalité adaptée et raisonnable. Taux moyen de taxe professionnelle sur Atland : 9,45 %. Taux moyen sur l'arrondissement de Morlaix : 11,83 %.

EN BONNE COMPAGNIE

En allumant leur enseigne sur le site d'Atland, les nouveaux investisseurs voisineront en excellente compagnie.

Respect oblige, chapeau-bas tout d'abord à des établissements bi-centenaires comme Guillou-Jeune (1796, distribution) ou plus modestement centenaires comme Kerjean-Frères (1880, plomberie-couverture) ou Gouarnison (1898, tra-



vaux publics). Ce grand âge ne constitue en rien un handicap à leur développement. Au contraire.

Les plus jeunes ne sont pas les derniers à faire preuve de dynamisme et de sens de l'innovation. Chez Gregory Pat (confection) un laser découpe les pièces de tissus. Sparex (mécanique agricole) a élaboré un capteur-radar aux multiples utilisations en agriculture et dans les travaux publics. Queguener (matériaux) s'est lancé dans la fabrication de produits en béton de résine de synthèse, le Reslan. La S.A. Bireau exporte son savoir-faire jusqu'au Japon et en Australie. C'est le spécialiste mondial pour le comptage des produits vivants.

DES AIDES DE LA RÉGION...

• Prime Régionale à la Création d'Entreprise : les créateurs peuvent obtenir de 90 000 F (3 à 6 emplois créés) à 150 000 F (7 emplois et plus). Le montant de ces aides peut atteindre 120 000 F et 200 000 F pour une création à Commana, Saint-Sauveur et Sizun, communes situées en Bretagne Centrale.

• A avance remboursable pour les entreprises industrielles : peut atteindre, P.R.C.E. incluse, 500 000 F (700 000 F en Bretagne Centrale) et est remboursable en 7 ans avec un différé possible de 4 ans.

• A avance remboursable pour les entreprises artisanales : est égale à 20 % du montant des

SPÉCIAL LANDIVISIAU

investissements réalisés, dans la limite de 100 000 F par entreprise. Remboursement en 3 ans avec un différé possible de 1 an. Cas particuliers : application possible à la reprise ou à la transmission en Bretagne Centrale.

• **Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC) :** peut couvrir 50 % du coût des études de développement et d'organisation de la production à hauteur de 100 000 F (peut atteindre 70 % en Bretagne Centrale à hauteur de 200 000 F).

• **Programme CELT :** favorise la création d'entreprises liées au transfert de technologie.

• **Incitation au recrutement des cadres :** peut couvrir 50 % du coût salarial annuel d'un cadre recruté, charges sociales comprises à hauteur de 100 000 F. Peut bénéficier de cette aide, les

possibilités d'accès des dossiers aux aides régionales.

Les communes de Commana, Saint-Sauveur et Sizun, situées en Bretagne Centrale (canton de Sizun), peuvent bénéficier de ce fais de programmes spécifiques comme l'opération de Modernisation de l'Appareil Productif dans l'Artisanat (lequel aide peut atteindre 200 000 F) ou l'Opération Programmée d'Amélioration et de Renovation du Commerce et de l'Artisanat (OPARCA).

Pour chaque aide mentionnée, Atlant peut sur simple demande vous communiquer une fiche détaillée précisant les modalités d'obtention.

Bien entendu, l'ensemble de ces aides, soit par l'intermédiaire des Collectivités Locales, soit par les SICOMI, doit profiter à l'entreprise. ■

• Atlant, Comité d'Expansion Economique du Pays de Landivisiau, BP 50, 29400 Landivisiau, Tél. 98 68 34 00. Fax. 98 68 41 00.



Atelier, le Pays de Landivisiau, présente sous les deux aspects (savoir, scolaire et culturel, Entre les Murs d'Air et la mer, le maître d'œuvre départemental qui vise l'architecture architecturale (Philippe Albert Penner).

entreprises du secteur industriel et du secteur BTP, créées depuis plus de deux ans, comptant moins de 500 salariés.

• **Actions en faveur du commerce extérieur :** des aides peuvent être attribuées pour la mise en place dans l'entreprise de cycles de formation à l'approche de marché cible pour la constitution et le renforcement des services export et pour le développement international des entreprises (achat de réseaux commerciaux).

... ET DU DÉPARTEMENT

Nature d'activités recevables : activités industrielles ou assimilées.

• **Aide à l'immobilier d'entreprise :**

• **Aide à la commercialisation des terrains industriels et artisanaux :** s'élève à 10 F par m² hors voie express, 5 F par m² en bordure de voie express et 12 F par m² en Finistère intérieur. Le plafond de 50 000 F est supprimé si il y a un programme de création de plus de 10 emplois (examen au cas par cas).

• **Aide à la réalisation de bâtiments industriels ou artisanaux :**

• **Bénéficiaires d'activités :**

a) Aide en capital : sont bénéficiaires les activités de production industrielle de transport, taux : 10 % des investissements bâtiments hors taxes, plafonné à une assiette subventionnable de 5 MF.

b) Bonification d'intérêt SICOMI : 3 % sur un montant de prêt PCM (Prêts aux Conditions

Baccalauréats A1 - A2 B - C - D

BEP - CAS ACC BEP habillage

4^e et 3^e Technologiques STI

Formation continue

*** Internat**

*** Demi-pension**

*** Externat**

Keravel — Tél. 98 68 46 47

29230 LANDIVISIAU

LES MAISONS RENÉ TANGUY

maisons individuelles

4, rue Louis Pasteur

29400 LANDIVISIAU

Tél. 98 68 39 69

Radio PARAVIS

BREST 95,9
QUIMPER 94,7
MORLAIX 97,2

Une radio pour le Finistère

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Fortuné PELLICANO

Montez à bord des aéronefs

Spécial Étendard : avion d'assaut tout temps et d'appui embarqué sur porte avions. Sa mission principale est l'attaque d'objectifs à terre ou à mer, de jour comme de nuit. Il est le premier avion de combat de construction européenne à être doté d'un système inertielle de navigation et d'attaque qui le rend très performant.

Étendard IV F2 : est équipé pour la reconnaissance et la photo à partir d'une base à terre ou d'un porte avions.

Chasseur : le Chasseur F3 armé d'un missile air-air français metra ses intrus partout tout temps sur territoire qui le pour couvrir de nuit pour attaquer tout assaut jusqu'à 1.500 m d'altitude.

Falcon 10 Mer : bi-turbopropulseur sur le format Dassault. Ses performances comparables à celles d'un avion de combat en font un avion idéal pour l'entraînement de base des pilotes en croisière et des vols de servitudes au profit des bâtiments de guerre.

Miraflex Plus MS 760 : petit avion de liaison rapide et d'entraînement au vol à bord stabilisé.



Le Rafale de chez Dassault. Une évolution de plus de 10 mètres (avec le Mirage-2000).

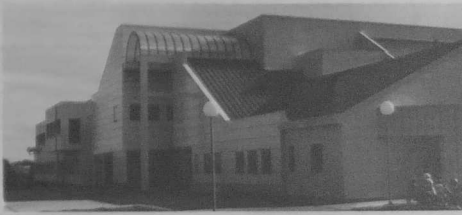
Enseignement

Un lycée dans le Léon

En ouvrant ses portes à la rentrée dernière, le nouveau lycée de Landivisiau a apporté une réponse aux attentes de toute une population.

Les critères démographiques et la place de Landivisiau dans le réseau actuel des lycées publics et privés du nord Finistère ont entraîné le choix des élus du Conseil régional. Le site de Landivisiau offre par ailleurs des conditions particulièrement favorables :

- un allègement du lycée de Morlaix,
- une réduction importante des temps de transports scolaires pour l'ensemble des lycéens de la zone concernée,
- un engagement de la collectivité locale dépassant les seules considérations financières,
- un emplacement privilégié dans un quartier calme, desservi par la gare et la voie express Rennes-Brest.



Un vaste puits de lumière pour travailler, lire, écouter, parler, se rencontrer, se défendre. Un espace où se crée l'utile et l'agréable.

BIENTÔT 600 ÉLÈVES

La montée en effectifs d'un lycée se fait progressivement. Dès la rentrée scolaire de 1990, le lycée de Landivisiau accueillera 185 élèves répartis entre quatre classes de seconde et deux classes de première. Les séries actuellement proposées sont :

- A - Littéraire
 - B - Économique et social
 - S - Sciences
 - O - Techniques de gestion.
- Les classes de terminale seront ouvertes dès la rentrée 1991.

À terme, le lycée accueillera 600 élèves répartis en six divisions de seconde, six de première et six de terminale.

Polyvalent, l'établissement assure la préparation des élèves aux baccalauréats d'enseignement général et technique. De plus, le Conseil régional et le Rectorat d'Académie se sont engagés à créer rapidement une section préparant à un brevet de technicien supérieur (BTS) adapté aux besoins de l'économie locale.

CONSTRUIT EN AN

Le coût total de l'établissement, construit sur un terrain de 7 hectares mis à la disposition de la Région par la ville de Landivisiau, s'élève à 36,5 millions de francs (hors équipements). Une première dotation de 2 MF a été attribuée au titre de l'année 1989 pour l'acquisition de mobiliers et équipements divers.

La participation financière de la ville de Landivisiau, de 0,2 MF, et celle de la Région, de 0,1 MF, ont permis de réaliser rapidement des travaux de qualité, fonctionnels et agréables. Les travaux qui ont débuté en juillet 1989 se sont achevés en septembre 1990.

Parallèlement, la ville de Landivisiau a prévu la réalisation d'équipements complémentaires : une salle de sports (avec salle d'arts martiaux) offrant la possibilité de pratiquer certains sports de compétition dont le hand-ball en présence de spectateurs ; un terrain de jeux permettant en particulier l'exercice du rugby ; une piste d'athlétisme de 400 mètres et des sauteurs pour la perche, le triple saut et la longueur.

La réussite de l'opération est en grande partie due à la motivation des partenaires de la Région, pour la plupart bretons. ■

fin de Spécial LEON

ARMOR MAGAZINE - DÉCEMBRE 1990 57

art de vivre

Les nouvelles Archives du Finistère

23,5 km de rayonnages

Les Archives du Finistère, fermées depuis six mois pour cause de déménagement (2 ou 3 milliards de feuilles de papier et 10 000 bouquins ne se déplacent pas en un jour), ont rouvert leurs portes, le 5 novembre, au cœur de la cité administrative de Quimper, à Ty-Nay, et l'inauguration de leurs nouveaux locaux a donné lieu à une petite fête très sympathique à laquelle se pressaient le Tout-Quimper. On comptait 900 invités : personnalités politiques, autorités civiles et militaires, bibliothécaires, écrivains, artistes, musiciens, journalistes. Chacun avait reçu un cahier à son nom offert par le Conseil Général et, à son entrée dans le bâtiment, venait apposer son sceau sur le Livre d'Or, avant de commencer la visite des remarquables installations qui font des Archives du Finistère les plus modernes de l'hexagone à l'heure actuelle.

L'agrandissement des Archives et leur modernisation étaient devenues une nécessité. Le nombre de places dans la salle de travail était si minime qu'à notre époque où tout

le monde veut établir sa généalogie, la moitié de ceux qui venaient y travailler devenait faire demi-tour faute de place libre. Maintenant, 70 personnes peuvent s'installer à la fois, de façon confortable, dans des pièces claires et aérées. 23,5 km de rayonnages permettent de ranger à l'aise les documents. Toutes les salles de rangement sont climatisées, la température, l'hygrométrie et y sont maintenues constantes et la protection contre les rayons nocifs y est soigneusement assurée. Le matériel de reprographie, les laboratoires de photographie et de microfilmage sont à la pointe du progrès, l'atelier de reliure et de restauration est fort bien équipé. Le Finistère peut être fier de ses Archives qui constituent, comme le dit l'archiviste, Claude Fagnon, le mémoire vivant du Département.

La construction du nouveau bâtiment a duré de février 1989 à fin avril 1990 et a coûté 45 millions de francs, dont 31 millions alloués par le Conseil Général qui a bien mérité la reconnaissance des Finistériens. ■

YANN BREKILIEN

La coordination des radios associatives

Fondée le 22 septembre 1990, la CORLAB (Coordination des Radios Locales Associatives de Bretagne), association 1901, réunie en assemblée générale vient d'élire son bureau. Présidente : Cécile Goualle (Radio Bro Gwened 197 Mhz), vice-président : Serge Liorzou (Radio Eme-raude 101 Mhz), secrétaire : Hervé Le Bec (Radio Krez Brezh 99,2 Mhz).

La CORLAB regroupe actuellement 11 radios (4 sont en attente de fréquence délivrée par le C.S.A.) : Bro Gwened à Pontivy, Krez Brezh à Saint-Nicodème, Méduse à Lorient, Emeraude à Leseven, Schmoil à Saint-Alban, Plum F.M. à Plumelec, Callyope à Loudéac, Alternantes à Nantes, Arc en Ciel à Questembert, Radio-Pays - radio communautaire parisiense - assistait en tant qu'observateur à cette assemblée.

Le CORLAB a pour objectifs principaux de regrouper les radios associatives, de les défendre auprès des administrations et des collectivités locales, d'aider aux échanges de programmes, de susciter la création de nouvelles radios locales et de participer au développement économique et social en Bretagne.

Son bureau aura pour tâches prioritaires de débloquer les fréquences auprès du futur C.T.R. (Comité Technique Régional) mis en place par le C.S.A., de participer à la réflexion déjà entamée avec le Comité Economique et Social sur le paysage radiophonique en Bretagne afin d'aboutir à la création d'un Fonds d'Aide Régional ; enfin de faire des propositions au Comité de Pilotage des radios associatives récemment créé à l'initiative de Catherine Tasta. ■

(Rens. : Radio Bro Gwened, Pontivy, Tél. 97 25 14 00).

L'avenir du site de Trebeurden

La Coordination Bretonne nous écrit notamment rejeter tout compromis entre la municipalité de Trebeurden et les associations locales de défense du site débouchant sur la construction d'un port de plaisance à Trebeurden et complexes immobiliers sous-jacents "car elle considère que la population bretonne de l'Armor et de l'Argoat n'a pas été consultée sur un projet qui obère l'avenir financier d'une commune appartenant à l'ensemble homogène qu'est la Bretagne dont une partie essentielle s'appelle encore le Tregor".

La Coordination a pour objectifs :
1) de sensibiliser l'opinion et de provoquer "des comportements de vigilance face aux multiples agressions au littoral breton".
2) de poser clairement le problème du développement industriel touristique de la Bretagne - et de ses conséquences - déjà prévu par la CEE mais échappant à l'ensemble de la population.

3) d'impulser une coordination des "propositions et alternatives face à la destruction du littoral et aux multiples projets démesurés prévus ou en cours".
4) d'intervenir auprès des élus régionaux pour les alerter sur l'urgence d'un débat concernant les pouvoirs de décision en matière d'aménagements littoraux dans l'attente d'une mise en vigueur du cadre juridique approprié et d'une décentralisation régionale, y compris la gestion régionale du domaine public maritime.

5) de demander un véritable plan de gestion de l'environnement en Bretagne par une politique volontariste de valorisation d'un environnement créateur d'emplois à l'état naturel.

6) de refuser la privatisation du littoral breton et d'abord de mettre fin aux intérêts individuels et con-voitises, y compris locaux.

Une manifestation unitaire doit se tenir le 2 décembre dans cet esprit. ■

(Coordination Bretonne, c/o Guy Poirier, 30, rue Naudault de Buffon, Rennes).



Sur le chantier

URGENT

Comme ses confrères, ARMOR est tenu de suivre l'évolution des coûts. C'est pourquoi le prix de vente du n° passera prochainement à 20 F et celui de l'abonnement annuel à 175 F. N'hésitez pas pour vous abonner dès aujourd'hui au tarif actuel.

Un musée d'art animalier près de Rennes

Pierre Roussia vient d'ouvrir les portes de son "musée et atelier d'art animalier" à la Chapelle Thouarinet (à 15 km à l'ouest de Rennes). D'une superficie de 200 m², il présente une quarantaine de dioramas dans lesquels sont exposés des animaux naturalisés dans leur milieu naturel, des gouaches, lithographies et dessins.

Une autre salle abritant son atelier de lithographie pourra également être visitée à partir de février 1991.

Ce travail, entrepris depuis 1988, a demandé à Pierre Roussia 7 000 heures pour les dioramas et 3 000 heures environ pour les lithographies, dessins, gouaches...

Chaque visiteur reçoit une lithographie tirée par ses soins. ■

Lithographie originale de Pierre Roussia



gastronomie

Concours gastronomique du marron à Rennes

Palmarès

Élèves des écoles de cuisine (dessert aux marrons) : 1. Mariette Fischer, école des maîtres crépiers de Maure-de-Bretagne ; 2. Catherine Pechard (Maure) ; 3. Richard Lenoir, lycée Bougainville de Nantes. Amateurs (dessert) : 1. Catherine Baconnet, Fégréac ; 2. Sophie Baconnet (Fégréac) ; 3. Frédéric Foucher, Surzur.

Chefs (caneite rôtie entrée aux marrons) : 1. Jean-Yves Latapie, chef de cuisine à la résidence de retraite de Fégréac ; 2. Guy Besson, professeur au CEPHOR de Vannes ; 3. Laurent Creugnet, Saint-Barthélemy (Antilles) ; 4. Christian L'Haridon, le Clos-Champel, Cesson-Sévigné. ■

Café doux

Pour répondre aux attentes des consommateurs pour un café plus doux qui allie saveur et douceur, Jacques Vabre a créé le premier café mild, 100 % Arabica...

Sélection d'arabicas naturellement doux (du Brésil, Costa Rica et Colombie), n'ayant subi aucun traitement, les grains ont été torréfiés longuement (19 mm par rapport aux 230 mm pour les autres cafés) et à une température légèrement inférieure afin de conserver un bon goût de café tout en développant la douceur naturelle du grain. Son nom : Déglustation Douceur, son packaging (volute pour le goût du bon café, fond blanc pour la qualité et paquet souple, "doux" au toucher) ; autant d'éléments en parfaite adéquation avec le concept. ■

Guides

★ LE GUIDE DOLMIO des restaurants italiens de Paris, par Henri Gault. - Le célèbre journaliste gastronomique présente une centaine de restaurants italiens de Paris et d'Île-de-France. Ça sent bon les tortellini verts à l'ail, le carbonara, les glaces veloutées, le Chianti de Toscanne. (79 F - Edit. Jean-Pierre Toulrandier, 14, rue de la Ferme, 92100 Boulogne).

TABLES RECOMMANDÉES

EROUY
* Restaurant LE RELAIS, le Port, Erouy. Spécialités de fruits de mer. Cadre agréable avec terrasse sur le port. Menu à partir de 88 F - carte. Tél. 96 72 32 90.

LAMBALLE
* Restaurant LE CONNETABLE, R. rue Paul Langevin, 22400 Lamballe. Sa verte salle de table offre au client une grande cheminée. Ses spécialités, sa carte, ses menus à partir de 88 F. Nappes d'étoffes et lampes. Ouvert tous les jours sauf lundi. Service varié. Tél. 96 31 03 00.

* HOTEL-RESTAURANT D'ANGLETRE, * * * 25, rue J. Kéroul, M. et Mme Jean Pierre Toubanc vous assurent un accueil chaleureux dans une ambiance confortable, avec une table de qualité. Spécialités de fruits de mer et poissons. Menu de 68 à 180 F - carte. Tél. 96 31 00 10 (Midi et 17h).

PLANGUENOUAL
* DOMAINE DU VAL. Hôtel-restaurant * * * dans un parc boisé de 11 ha, accès à la mer, piscine, tennis squash. Table gastronomique ; salles pour réceptions, banquets, repas d'affaires. Ouvert toute l'année. Le Val, Planguenoual. Tél. 96 32 75 40.

SAINT-BRIEUC
* LE DUGUESCLEN, Hôtel * * * Restaurant Bar, 2, place Duguesclin, Caserne régionale. Spécialités : fruits de mer, poissons, la direction et son équipe vous accueillent dans un cadre chaleureux. Ouvert 7 jours/7 toute l'année. Tél. 96 33 11 50. Menu à 11. Tél. 741 970 F.

* LE MONDE DES CHAMÈRES, boulevard Harvel de la Noë, St-Brieuc. Tél. 96 33 82 54. Restaurant gastronomique, nombreuses spécialités. Salles banquets, réceptions. Vue panoramique, cadre très agréable. Chef de cuisine Roland Pasquet.

TABLES DE MER

EROUY
* A L'ABRI DES FLUTS, Restaurant gastronomique, le Port, 22400 Erouy. Cadre privilégié vue sur port, 2 salles panoramiques à l'étage. Décoration de fruits de mer et poissons de la baie. Vue vue sur mer. Spécialités de homard et crustacés. Menu à partir de 90 F - carte. Menu gastronomique. Ouvert toute l'année. Tél. 96 72 14 30.

CRÊPÉRIES - PIZZERIAS

LOUDEAC
* LA BELLE ÉPOQUE, Pierre-Croquis - 16, rue de Pontivy, Loudéac. M. et Mme Colin vous accueillent dans un cadre agréable et vous proposent pizzas, galettes, crêpes, grillades. Spécialité d'escargots gourmands. Tél. 96 23 30 98.

T.V. Estuaire

Lancée par FR3 Bretagne-PdL et diffusée du lundi au vendredi de 19 à 19 h 10, TV Estuaire est un journal local de sept minutes présent en considération l'entité Nantes/St-Nazaire, jusque et y compris la vie de ses quartiers. Un objectif : tenter de montrer de façon aussi exacte que possible comment vit une localité avec ses atouts et ses faiblesses, ses dynamismes et ses contraintes. C'est donc la recherche constante de la qualité qui prime : qualité de l'information, qualité culturelle et qualité technique dans le seul but de rendre compte avec le maximum d'efficacité de l'abondante richesse humaine, intellectuelle et sociale, industrielle et commerciale de l'Estuaire de la Loire. Rédacteur en chef : Xavier Cossé. ■

Almanachs et agendas

* L'ASTRO HEBDO de Quo Vadis : Simple et pratique, il permet de travailler l'astrologie horaire et d'élection. Chaque semaine une carte du ciel complète avec les aspects et la position de la lune chaque jour pour month GMT. Des observations de phénomènes célestes sont également données à côté de la carte du ciel (lunaisons, plénies, lunes, éclipses). D'un coup d'œil, le ciel de la semaine permet de suivre les transits des planètes chaque jour. (70 F).

* RUSTICA 1991 - Chaque jour un thème en plus des conseils pratiques, anecdotes, recettes, de la météo, des travaux du jardin... Deux dossiers : le jardinage bio et leçons de taille. 400 pages, 448 pages, 50 F. En kiosque.

EMIGRATION

Le Journal des Bretons de Paris BREIZH E PARIZ
Au sommaire du n° 22 : Une méthode révolutionnaire pour apprendre l'Anglais ; Interview exclusive d'Edouard Leclerc ; Le calendrier de la communauté bretonne d'Île-de-France ; Ephéméride historique ; Petits à nevez et post-télé ; Charles Le Quintrec, prix Goncourt de la poésie 1990, etc. ■ Breizh e Paris, 45, avenue du Maine, Paris - Abonn. : 100 F.

Bretons d'Argenteuil

Dimanche 9 décembre : Arbre de Noël, Salle Maurice Sechon à Argenteuil. Samedi 12 janvier : 14c fest-noz, Salle Jean Vilar à Argenteuil.

ITRON

CLUB DES CRÉATEURS DE BEAUTÉ
Le club des créateurs de beauté c'est toute une panoplie de produits de beauté (maquillage, shampooing, etc.) et d'accessoires (ils sont rassemblés dans un catalogue disponible par mail (3614 Creado), par correspondance (10, rue de la Paix, 75002 Paris) ou chez les marchands de journaux (20 F remboursables à la 1ère commande).

MINCEUR ET FERMÉTÉ

Dynamique corps bio-végétale est un programme de soins minceur et fermeté pour l'ensemble de la silhouette mis au point par les laboratoires Yves Rocher. Deux traitements (continus et intensifs) permettent de remodeler le corps, d'affiner la silhouette et de ralentir l'épiderme. Ces produits performants sont à utiliser toute l'année.



Le nouveau plaisir nantais

Guilbaud Frères, négociants éleveurs à Moulillon, nous font part de l'arrivée au monde de leur "fille" Margaux, abouissement d'un long travail d'observation, de recherche et de synthèse. Cela se traduit par une nouvelle bouteille joliment baptisée "Mon plaisir". Cette cuvée se veut exceptionnelle à deux titres principaux : la recherche d'arômes, de longueur en bouche et d'équilibre ; une présentation de qualité volontairement originale... Un muscadet de grande noblesse qui a été très apprécié au récent SIAL. ■



DEMANDES D'EMPLOI

• F. 23 années d'expériences au service de l'entreprise - Secrétariat - Informatique - Bureautique - Formation CCI d'ASSISTANTE DE DIRECTION. Licence économique. Une prime sera versée par l'intermédiaire de l'employeur, en fonction de l'ancienneté. Secteur RENNES et environs. Tél. : 99 63 50 90.

• J.F. 29 ans D.E.A. Sciences Humaines, accepte tout travail de type CULTUREL, vente dans librairie, documentation, etc. Tél. 99 98 08 24.

CHÔMEURS...

pour vous la publication d'une recherche d'emploi est GRATUITE

• Femme 40 ans, nationalité française, résidant en GRANDE-BRETAGNE depuis 16 ans, ENSEIGNANTE DE SECONDAIRE, possédant diplôme britannique cherche en BRETAGNE emploi nécessitant un bon niveau de langues anglaise et française. CAP steno-dactylo (option Anglais), stage de marketing téléph., d'informatique et de traitement. Christine Le Mogne, 49, rue Camille Pelléan, 92200 Levallois - (1) 42 70 87 42.

• J.H. 27 ans adjocté RESP. ADM. et COM. rech. poste similaire ou relations publiques sur BRETAGNE. Me contacter au 16 (1) 34 51 06 94.

• J.H. 33 ans ayant expérience de plus de quatre ans en tant TRAVAILLEUR SOCIAL auprès personnes âgées en grande agglomération, cherche situation équivalente. Disponible immédiat. François Cadrau Hervé, 12, rue du Parcure, 35400 St-Malo - 99 81 45 03.

• ANIMATEUR RADIO, 24 ans, cherche emploi - SMIC minimum - Préférence région Bretagne - Gwélatz Lagatu, 15, rue Eugène Boudin, 56000 Vannes - Tél. 97 63 71 81.

• DAME 50 ans, droit au C.R.E., recherche place ACCUEIL, cabinet médical ou poste de VENTE, longue expérience dans l'accueil et la vente. Tél. 99 30 41 54.

• PLANTER FORÊTS. Minimum vital 5 000 F. Arrêt émigration régions France. Polyhandicap, naissances. Assoc. DPPA, EVA, API - 36 15 Jolié - Juin 07 - Tél. 47 25 52 71 ou 47 24 52 39.

• Homme 42 ans en recherche d'emploi, cherche sur Rennes, ou sud de Rennes, entreprise ayant besoin d'un RESPONSABLE D'EXPLOITATION. Grande expérience dans ce poste. Alan BERNARD, 12, rue P. de Coubertin 35100 Jozec, 99 47 07 47

OFFRES D'EMPLOI

• Important Groupe recherches humaines, formation et communication, recherche pour REDON - TECHNO-COMMERCIAL en traitement de surface, technico-commercial sous-traitance montage câblage de circuits imprimés (V2-V3), acheteur composants (V2-V3), gestionnaire de production en montage câblage, spécialiste devis méthodes (V2-V3) et pour RENNES - directeur d'exploitation pour atelier usine fabricant tracteurs spéciaux. Contact : Patrick Lamotte, consultant C.E.E., au (1) 45 87 35 83 à Paris.

• SSI, ingénierie du logiciel et prestations relatives à la qualité du logiciel, rec. 2 INGENIEURS CHEF DE PROJET - domaine des réseaux, de l'EDI, des bases de données, 3 à 10 ans d'expérience. Connaissance : aspects réseaux, langages C, C++, ADA, Assembleurs, 8086, 80386, Systèmes Unix, OS/2, MS/DOS. Exp. appréciables : Génie Logiciel, Temps réel, X-Windows, MS-Windows. Réf. AM 536 83 - 180 250 KF Rennes.

• Site implant. nationale, rech. pour service prévention des risques professionnels INGENIEUR CONSEIL, spécialiste mesure d'ambiance industrielle ; vous interviendrez comme consultant en entreprise et vous effectuerez des recherches en laboratoire. Ingénieur physicien, option acoustique, 5 ans minimum d'expérience professionnelle. Connaissances en informatique indispensables : UNIX, C, Fortran, Réseaux. Réf. AM 552 83 - 258 KF + Bretagne - Pays-Loire.

• SSI (80 MF de CA) créateurs haute technologie - intelligence artificielle, informatique industrielle, génie logiciel, qualité de logiciel Télécom, rech. 1 CHEF DE PROJET senior, Spécial. des systèmes d'information et de commun. Encadrement d'une équipe de 10 personnes. Ens. supérieur, 5 ans d'exp. accréd. dans domaines des méthodes et des SGBD - Réf. AM 554 83 - 220/250 KF Rennes.

• Organisme département secteur social, 1 000 salariés, 27 établissements et services, rech. 1 ATTACHE DE DIRECTION pour service administratif et juridique de l'association. Débutant de formation sup, maîtrise de droit. - Réf. AM 568 83 Côtes-d'Armor.

• Entreprise granitière (15 MF de CA, 25 personnes) recherche 1 RESPONSABLE DE PRODUCTION pour extraction en carrière et découpe par CNC 5 axes avec DAO sur tous matériaux naturels. Formation mécanicien, rech. informatique et expér. direction atelier de production. Intéress. aux résultats, particip. au capital, en vue succession à moyen terme. Réf. AM 568 83 - 200/250 KF Ile-et-Vilaine.

• PME électrique pour industrie et tertiaire cher. CHARGÉ D'AFFAIRES spécialisé en formation et suivi de technicien et commercial dossier secteur industriel. Formation électrotechn. avec expér. minimum de 5 années dans fonction similaire. Réf. AM 476 82 - 140 KF +

STAGES

• L'A.T.R. organisée à son antenne de Rennes stage d'introduction à la VIDEO (prise de vue intérieur et extérieur - montage) les 27 et 28 déc. Contact : Christian Le Tarnec, A.T.R., 135, rue d'Antain, 35018 Rennes - 99 38 04 05.

• STAGES - En décembre, danses traditionnelles, chant traditionnel, kan didakan. En janvier, harpe celtique, cornemuse, danses traditionnelles, bombarde, kan didakan. Rennes. CBAP 57 bis, rue Victor-Hugo, Brest - 98 40 05 85.

• Vous parlez ALLEMAND ? Suivez nos stages de rencontres, BLD, serv. des Centres de jeunes, 50, rue de Laborde, Paris 96.

• Les stages STUMDI sont ouverts à tous. On peut y participer dans le cadre de la formation continue. Un tarif "jeunes" pour étudiants et lycéens. Stumdi, B.P. 22, 29870 Lanlès - 98 04 08 31.

VACANCES ET LOISIRS

• Vacances Hiver-Printemps, NEIGE et SOLEIL. La F.O.L. vous propose GRATUITEMENT le catalogue des séjours de vacances "Campagne, Mer, Montagne", en France et à l'étranger. Pour les vacances de Noël et de février, contactez au plus vite la F.O.L., 24 bis, bd Charner à St-Brieuc. 98 94 16 08.

DIVERS

• Achetez TOUTES OEUVRES - peintures, gouaches, estampes, aquarelles etc. du peintre animalier Vincent SADO. Tél. 97 39 62 45.

• Pour contacter le groupe STORVAN s'adresser désormais au 40 56 85 59 ou 97 21 58 90.

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F
+ TVA (18,6 %) = 23,72 F
ou le mm/colonne : 10 F + TVA = 11,86 F TTC

• Particulier recherche sur la côte bretonne MAISON 2 chambres, commodité, petit terrain, bon état. Ecrire ARMOR n° 2491 qui trans.

• LOUQUETTES (Morbihan) 12 km de Rennes, prox. future voie rapide Vannes-St-Brieuc, à vendre 120 F le m² HT, dans lot communal, PARCELLES de 500 à 700 m² (entièrement écopées). Hens, en Maine, tél. 97 66 60 15.

• Côtes-d'Armor, au cœur région touristique d'Erzy-Frénac, cause retraite, vend commerces de "PRET A PORTER" mixte, bonnetterie. Bon S'adresser : P. HAMON, 32, rue du 71e R.I., 22000 Saint-Brieuc. Tél. 96 62 07 29 ou 96 34 40 38.

A VENDRE, A ST-GILES DU MENÉ GRANDE MAISON DE CARACTÈRE (XVII/XVIII siècle)

Avec dépendances, jardins et verger sur 3 000 m². A 40 km de la mer. Anciens bâtiments aménageables tout d'un grange et un garage. A l'étage : 3 chambres, salle de bains, WC, grenier aménageable. Prix demandé : 600 000 F AVEC MOBILIER. S'adresser : P. HAMON, 32, rue du 71e R.I., 22000 Saint-Brieuc. Tél. 96 62 07 29 ou 96 34 40 38.

SPORTS
Tennis
Jeu, set et match



Le C.M.B. aux Internationaux de Bretagne
À l'issue du tournoi, Louis Lichou, président du C.M.B. et Yves Le Bouëc, directeur général, félicitent le jeune François Frotin, vainqueur du tournoi de double mixte.

Partenaire privilégié de la Ligue de Bretagne de Tennis, le Crédit Mutuel de Bretagne soutient, depuis sa création a ainsi réuni sur les courts bretons 20 joueurs inscrits parmi les 100 premiers mondiaux et propose le meilleur plateau des tournois de sa catégorie.

20 000 SPECTATEURS
Le public a apprécié : plus de 20 000 spectateurs ont en effet suivi cet événement sportif. Belle occasion pour de jeunes et prometteurs joueurs de révéler toute l'étendue de leur talent et de priver les Santons, Arias, Curres, Champion, Krishnan - entre autres - titres d'affiche - d'un tableau final remporté par le Français Cédric Pioline face à un jeune Hollandais de 18 ans, Krajicek, véritable révélation de la semaine.

Jeu, set et match pour la ville de Brest, les organisateurs et les 200 bénévoles qui ont permis au tournoi breton de rentrer dans le circuit - fermé - du tennis professionnel international. Jeu, set et match aussi pour le C.M.B., présent et actif tout au long de la manifestation et qui confirme ainsi son titre de banque du tennis en Bretagne.

Cyclisme

Frédéric Lasalle

Un jury de journalistes de L'Equipe ayant décidé que la saison 90 de Frédéric Lasalle de l'Union Cycliste Nantes répondait aux critères de la distinction n'avait permis de mettre en valeur à la fois la personnalité du jeune champion, mais aussi l'existence de l'Ecole privée pour sportifs de haut niveau gérée par le FC Nantes et située dans le cadre du Centre de formation du grand club pro, aux bords de l'Erze.

Cette école, d'abord ouverte aux aspirants et stagiaires du FC, a accueilli progressivement des basketteurs (NBC), des joueurs de tennis, des cyclistes...

Présents aux côtés de Frédéric Lasalle et de Claude Michaud et Paul Hamon ses dirigeants de l'UNCC (club créé en 1909), le directeur Michel Cordier, adjoint aux sports, Max Bouyer, président du FCN, le Dr Calvez, président du Comité Régional du Cyclisme, Cyrille Guimard, parrain de la section cycliste, Michel Tronson, directeur de l'Ecole, ont souligné le caractère exemplaire de la réussite

de Frédéric, élève de terminale et cycliste d'avenir. Ils ont dit aussi que la saison 90 de Frédéric Lasalle de l'Union Cycliste Nantes répondait aux critères de la distinction n'avait permis de mettre en valeur à la fois la personnalité du jeune champion, mais aussi l'existence de l'Ecole privée pour sportifs de haut niveau gérée par le FC Nantes et située dans le cadre du Centre de formation du grand club pro, aux bords de l'Erze.

Cette école, d'abord ouverte aux aspirants et stagiaires du FC, a accueilli progressivement des basketteurs (NBC), des joueurs de tennis, des cyclistes...

Présents aux côtés de Frédéric Lasalle et de Claude Michaud et Paul Hamon ses dirigeants de l'UNCC (club créé en 1909), le directeur Michel Cordier, adjoint aux sports, Max Bouyer, président du FCN, le Dr Calvez, président du Comité Régional du Cyclisme, Cyrille Guimard, parrain de la section cycliste, Michel Tronson, directeur de l'Ecole, ont souligné le caractère exemplaire de la réussite

BREZHONEG
CARNET

Immersion linguistique en Bretagne intérieure

Un stage intensif de langue bretonne est organisé à la Chapelle Neuve (Côtes-d'Armor) du 25 février au 3 mars pour acquérir les clefs de la langue orale.

La méthode est celle des bairns linguistiques à l'étranger : cours actifs et personnalisés le matin. Contenu : les caractéristiques principales de la langue bretonne (en insistant sur les tournures, expressions, images) et la maîtrise de la prononciation, de l'accentuation et du rythme de la phrase. Rencontres avec les habitants l'après-midi, puis retour en salles pour exploiter les conversations à l'aide du magnétophone. Veillées en soirée avec la participation de la population (contes, légendes, musique, danses, chants, repas crépes).

Le lieu : Le Centre de Vacances pour l'hébergement et le travail en salle. La commune entière pour le travail de terrain. La Chapelle Neuve se situe à la rencontre du Tregor et de la Haute Cornouaille ; le breton y est la langue majoritaire.

Prix : 1 200 F (étudiants, lycéens, demandeurs d'emplois : 850 F) comprenant : hébergement complet (nuits, locaux, repas), enseignement, animation (600 F d'archives à l'inscription).

Rens. : Centre de Vacances et de Classes Vacances, 11, Henri un Duchenn Sport, 22160 Ar Chapel Neuve - 96 21 66 27.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

A 20 h 30, mardi 18 décembre, salle du Crédit Immobilier, 9, rue du 71e R.I. à Saint-Brieuc : "Les vifs problèmes de l'Éducation Nationale ?" avec Paul Thibaud, ancien rédacteur en chef de la nuit Espi.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

A 20 h 30, mardi 18 décembre, salle du Crédit Immobilier, 9, rue du 71e R.I. à Saint-Brieuc : "Les vifs problèmes de l'Éducation Nationale ?" avec Paul Thibaud, ancien rédacteur en chef de la nuit Espi.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

CONFÉRENCES FONDATION FELICITE LAMENNAIS

A 20 h 30, mardi 11 décembre, salle du C.M.B., 1, rue Voltaire à Saint-Brieuc : "L'Écologie un nouvel humanisme pour notre temps ?" avec Noël Marnière, journaliste d'Antenne 2, porte parole de Génération Ecologie.

COURRIER

Connaissez-vous le "Pays des Ancolies bleues" ?

"Les départements français viennent de célébrer leur 200^e anniversaire mais, en fait, c'est peut-être leur glas qui a sonné ! En effet, le Département - entité administrative révolutionnaire du 18^e siècle - n'est plus adapté aux contraintes de notre époque, aube du Marché unique européen. D'ailleurs, les premières fissures apparaissent dans ce mu administratif sous forme de l'Annuaire Téléphonique Privé (ATP).

Cet annuaire - par ailleurs semblable à celui des PTT - en diffère par le fait qu'il ne tient pas compte des barrières départementales mais prend en considération les pôles d'influence économique et surtout humaine que sont les actuelles sous-préfectures dont la couronne déborde parfois sur un ou plusieurs départements, ce qui constitue un handicap pour tout le monde.

L'exemple le plus célèbre est celui de Redon (en 35) et St-Nicolas de Redon (en 44) séparés par... la Vilaine ! Mais Châteaubriant - et bien d'autres agglomérations - sont dans une situation identique, ce qui constitue un frein dans l'Europe des Régions de demain où la France risque de "rouler à 20 à l'heure" tandis que les Allemands et leurs Länder "tourneront à 100 à l'heure"... Le "Pays" doit donc se substituer au "département" pour devenir un rouage régional et européen plus dynamique, comme l'ont d'ailleurs déjà compris les promoteurs de l'ATP.

Il existe le "pays des Asphodèles" (les Causses), "Pays de Villedieu" (Redon), il y aura peut-être le "Pays de Ancolies bleues"... En effet, les promoteurs de l'ATP sont à la recherche d'une dénomination pour la grande couronne castellanaisaise. Le "Pays de la Mer" est à cet égard trop restrictif et il faut l'avouer, peu évocateur. Par contre, l'appellation "Pays des Ancolies bleues" apporte non seulement originalité et fraîcheur, mais évoque également le printemps et le soleil, tout en rappelant la couleur du ciel et du sol (le schiste bleu) confirmant ainsi la vocation agricole et touristique de notre "région" - ce qui n'empêche pas son industrialisation mais, précisément, dans un souci du respect de l'environnement.

En espérant que le "Pays des Ancolies bleues" verra le jour au printemps prochain et fera "tache d'huile" en Bretagne et en Europe... Docteur Michel Gauthier, Centre médical "Kastell Uhel", rue du Prieuré de Béré, 44110 Châteaubriant.

ANCOLE - Du latin *Angulus*, qui recouvre de l'eau, parlie des remouillantes Larousse. Les écoles comptent parmi les plus belles plantes vivaces. Les fleurs sont d'une élégance rare et précieusement originales dans leur forme, offrant des coloris très particuliers notamment le "bleu enroulé" des schistes du Pays de Châteaubriant.

Après le vœu du Conseil Régional de Bretagne

"... Il va de soi que la reconnaissance du Peuple breton couvre la "Bretagne historique" des 5 départements bretons... On n'imagine pas une Corse découpée comme la Bretagne en 2 morceaux. La "reconnaissance d'un peuple breton" concerne la province, n'en déplaise à la région artificielle Pays-de-Loire. Il serait souhaitable que la revue *Armor* précise bien la nature de ce vœu, afin que comme d'habitude la Loire-Atlantique bretonne ne soit pas le dindon d'une mauvaise farce une fois de plus de la part d'élus, compte tenu que 63 % du 44 est favorable à l'unification administrative... Rocard n'a-t-il pas souligné il y a peu que, pour l'implémentation des Régions et leur compétitivité face aux autres Régions, Nantes et Rennes devraient s'entendre... Le peuple breton est pour... Que les élus suivent le peuple breton souverain dans l'unification administrative des 5 départements historiques... X... de Naoned.

Vers les 103 roses blanches...

"Radio-Bleue fête demain les centennaires. Il y en a 3 000 dans toute la France. Or maman, qui a 102 ans, 3 mois, a droit d'entendre "Les Roses Blanches" de Berthe Sylva (1885-1941), grande chanteuse populaire émuevante qui serait née Faquet ou Fouquet au Légué, fille de marin, en 1885. Pourriez-vous vérifier ? Je n'ai pas trouvé. Quant à maman, Marie Kern Leclerc née Brouard, doyenne d'Erquy, elle a reçu un bouquet de 102 roses blanches, j'en suis ravi. Sera-t-elle doyenne de nos Côtes-d'Armor ? Avez-vous des renseignements là-dessus ?" - EMILE HENRI LECLERC, 35, rue Catt R. Mouchotte, 75014 Paris.

Initiation à la lecture

"Il faut apporter au plus grand nombre le pain et le sel de la connaissance" nous rappelle Jean Vilard, j'ai aidé dans un Foyer de l'Enfance, des cas sociaux (jeunes de 10 à 16 ans) d'origine souvent modeste, dont les parents - par décision judiciaire - se sont vu retirer la garde et l'éducation. En plus des difficultés habituelles rencontrées par les jeunes, ceux-ci n'ont bénéficié de l'assistance nécessaire à leur épanouissement et ne connaissent souvent que la télévision comme seule activité de loisir. Afin de briser ce cercle vicieux de la lecture pourait être un excellent moyen d'ouverture et d'élargissement de leurs connaissances. Je cherche donc, compte tenu de faibles moyens, à mettre en place un petit "atelier d'initiation" à cette discipline. Des livres, des revues - même anciens - nous permettraient de concrétiser cette action et d'engager une pédagogie d'adulte. Merci pour votre aide. Gilles Colot, 196, avenue Carnot, 08000 Charleville-Mézières.

**GUEBER
HA DA**
Journal Nationaliste
Breton
BIMESTRIEL
Le N° 12 F - Abonnement 120 F
Dir : J. LE MAHO
190 bis, av. de Clichy
75017 PARIS

Itron

MEGA GEL ET MEGA SPRAY
Deux nouveaux produits pour une coiffure originale, un look insolite : mega gel et mega spray. Vivables, ils conviennent à toutes les coiffures, ils sont parfaits pour les cheveux fins et mous difficiles à fixer.

SPECIAL CHEVEUX PERMANENTS
1 personne sur 2 a recours à la permanente au moins une fois par an : c'est dire l'importance que peuvent avoir les produits spécifiques. *L'Oréal*, qui avait déjà lancé le shampooing et l'après-shampooing *Energance*, propose aujourd'hui le rebouciant instantané et le soin nutritif. Le rebouciant redonne immédiatement de la douceur à la boucle ; le soin nutritif améliore l'état de la fibre capillaire.

**Chekennoù evit ar Brezhoneg
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE**
LE SEUL A VOUS PROPOSER LE CHEQUIER EN BRETON

ARMOR MAGAZINE - DECEMBRE 1990 62

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1989

Membre du Syndicat national des publications régionales (SNPR)
Directeur - rédacteur en chef
YANN POILVET

★ Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - T. 96.31.20.37 +
★ Recherch, skridaozerzh, mererezh, bruderezh : Pont Sant Jakez - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - Pg. 96.31.20.37 +
★ Télécopie : 96 31 22 12

★ Editeur : SOPEL SARL au capital de 20 000 F (personnes associées) : Yann Poilvet, Anne-Edith Besse-Gilbert, Yann Poilvet.
N° ISSN International standard serial number : Fr 0044-8966/94/107335-X
N° CPAP 70 506
N° SIRET : 302306741 00018

★ Secrétariat général
Thérèse Depexis
★ Administration et publicité
CATHERINE BOTTLE - CURY

★ Rédactrice en chef
ANNE-EDITH POILVET
assistée de JACQUES LE SOUDER
et ANDRÉE GEORGES HAMON

et de Hervé le Borgne, Yann Brakilian, Armel Calvé, Jean-Claude Guy Chevalier, Christine Dieltre, Philippe Derennes, Louis Feuervier, Pierre Le Goff, Serge Maurice, Gilles Moran, Thérèse Morvan, Myrton, Octave Lotte, Yannick Pelletier, Edith Pervenou, Michel Pripouneau, Sylvain Pripouneau, Alain Robert, Yves Robert, René Sauvaget, Daniel Trahic.

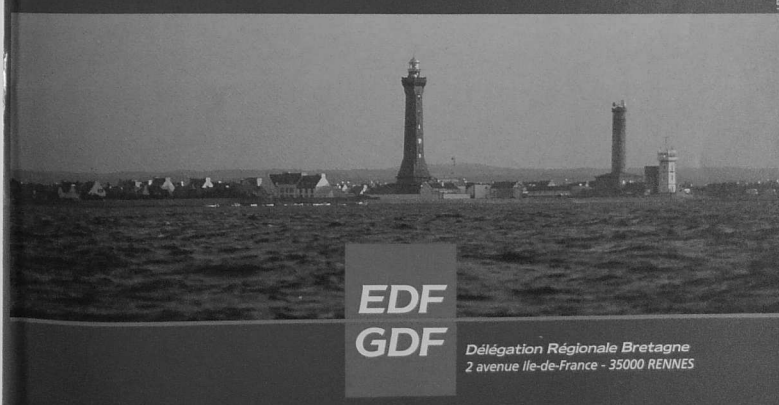
★ Publicité
S. Chevalier, Patrice Cousson, Gérard Gaudier, Patricia Legrandjacques, Robert Lemay, Jean-Claude Papiot.

★ Abonnement d'un an : 180 francs
★ Abonnement de soutien : 300 francs
★ Abonnement pour l'étranger : 210 francs
★ Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.
★ Changement d'adresse : 20 francs (joindre la dernière bande)
★ C.C.P. *Armor-Magazine* : Rennes 2691 70 Y.
★ Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
★ *Armor-Magazine* ne publie pas de communications.
★ Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.
★ Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
★ Les textes signés s'engagent que leurs auteurs.
★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse.
★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
★ Seules les personnes titulaires de la carte militante 1990 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'*Armor-Magazine*.
★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'*Armor-Magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenue.
★ Le bulletin d'abonnement est en page 34.

★ Diffusion : N.M.P.P. - Biol. gares - Dépôts directs - Abonn. Services.
★ Imprimerie Saint-Michel, Z.A. la Hazail, rue M. Segain, Trébeaon - Tél. 96 61 42 68 - N° imp. 1371
★ Photographes : Dagblat/Arts - Z.A. les 4 Vies - Ploë
★ Rener ar gelaouenn (directeur de la publication) : Yann Poilvet.

L'ENERGIE PHARE

Bretagne, une grande région de mer et de terre, l'énergie des hommes... Electricité de France et Gaz de France y ont créé une Délégation Régionale qui coordonne leurs actions en faveur de l'activité économique et de l'emploi. Sa mission ? Permettre une participation plus efficace et plus cohérente des deux entreprises à la vie de la Région. Développer avec tous ses acteurs politiques et économiques, ce partenariat dynamique qui fera de la Bretagne une grande région européenne, tournée vers l'avenir.



**EDF
GDF**

Délégation Régionale Bretagne
2 avenue Ile-de-France - 35000 RENNES



***Yves Rocher
ma marque de tendresse.***



Les Soins de Beauté

Yves Rocher
ma vraie nature

Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher